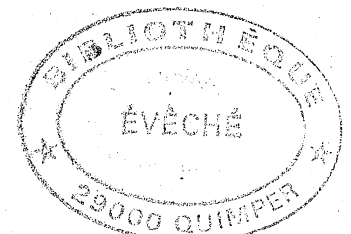


LA VIE LA PLUS ANCIENNE
DE
SAINT SAMSON

Diocèse de
Quimper & Léon

Document numérisé en 2015



LA VIE LA PLUS ANCIENNE

DE

SAINT SAMSON

ABBÉ-ÈVÈQUE DE DOL

D'APRÈS DES TRAVAUX RÉCENTS

PAR

J. LOTH

Membre de l'Institut,
Professeur au Collège de France.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.



PARIS

LIBRAIRIE ANCIENNE ÉDOUARD CHAMPION

LIBRAIRIE DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE
ET DE LA SOCIÉTÉ DES ANCIENS TEXTES FRANÇAIS

5, QUAI MALAQUAIS (6^e)

1923

FB
249.
6
5A17



LA VIE LA PLUS ANCIENNE
DE
SAINT SAMSON
ABBÉ-ÉVÊQUE DE DOL
D'APRÈS DES TRAVAUX RÉCENTS

M. Fawtier a publié en 1912 un important ouvrage sur la vie de saint Samson, plus exactement sur la vie la plus ancienne de ce saint¹. Il se divise en deux parties. L'une nous donne une édition de la Vie d'après un manuscrit du XI^e siècle, avec les variantes de dix-huit autres : M. Fawtier a rendu ainsi un signalé service à l'hagiographie et aux études bretonnes. L'autre porte sur l'ancienneté de la Vie et sur la véracité de l'hagiographe. Cette partie a été l'objet d'un examen critique détaillé de ma part² et de celle de mon savant ami l'abbé Duine³. Tous les deux, pour des raisons diverses, nous avons conclu, tout en rendant justice aux recherches méritoires de l'auteur, que sa thèse n'était pas fondée. M. Fawtier a entrepris de réduire à néant nos critiques dans un opuscule récent, qui devait paraître en 1913, mais que les événements de 1914-1918 l'avaient contraint d'abandonner, suivant son expression, pour des travaux plus dangereux : SAINT SAMSON, ABBÉ DE DOL. — *Réponse à quelques objections*. Rennes. 1921 (Extrait des

1. *La vie de saint Samson. Essai de critique hagiographique*, par Robert Fawtier, agrégé d'histoire et de géographie, membre de l'École française de Rome. Paris. Champion. 1912.

2. J. Loth, *La vie la plus ancienne de saint Samson de Dol d'après des travaux récents : remarques et additions*. Paris. 1914 (Extrait de la *Revue Celtique*).

3. Abbé Duine, *La vie de saint Samson à propos d'un ouvrage récent (Annales de Bretagne)*, 1912-13, pp. 332-356 ; cf. abbé Duine, *Origines bretonnes. Étude des sources*, 2^e partie, *La vie de saint Samson (Annales de Bretagne)*, 1914-1915, pp. 123-149.

Annales de Bretagne, tome XXXV, n° 2). Pour que la réfutation fût plus solennelle et notre confusion à l'abbé Duine et à moi plus éclatante, il a porté la question devant l'auguste aréopage de la Sorbonne, en présentant sa *Réponse* comme deuxième thèse pour le doctorat : le débat ne pouvait guère être contradictoire, les principaux tenants de la cause adverse n'étant pas représentés. Après une séance mémorable, dans laquelle, comme il sied à une deuxième thèse, la *Réponse* a joué un rôle modeste, M. Fawtier, pour l'ensemble de ses thèses, a été coiffé d'un bonnet de docteur de première classe : distinction, je m'empresse de le dire, méritée.

L'abbé Duine a soumis sans retard cette *Réponse* à un examen consciencieux dont le résultat paraîtra dans le fascicule de juillet des *Annales de Bretagne*¹. Comme le terrain de la controverse nous est commun à tous les deux, pour éviter des redites et des longueurs, il a bien voulu, à ma prière, me communiquer une épreuve de son travail. Il a grandement simplifié et facilité ma tâche, si bien que je pourrais sur plusieurs points me contenter de renvoyer à sa réplique ceux de nos lecteurs que la question intéresse. Néanmoins, comme mon travail a paru dans la *Revue Celtique*, je crois de mon devoir d'y exposer clairement les points litigieux et de résumer le débat, en groupant et discutant les arguments, tant du premier travail de M. Fawtier que de sa *Réponse* : nos lecteurs auront, eux, sous les yeux tous les éléments de la cause. J'ai d'ailleurs moi aussi à répondre à certaines critiques et à éclairer certains côtés de la question qui sont restés dans l'ombre².

La *Réponse* de M. Fawtier m'ayant obligé à parcourir de nouveau le texte qu'il nous a donné, à étudier tout particulièrement certains passages sur lesquels reposait en partie sa thèse, j'ai été plus vivement frappé encore des obscurités de ce texte, des bizarreries, on peut dire, de la barbarie de la langue et j'ai été amené à me demander si le manuscrit de la Biblio-

1. *Saint Samson évêque de Dol : Objections à une Réponse.*

2. Pour les citations, *Vie* désignera le premier travail de M. Fawtier ; *Réponse* le second. *Objections* se rapportera au second travail de l'abbé Duine.

thèque municipale de Metz qui lui a servi de base était bien le meilleur parmi les dix-neuf qui ont été compulsés. M. Fawtier se défend d'avoir voulu faire une édition critique, et on ne peut que l'en louer : il a fait preuve en cela de prudence et d'une juste méfiance de ses forces. Mais on aurait voulu connaître avec plus de précision les raisons de son choix. Il a choisi le manuscrit de Metz, dit-il, *non pas que ce soit celui qui fournisse le texte le plus correct*, mais parce que c'est celui qui lui est apparu comme présentant le moins de traces de remaniement. Il n'y paraît guère dans sa description des manuscrits¹. A vrai dire, la seule raison apparente, c'est que le manuscrit de Metz a, en plus que cinq autres manuscrits dont quelques-uns sont sensiblement de la même époque, uniquement la table des chapitres du livre I ; et encore le manuscrit B l'a-t-il.

Ce qui est plus grave, c'est que M. Fawtier ne s'est livré à aucune étude critique sérieuse du texte, même lorsque sa thèse y était directement intéressée, comme on le verra au cours de cette étude, notamment à propos des sources de l'hagiographe et des détails de l'ordination épiscopale du saint. Les interpolations les plus évidentes n'ont pas attiré son attention.

Le regretté P. van Orthroy lui faisait remarquer récemment dans les *Analecta bollandiana*, à propos de ses publications sur sainte Catherine de Sienne, qu'il avait des distractions en lisant les manuscrits. En aurait-il eu aussi en copiant le texte du manuscrit de Metz ? Livre I, c. 2, on lit : *in cujus domo, ultra mare, ipse solus Samson fundaverat*. On ne peut s'en tirer, comme je l'ai fait en désespoir de cause, qu'en donnant à *fundare* le sens inconnu par ailleurs et forcé d'*habiter*. L'édition des Bollandistes fondée sur le manuscrit I, portant correctement d'après une communication de l'abbé Duine : *in cujus domo quam ultra mare ipse solus Samson fundaverat*, et M. Fawtier ne donnant pour ce passage aucune variante, j'en avais conclu

1. Il m'a semblé *passim* que les variantes donnaient fréquemment un meilleur texte. En somme, le texte que nous donne M. Fawtier est difficilement utilisable, si on n'a pas sous les yeux l'ancienne édition Mabillon-Bollandistes.

que M. Fawtier, cette fois aussi, avait été un peu distrait. Cependant pour plus de sûreté, je confiai mes doutes à M. Roger-Clément, conservateur de la Bibliothèque et des Musées de Metz, en le priant de vouloir bien me donner la leçon du manuscrit. Mes doutes étaient fondés : M. Roger Clément poussa l'obligeance jusqu'à m'envoyer un calque du passage en question. On y lit : *in cuius domo quam ultra mare ipse solus Samson fundaverat (quam, avec l'abréviation usuelle quā)*. On aurait pu croire à une correction des Bollandistes : M. Omont m'apprend que le manuscrit I porte également *quam*.

Une autre source grave d'erreurs, de nature à fausser le jugement de M. Fawtier sur les moyens d'information de l'hagiographe et par conséquent sur sa sincérité dans l'exposé des actes les plus importants de la vie du saint, c'est qu'il ne connaît que très superficiellement la situation des pays celtiques d'outre-mer et de l'Armorique bretonne au milieu du VI^e siècle. Quand il nous soutient qu'un siècle (ou deux même) après la fondation du monastère par l'insulaire Samson, on ne sait rien à Dol de ses actes dans l'île ni sur le continent, il ne semble pas se douter que l'Armorique était une simple province du celtisme, en rapports continuels et intimes, à tout point de vue, avec les pays celtiques d'outre-mer : comme le dit excellemment l'abbé Duine, le pan-celtisme, à cette époque n'était pas un vain mot.

Lorsqu'il affirme qu'on ne pouvait, du temps de Samson, sacrer trois évêques à la fois, comme cela se serait fait, d'après l'hagiographe, lors du sacre du saint, parce que dans le Pays de Galles, il n'y avait *jamais eu* plus de sept ou même de quatre évêques à la fois, il raisonne comme s'il avait sous les yeux une carte actuelle de l'Angleterre : au milieu du VI^e siècle, comme je le montrerai en traitant de l'épiscopat de Samson, les territoires bretons s'étendaient sans interruption du sud-ouest au nord-ouest de l'île jusqu'aux terres des Pictes, et des Scots immigrés d'Irlande, et comprenaient un vaste domaine, où les besoins du culte et de l'apostolat pouvaient encore fort bien exiger le maintien d'une coutume dont on comprend sans peine plus anciennement l'établissement.

Personne, avant M. Fawtier, n'avait contesté sérieusement l'ancienneté et l'authenticité de la *Vita prima* de saint Samson. Mgr Duchesne, après avoir établi que cette Vie avait été sûrement rédigée entre le VII^e et le IX^e siècle, inclinait à croire qu'elle l'avait été à une époque assez rapprochée du commencement de cet intervalle. « Cette conclusion s'imposerait tout à fait, ajoutait-il, s'il était sûr que le vénérable octogénaire dont il est question dans le Prologue eût été vraiment le neveu d'Henoc, neveu lui-même de saint Samson¹. » Il n'est pas permis d'en douter devant l'affirmation très nette de l'hagiographe, si *on admet sa sincérité*.

Pour tout esprit non prévenu, quoi qu'en dise M. Fawtier, malgré d'évidents remaniements, la suspicion que peuvent inspirer certaines informations provenant de diverses sources orales, en dépit des exagérations habituelles et comme obligées chez des panégyristes de saints, toujours disposés à voir partout des miracles et au besoin à les imaginer, la lecture de la *Vie* donne, dans l'ensemble, une impression de bonne foi.

L'hagiographe, moine au monastère de Dol, écrit à la prière de son évêque Tigernomalus². Il s'est souvent entretenu dans le même monastère avec un vénérable octogénaire, venu d'outre-mer, des faits et gestes de Saint Samson dans son pays d'origine ; le vieillard tenait ses informations de son oncle Henoc, cousin du saint, qui avait été documenté par la mère même de Samson. Henoc avait aussi écrit une relation des actes du saint *congruis stilis polite*, et le vieillard l'avait fait lire souvent devant lui³. Henoc avait accompagné Samson en Armorique⁴. Il prend le Christ à témoin de sa sincérité (*Christum omnium nostrum salvatorem testem adhibeo*)⁵. Il rap-

1. *Fastes ép.*, 2^e éd., II, 385, note 5.

2. Prologue 1 : *o beatissime apostolicae sedis episcopo Tigernomale* ; ibid. 3 : *o beatissime papa* ; lib. II, 1 et 2 : *o beatissime papa Tigernomale* (en outre 1 : *papa*).

3. *Legere faciebat* est probablement la traduction d'un idiotisme breton équivalant à *legebat*. Pour exprimer l'action verbale, on emploie le verbe à l'infinitif avec l'auxiliaire *faire*.

4. Lib. I, 52.

5. Le texte de M. Fawtier porte : *Christum omnium nostrorum salvato-*

pelle la source écrite ¹. Il invoque également, outre le témoignage de gens religieux et très dignes de confiance, une autre source écrite à propos de l'épisode du diacre Morin ². Il a lui-même séjourné en Galles et en Cornwall, habité le monastère d'Eltut qui avait compté Samson parmi ses moines (*in cuius magnifico monasterio ego fui*) ³; le monastère de Piron, situé non loin de celui d'Eltut, que gouverna Samson pendant un an et demi, a aussi reçu sa visite ⁴. L'ermitage près de la Severn, où Samson avait établi ses frères, était encore un objet de vénération pendant qu'il était dans l'île, ainsi que l'oratoire où Samson venait tous les dimanches chanter la messe et donner la communion ⁵. Il a visité en Cornwall la montagne où se dressait le fameux *simulacrum* : *in quo monte et ego fui signumque Crucis quod sanctus Samson sua manu cum quodam ferro in lapide stante sculpsit adoravi et mea manu palpavi* ⁶. Il a entendu lire l'*indiculus* ⁷ qui invitait Samson à venir au synode où il devait être ordonné évêque. Il est au courant des études du saint sous la direction d'Eltut; il signale une question de haute théologie dont le maître et le disciple ne trouvaient pas la solution; une voix céleste la révéla à Samson pendant qu'il était en oraison une nuit (I, 11). Lorsque ses recherches sont infructueuses, il le reconnaît : *nomen nescio* (I, 38), — *nomen scire non potui* (I, 16).

Si l'évêque Tigernomalus lui a demandé d'être l'historiographe de saint Samson, c'est vraisemblablement à cause de son séjour en Galles et en Cornwall, dans des lieux où la mémoire du saint était particulièrement en honneur et aussi à cause de son intimité avec le vénérable neveu de Henoc.

rem ac testem habeo. Je cite d'après le ms. D. *Ac* qui est évidemment fautif manque dans 4 mss.

1. Lib. I, 38.

2. Lib. II, 8. Le texte de M. Fawtier n'a pas *vir*, 5 mss. ont *religiosi virique probatissimi*...

3. Lib. I, 7.

4. Ibid., 20, 36.

5. Lib. I, 41.

6. Lib. I, 48.

7. M. Fawtier, *Vie*, p. 50, lui fait dire qu'il a vu l'*indiculus* : son texte porte (lib. I, 42) : *quod indiculum ego audivi lectum*. Le ms. K (XII^e s.) a : *legi*.

Seul, M. Fawtier tient l'hagiographe pour un faussaire et entend démontrer que son œuvre est une fabrication de basse époque (VIII^e-IX^e siècle), pour une foule de raisons plus ou moins graves que j'énumère en les résumant :

l'hagiographe, après avoir indiqué ses sources, se contredit presque aussitôt ;

il veut nous faire croire à l'existence de *Gesta emendatiora*, expression empruntée à Grégoire le Grand ;

il ne sait pas le nom du vénérable vieillard, neveu de Henoc ;

les noms des parents de Samson, il les a puisés dans des litanies ; la stérilité d'Anna, mère du saint, est une répétition de la stérilité d'Anna, mère de la Vierge Marie ;

la *Vita secunda* du IX^e siècle qui présente la leçon Widianus au lieu de *Guedianus*, sur laquelle on s'est appuyé pour supposer une rédaction plus archaïque, est l'œuvre d'un clerc neustrien ;

de ses voyages outre-mer l'hagiographe n'a guère rapporté que des légendes topographiques et des traditions folkloriques : il ne nous apprend rien de précis sur les actes de Samson dans l'île de Bretagne ;

il y a de fortes raisons de mettre en doute l'ordination épiscopale de saint Samson dans l'île ;

en tout cas, le Samson qui signe au Concile de Paris, quoique du même temps (ce que conteste la *Réponse*), ne peut être celui de Dol ; même réelle, son ordination n'eût pas été tenue pour valable par les évêques francs ; ils ne l'eussent pas admis à siéger avec eux, son ordination n'ayant pas été faite suivant les règles canoniques. D'ailleurs le martyrologe de Saint-Wandrille, dans le voisinage de Pental, lui donne simplement le titre d'abbé ;

l'hagiographe ne sait à peu près rien de la vie du saint sur le continent ; l'histoire de Commor (*Cunomor* dans la *Vie* de M. Fawtier) et de Iudwal ne soutient pas l'examen et d'ailleurs se passe en France ;

le style, le vocabulaire, la syntaxe de la *Vie*, qui, d'après l'abbé Duine, s'accorderaient parfaitement avec l'idée qu'on

pourrait se faire d'un compatriote de Gildas et d'un contemporain de Grégoire de Tours, ne prouvent rien ¹ ;

L'hagiographe ne nous parle pas de saint Martin de Tours, ce qui serait un signe d'hostilité qui ne se comprendrait guère que chez un auteur breton du ix^e siècle ;

Fortunat dans sa Vie de saint Pair d'Avranches qui est dans le voisinage de Dol, ne connaît pas Samson, qui pourrait bien, en réalité, ne pas avoir vécu à la même époque :

en somme, de la Vita Samsonis, on n'en retire à peu près rien de certain sinon que Samson passe à juste titre, pour le fondateur des monastères de Dol et de Pental, les circonstances de la fondation de Pental restant toutefois mystérieuses.

C'est, on le voit, un réquisitoire complet, implacable : impossible d'être plus net, *plus tranchant*. La condamnation, heureusement, n'est pas sans appel et j'ai confiance que le nouveau procès se terminera par l'acquiescement de notre innocent hagiographe.

La question des sources est, cela va sans dire, d'une importance capitale. Est-il vrai, comme l'avance M. Fawtier, qu'il y ait une contradiction entre le C. 2 du Prologue et le C. 45 du livre premier ? L'hagiographe déclare qu'il a tiré parti de ses conversations avec l'octogénaire neveu de Henoc et d'une relation écrite de celui-ci. D'après M. Fawtier, la partie qui concerne les actes du saint outre-mer est de source purement orale ; la relation écrite ne porte que sur ses faits et gestes sur le continent. « Comment se fait-il alors, dit notre critique, que l'on trouve des expressions semblant dénoter un emprunt à un texte écrit, comme : *ut narrare postea suum patrem audivimus* ? Ces paroles qui, de l'aveu même de l'auteur, devraient se trouver dans la bouche d'Hénoc, ne peuvent être, en réalité, attribuées qu'au vénérable vieillard, mais celui-ci n'est dit nulle part avoir connu Amón. »

Au lieu de se livrer à une étude approfondie du paragraphe si important des sources, dont la langue est si embarrassée, M. Fawtier trouve plus expéditif de nous donner de

1. Réponse, p. 11.

ce passage la traduction de La Borderie, après avoir pris toutefois la précaution de la déclarer *excellente* ¹.

L'hagiographe, après avoir parlé de ses entretiens avec le vieillard, poursuit en ces termes : *et non solum hoc, sed etiam quamplura ac delicata de ejus prodigioribus actibus quae citra mare in Britannia ac Romania mirabiliora fecit verba, supradictus sanctus diaconus Henoc nomine, congruis stilis polite ultra mare adportavit, et ille de quo nuper praefati sumus venerabilis senex semper ante me in isto monasterio* ² *commanens legere ac pie diligenter faciebat.*

Si on prenait le texte à la lettre, il faudrait admettre que Henoc, après avoir écrit les merveilleuses actions du saint en Armorique bretonne et en pays roman, a transporté sa relation outre-mer, ce qui ne s'expliquerait qu'en supposant qu'il est retourné dans son pays natal après la mort de Samson, car autrement sa narration eût été incomplète. Il en aurait toutefois laissé une copie à Dol, puisque son neveu l'y faisait lire constamment. Il me semble qu'un fait aussi important que le voyage d'un personnage si intimement mêlé à la vie du saint son parent, qui avait tant contribué à le faire connaître, aurait été mentionné par l'hagiographe, ne fût-ce qu'incidemment. En tout cas, il serait *a priori* parfaitement invraisemblable que Henoc qui a été documenté sur les faits et gestes du saint dans l'île par la mère de Samson elle-même, se soit abstenu de les consigner par écrit, s'en fiant à la mémoire de son neveu, et se soit rigoureusement astreint à ne parler que des actes de son héros de ce côté-ci de la mer. Il est tout aussi invraisemblable que le vénérable vieillard n'ait fait lire au monastère de Dol que ce qui touchait à la vie du saint sur le continent. Et de fait il existait de Henoc une relation écrite plus ou moins complète de la vie insulaire de Samson. Livre I, C. 38, au sujet d'un *emerguminus* guéri en Irlande par Samson et devenu depuis son compagnon fidèle sur le continent, l'hagiographe, qui avoue ne pas connaître son nom, tient pour cer-

1. Réponse, p. 4. La Borderie a pris de bien grandes libertés avec le texte : sa traduction se range dans la catégorie des *belles infidèles*.

2. Le texte donne *istud monasterium* : var. *isto monasterio*. *Romania* est une variante ; le texte a : *Romana*.

tain d'après des relations transmarines dont il a déjà été question, que ce personnage est mort à Pental après avoir mené une existence excellente et élevée : ...*referentibus autem mihi de eo litteris transmarinis supra jam insignatis in Penetale monasterio*¹ *quievisse atque inibi optimam et arduam*² *vitam duxisse certum teneo*. L'energuminus était abbé de son monastère ; il n'est donc nullement surprenant qu'on se soit occupé de ses faits et gestes jusqu'à sa mort, après son émigration. Il est de toute évidence que par les lettres transmarines dont il a été question, l'hagiographe désigne la relation de Henoc.

Un autre passage du lib. II, C. 8 semblerait indiquer une relation écrite indépendante, conservée dans un monastère du Pays de Galles, d'un épisode auquel a été mêlé Samson.

Il s'agit de la curieuse histoire du diacre Morin, mise par écrit dans le monastère même où il habitait : *ut mihi comperti ac religiosi viri*³ *et quod*⁴ *majus est litterae ipsius loco*⁵ *ultra mare catholice conscriptae tradiderunt*.

1. Texte : *monasterium* ; var. *monasterio*.

2. *arduam* traduit l'irl. *ard*, gall. *ard*, élevé : *Budoc* est surnommé *arduus*.

3. Je rétablis *vir*i d'après les variantes : *ut mihi religiosi virique probatissimi*.

4. Texte : *quid* ; var. *quod*.

5. *Locus* a fréquemment le sens de monastère, et aussi de cellule, ermitage. Il a conservé ce sens dans le gallois *mynach-log*, monastère. Dans les poésies galloises du XII^e siècle, *lloc* a le même sens que *llann*, qui a ce sens. *Myv. arch.*, p. 177. L. 1, en parlant du monastère de saint Tyssiliaw, le poète dit : *breiniawc loc*, monastère privilégié ; p. 178, 1 : *balch y lloc*, superbe est son monastère ; *berth y lloc*, riche est son monastère ; le monastère de Saint Cadvan (*Llan-gadvan*) est qualifié aussi bien de *lloc* que de *llann* (ibid., 24.8.17 : *uchel loc*, *uchel lann* (monastère élevé). Dans la *Vita Samsonis*, *locus* a assez souvent ce sens ; le monastère de Piron est appelé *locus* (I, 23) ; de même l'habitation ou ermitage des frères du saint (I, 24) ; le monastère d'Eltut (I, 7) ; le monastère de Morin (II, 10). Le monastère de Dol est qualifié de *locus* : *in illo eminentissimo atque optimo loco in quo sanctus Samson quiescit in pace* (lib. II, 15).

Dans le *Book of Llandav*, le monastère de Mochros fondé par Dubric et dont l'évêque Comereg fut aussi abbé est qualifié de *locus* ainsi d'ailleurs que *Llandav* (p. 71) : *Locus Mochrosi super ripam Guy* ; il est donné à l'Eglise de *Llandav* : *ut ille prior locus posteriori semper serviret*. Dans la charte du roi Aethelred (994) adressée à l'évêque Ealdred, le monastère de saint Pe-

Il n'y a donc aucun doute que la source de l'hagiographe pour la vie de Saint Samson aussi bien outre-mer que sur le continent ait été à la fois orale et écrite, sans qu'on puisse préciser dans quel cas l'hagiographe use de l'une ou de l'autre, la plupart du temps¹. Il n'y a aucune contradiction entre le C. 2 du Prologue et le C. 45. Au surplus M. Fawtier a corrigé inutilement son texte ; et l'a en tout cas mal interprété. Samson voit en songe à ses côtés un grand homme brillant d'un grand éclat et s'en effraie : ...*qui (Samson) et ipse, ut narrare postea suo pa(t)ri audivimus ...intremuit*. Notre critique remplace, sans le dire, *suo patri* que donnent le manuscrit de Metz et cinq des manuscrits les plus anciens, par la variante *suum patrem*, et veut que le vénérable vieillard représentant seul la source orale pour les événements insulaires suivant une idée dont je viens de faire justice, ait entendu le père du saint raconter le fait par la suite. Or l'hagiographe parle ici en son nom ; il faut traduire : *et lui-même, comme nous avons entendu dire qu'il (Samson) le racontait dans la suite à son père... trembla* (on peut sous-entendre *eum*). Que si M. Fawtier tient à *suum patrem*, on peut interpréter : « *comme nous avons entendu dire que son père ensuite le racontait*. » Il s'agit vraisemblablement de personnes avec lesquelles l'hagiographe s'est entretenu de ces faits dans l'île.

Le texte du paragraphe des sources est trop corrompu pour qu'on puisse, en l'absence de variantes importantes, le restituer sans appréhension. Il est vraisemblable, si on met en regard de *litteris transmarinis*, l'expression *ultra mare adportavit*, qu'il ne s'agit pas de relations écrites² que Henoc aurait transportées

trock est : *locus atque regimen sancti Petroci* (Haddan and Stubbs, *Councils*, I, p. 687-6).

On sait la fortune qu'a eue *loc* dans l'onomastique bretonne armoricaine.

1. Cf. plus bas, les remarques au sujet de la femme de Childebert. Il ne faut pas oublier que la source orale est assez variée. Elle ne repose pas seulement sur les récits du neveu de Henoc. L'hagiographe nous parle, en divers endroits, de conversations qu'il a eues dans l'île même dans les lieux fréquentés par le saint. Il tient par exemple le récit de la mort d'Eltut des moines du monastère du saint dans lequel il nous dit lui-même avoir été (lib. I, 7).

2. Lib. I, 45 *ultra mare* désigne l'Armorique.

dans l'île, mais au contraire de relations qu'il aurait rapportées d'outre-mer. En en usant vis-à-vis du texte d'une liberté grande, je me hasarderais à proposer la lecture suivante : *et non solum hoc sed quamplurima ac delicata de ejus prodigioribus actibus, quae citra mare in Britannia ac Romania mirabiliose fecit, verba* [ET QUAE] ¹ *supradictus sanctus diaconus Henocus nomine, congruis stilis polite ultra mare adportavit, ille* ² *de quo nuper praefati sumus venerabilis senex semper ante me in isto monasterio* ³ *commanens pie legere ac diligenter faciebat.* Je traduirais mot à mot : « et non seulement cela, mais beaucoup et de délicats récits au sujet des actions prodigieuses qu'il avait merveilleusement accomplies de ce côté-ci de la mer en Bretagne et en Romanie, et ceux qu'avait apportés d'outre-mer [écrits] soigneusement en style congru le saint diacre du nom de Henoc, le vénérable vieillard dont nous venons de parler demeurant avec moi dans ce monastère les faisait continuellement lire devant moi avec un soin pieux et diligent. »

Il s'ensuivrait que le *congruis stilis polite* porterait surtout sur la vie de Samson outre-mer et serait l'œuvre particulière de Henoc, ce qui serait fort naturel. Quant aux récits des actes du saint sur le continent, ils ont pu être rédigés par d'autres que par lui. Le vénérable vieillard lui-même a pu y mettre la main. Quoi qu'il en soit d'ailleurs, ma conclusion précédente au sujet des sources orale et écrite reste inattaquable. Quant aux *Gesta emendatiora* à l'existence desquels l'hagiographe, d'après M. Fawtier voudrait nous faire croire, cette expression, empruntée à Grégoire le Grand, que Mgr Duchesne qualifiait justement d'*incongrue*, vise sans doute, suivant l'hypothèse de l'abbé Duine, la vie rédigée par Henoc *congruis stilis polite*. M. Fawtier n'y revient pas dans sa Réponse.

Comment l'hagiographe ne sait-il pas, se demande M. Fawtier, le nom du vénérable octogénaire lorsqu'il connaît celui de son oncle ? L'abbé Duine lui a répondu qu'il n'eût eu

1. J'ajoute *et quae* ; le *quae* qui précède a pu contribuer à le faire omettre.

2. Je supprime *et* devant *ille*.

3. Texte : *istud monasterium* ; var. de 5 des plus anciens mss. : *isto monasterio*.

aucune peine à lui donner un nom, s'il avait été un faussaire ; on peut même dire, si on en croyait notre soupçonneux critique, un spécialiste en faux. Aussi n'y reviendrais-je pas, s'il n'y avait peut-être là un trait de mœurs celtiques des moins connus et des plus intéressants. L'oncle, surtout l'oncle maternel, avait chez les anciens Celtes, insulaires et même continentaux, une situation privilégiée et jouait souvent dans la famille un rôle prépondérant. C'est un reste de la filiation utérine, qu'il ne faut pas confondre avec le matriarchat, parfaitement conciliable avec l'autorité du père de famille. M. d'Arbois de Jubainville qui la repoussait, avec raison, en ne tenant compte que des lois irlandaises, a mis le rôle de l'oncle en relief dans son substantiel opuscule sur *La Famille Celtique*.

Il en cite un exemple du IV^e siècle avant notre ère : Ambicatus Biturix confie le commandement de deux armées dont il envoie l'une conquérir l'Italie, et l'autre le pays qui est devenu la Bohême, à ses deux neveux, *filis de sa sœur*. Le Calédonien Lossio Veda, dans une inscription du III^e siècle trouvée à Colchester, donne pour toute filiation : *nepos Vepogeni*. Un Britton, dans une inscription funéraire du IV^e siècle, découverte à Winsford Hill, Somersetshire, se trouve suffisamment qualifié par : *Carataci nepus* ¹. L'hagiographe aurait pu correctement, en faisant un peu d'archaïsme onomastique, se contenter de l'épithète : *Senaci nepos*, mais j'y pense : pourquoi M. Fawtier, si exigeant pour le moine dolois, ne lui reproche-t-il pas de n'avoir pas fait connaître son propre nom ?

M. Fawtier (*Vie*, p. 75) qui soumet l'hagiographe à un interrogatoire des plus serrés (on dirait d'un confesseur vis-à-vis d'un pénitent peu communicatif), demande encore pourquoi il est allé prendre dans des *litanies* le nom du père et de la mère de Samson, Ammon et Anna. Il faut que M. Fawtier ait lu bien légèrement son texte, qu'il soit en outre fort peu au courant de la liturgie, pour lancer d'aussi imprudentes affirmations.

1. J. Loth, *Le sens de nepos dans deux inscriptions latines de Grande-Bretagne* (communication à l'Académie des Inscriptions, août 1922).

Voici le texte (lib. I, 1) : ... *et in nominibus offerentium utroque parentum nomina singula juxta sancti Samsonis altare ad missam cantandans legere quam multis vicibus audivi*¹. Il s'agit très évidemment de diptyques dont la lecture faisait partie de la messe. « Rien n'est plus naturel que ce *memento* des parents de Samson à la messe célébrée près du tombeau du bienheureux². » Forcé de reconnaître son erreur³ M. Fawtier n'est pas cependant satisfait (*Réponse*, p. 7-8) : « l'auteur ne dit pas que ce soit à Dol et le fait qu'il emploie la première personne semblerait indiquer que c'est lui et non son ou ses auditeurs, qui a entendu cette lecture des diptyques. Dans ce cas, la valeur de cette confirmation par un texte connu de tous les auditeurs disparaît. » L'auteur ne dit pas que ce soit à Dol, parce que c'est évident ; il est évident aussi qu'il n'était pas seul à entendre la messe, à moins qu'à ce moment les assistants n'aient été frappés de surdité ; il serait cruel d'insister. Comme me le fait remarquer l'abbé Duine, il n'y avait qu'une messe de communauté au vi^e siècle ; c'est plus tard que tous les moines ou la plupart du moins se mirent à célébrer la messe quotidienne.

J'ai soutenu que les noms d'Ammon et d'Anna étaient celtiques, en citant à l'appui plusieurs inscriptions de pays celtiques ou ayant fait partie de ce qu'on a appelé l'empire celtique au moment de sa plus grande extension⁴. M. Fawtier constate l'existence du nom de *Ammo* (*Ammonis*, *Ammoni*) dans quatre inscriptions (à Alkofen, Allemagne ; Peñalva de Cas-

1. Le ms. R donne une variante intéressante : *offerendis* : la messe, en gallois comme en breton, se dit *offeren* du latin *offerenda* : mais *offerentium* est la bonne leçon : il désigne ici les *officiants* ; le gallois *offeiriat* ou *yffiriat*, a le sens de *prêtre*. Un ms. a *in ore omnibus* ; le texte correct serait peut-être : *in ore omnium offerentium* : ou : *et in omnibus offerendis*.

2. Duine, *Compte rendu*, p. 338. M. Fawtier (*Réponse*, p. 9) fait observer à l'abbé Duine qu'il ne s'agit pas du tombeau du saint ; aussi l'abbé Duine n'a-t-il pas traduit ainsi **altare*, mais l'a interprété ainsi. Il est évident qu'ici c'est équivalent.

3. M. Fawtier (*Réponse*, p. 8) prétend que dans les diptyques que nous possédons, il n'a vu aucun cas analogue à celui que rapporte la *vita*. Il n'avait pour se convaincre du contraire qu'à lire des diptyques du vi^e siècle, par exemple, chez Migne, P. L. 18, col. 395-398 (note de l'abbé Duine).

4. La vie plus ancienne des Samson, p. 13-15. *Ammus* que l'on trouve aussi a vraisemblablement la même origine que *Ammon*.

tro, Espagne ; la Foux en Remoulins¹, Gard ; Irsch, province de Trèves : inscription mutilée). La liste de M. Fawtier est incomplète. Il eût trouvé dans le *supplément* de Holder : *Amo* (Tours) CIL. XIII 1010, 2944 bis, *Amo* (Bavai) 3044 b, *Amo* (près de Tongres) 30515. Voilà donc sept exemples d'*Ammo* ou *Amo*, dont six au moins en pays incontestablement anciennement celtiques. Celle de la Foux est particulièrement intéressante : *Esciggorix Ammonis* f. *Apollini*. Rien de plus celtique que le nom du fils. M. Fawtier s'en tire bien simplement : c'est le cas d'un Gaulois dont le père avait pris un nom romain ; celui de Jupiter Ammon ! Ce serait donc là, logiquement, l'origine du nom des six autres *Ammo* des inscriptions ? Pour Anna, M. Fawtier, tout en constatant que ce nom se trouve dans quatre inscriptions d'Espagne, deux de Serbie, une de Dalmatie, une de Bordeaux, deux de la province de Trèves, nie aussi sa celticité. Il veut bien admettre que des Celtes aient porté ces noms, « mais conclure que ces noms sont celtiques, c'est exactement comme si de ce qu'en temps de crise russophile le nom d'Olga fut donné à un certain nombre de fillettes françaises, on voulait conclure qu'Olga est français ». Nous savons au moins d'où vient Olga ; si les noms d'Ammon et Anna que l'on trouve sur des points fort éloignés du domaine celtique ne sont pas celtiques, que M. Fawtier veuille bien nous dire où les Celtes les ont pris. Il triomphe de ce qu'on ne les a pas trouvés jusqu'ici dans l'île de Bretagne : je le renvoie à ce sujet aux *Inscript. Britanniae lat.* d'E. Hübner, quoique le nombre des inscriptions latines de ce pays se soit depuis l'apparition de cet ouvrage sensiblement accru. Il y verra que les seuls monuments abondants de la Bretagne romaine sont militaires, que les manifestations de la vie civile, sans excepter les *Instrumenta domestica*, sont plus rares que dans les autres provinces de l'empire romain. A côté d'Anna, des inscriptions donnent aussi² *Annicus* et même *Annius*. Les *Ammo* et *Anna* des inscriptions n'ont évidemment

1. M. Fawtier (*Réponse*, p. 6) cite de façon incomplète : *moulin de Foux*, Gard.

2. Mon confrère M. Blanchet en a trouvé des exemples dans l'*Année épigraphique* (*Revue Archéologique*).

rien à voir avec la Bible. L'exemple le plus ancien de l'introduction des noms de l'Ancien Testament chez les chrétiens d'Occident est de la fin du IV^e siècle ; il y en a un autre de 406 (*Dictionnaire de Montigny*, p. 236, 516).

Dans sa *Réponse*, p. 5, M. Fawtier fait la remarque que j'ai insisté *particulièrement* sur la celticité de ses noms. Au point de vue linguistique, j'ai apporté les arguments qui me paraissaient militer en faveur de leur origine celtique : je viens, je crois, de les renforcer encore, mais je n'y attache pas la *moindre importance* au point de vue de la sincérité de notre hagiographe : qu'ils soient celtiques ou bibliques, peu importe. Des noms de l'Ancien Testament se sont introduits de bonne heure chez les Brittons, d'après leur vocalisme surtout qui est celui des mots latins empruntés du I^{er} au V^e siècle de notre ère. Ils remontent dans l'île à l'époque romano-chrétienne : le nominatif *Salomō* dont l'*ō* long final a été traité comme *o* long celtique final, c'est-à-dire a pris la valeur d'*i* long en passant par *o* fermé et *ü*, a donné le vieux-gallois *Selim*, moyen-gallois *Selyv*. *Salomōnem* est devenu en vieux-breton *Salamūn*, breton actuel *Salaun* ; *Samsonem* a donné régulièrement *Samzun*, nom courant sur les côtes du Morbihan, en particulier à Belle-Ile : cf. *Loc-samzun* en Melrand. *Samuël* se trouve en vieux-gallois sous la forme *Samuil*, moyen-gallois *Sawyl*. De *Jacobus*, on a eu en breton *Jegu*, *Jagu*. Le nom gallois *Deinioel*, breton Denouel remonte à *Daniël*. *David* a donné en gallois et breton *Dewi*. On trouvera plus loin *Jonas*.

M. Fawtier m'invite obligeamment, pour achever de me convertir à l'origine biblique des noms d'Ammon et d'Anna, à parcourir l'Évangile de la Nativité. « Notre auteur a pillé ce texte, y a pris l'histoire de la conception tardive d'Anna, et *peut-être* même l'idée des verges d'argent. Nous voyons en effet dans cet évangile apocryphe Joseph et les autres candidats à la main de la Vierge venir au temple une verge à la main pour donner à la prophétie, selon laquelle celui qui devait épouser Marie verrait sa verge fleurir, l'occasion de se réaliser. *Il ne me semble pas douteux* ² que notre hagiographe a pris là l'idée

1. On remarquera le *crescendo* de *peut-être* à *il ne me semble pas douteux*.

des verges offertes par les parents du saint, seulement il a donné une *coutume celtique analogue* ¹ ». A propos de l'Évangile de la Nativité, je laisse la parole à l'abbé Duine ². « J'avoue ne pas voir la relation qu'il y a entre cet apocryphe et la *Vita Samsonis*. D'ailleurs l'Évangile de la Nativité n'emploie pas le nom d'Ammon. Quant à l'Écriture, elle n'associe jamais ce vocable à celui d'Anna. Le seul endroit où j'ai réussi à les trouver réunis est la légende de S. Jude-Quiriac, évêque de Jérusalem, fêté au 1^{er} mai. Sa mère s'appelait Anna et le martyr qu'il endura sous l'empereur Julien convertit l'enchantement Ammon (encore faut-il observer que l'*incantator* porte le nom d'un dieu païen). » Quant à l'emprunt à la Bible de l'idée de la verge, il faut vraiment être bien à court d'arguments pour le supposer. Il n'y a à peu près rien de commun entre le récit de la *Vie* et celui de la Bible. Ce *magister* auquel les parents du saint ont recours pour *faire cesser la stérilité d'Anna*, conseille au père d'offrir une verge d'argent de la taille de sa femme (lib. I, 3). Mieux inspiré (*Vie*, p. 37), M. Fawtier reconnaissait que le sacrifice des verges d'argent est un rite païen dont on a de nombreux exemples dans le *folklore gallois même* ³.

Il n'y a qu'un seul point intéressant dans cette querelle : y a-t-il véritablement parallélisme entre la *Vie* et la Bible en ce qui concerne la stérilité d'Anna ? Je ne crois pas pouvoir mieux faire que de reproduire la réponse que j'ai déjà faite à cette question ⁴ : « J'irai jusqu'à admettre que le nom d'Anna ait induit, non point peut-être Henoc, mais un admirateur du saint plus éloigné de l'événement à crier au miracle pour la naissance tardive de Samson et à instituer ainsi un parallélisme flatteur pour le héros, mais, lorsqu'on y regarde de plus près, on s'aperçoit bien vite qu'on est en présence d'un fait

1. *Réponse*, p. 7.

2. *Objections*, p. 174. La forme *Ammun* qu'on trouve en moyen-gallois est une forme relativement récente et littéraire. C. *barwn*, baron, etc. Régulièrement ont eût eu : *Ammūn*.

3. Dom Plaine avait déjà fait la remarque que l'histoire des verges se retrouve dans la vie de St Brieuc.

4. *La vie la plus ancienne de s. S.*, p. 13-14.

qui n'a rien de surprenant. On a même là, il me semble, une preuve frappante de la sincérité de l'hagiographe : l'événement est hors de proportion avec les exagérations du commentaire ; l'auteur nous donne impartialement l'histoire vraie et la légende. En effet, si Ammon et Anna sont inquiets au sujet de leur postérité, c'est qu'Afrella (*Aurella*), sœur d'Anna, a eu trois fils, tandis qu'Anna reste stérile, et cependant, nous dit-il, elle n'était pas plus âgée que sa sœur ¹. D'ailleurs ce qui le confirme surabondamment et prouve que les époux n'étaient nullement dans un âge avancé, c'est qu'après Samson, ils eurent encore cinq fils et une fille ². »

Avec un scrupule peut-être excessif en pareille matière, M. Fawtier, ému du caractère légendaire et folklorique des exploits attribués à Samson par son panégyriste, a fouillé jusque dans la littérature scandinave pour trouver à notre saint un héros éponyme ! « Il n'est pas impossible qu'il y ait eu un héros nommé Samson connu à cette époque. Il y eut bien un peu plus tard Samson le Blond, fils d'Arthur, dont la saga nous raconte les exploits en Irlande, en Angleterre et dans le Bretland (Galles et Cornwall) ; on peut avec beaucoup de hardiesse admettre que notre rédacteur a enrichi le saint brittonique des exploits de son homonyme celtique, peut-être déjà en quelque sorte christianisé sous l'influence du clergé indigène ³ ». Ce morceau de haute critique littéraire est accompagné d'une note que je me reprocherais de ne pas reproduire : après avoir cité les éditions de la saga en question, M. Fawtier poursuit : « M. Henry G. Leach a eu l'obligance de traduire pour moi ce texte scandinave ; je dois reconnaître que les exploits du fils d'Arthur, à part peut-être un combat contre une sorcière des eaux, n'offrent aucune analogie avec ceux de notre saint ; néanmoins il est curieux de constater que le théâtre de leur activité est le même ⁴. » Sans commentaire.

1. Lib. I, 2 : *desperato, itaque feminei uteri foetu, non pro aetatis sed naturae inequalitate cum sorore*. Je rétablis le texte d'après des variantes. Celui de M. Fawtier a : *desperato itaque feminini uteri foetum*.

2. Et non quatre fils et une fille comme je l'avais dit par mégarde et comme M. Fawtier me le fait remarquer.

3. *Vie*, p. 77-78.

4. Note 2 à la page 77.

Je signalerai à M. Fawtier un autre homonyme de saint, et cette fois dans le Pays de Galles : *Samson Vinsych* ¹ ; mais pour lui épargner une déconvenue, je m'empresse de déclarer qu'il n'a rien de commun avec le nôtre.

A propos du nom de Henoc, je crois devoir citer intégralement la remarque de M. Fawtier dans sa réponse p. 8, note 6, parce qu'elle est caractéristique de ses procédés de discussion et de son tour d'esprit. « Qu'Henoc soit le nom celtique Senoc, c'est possible ; mais quand M. Loth déclare : « le nom d'Henoc n'a rien de biblique », il fait erreur : on le trouve vingt fois dans la Bible, comme on peut s'en rendre compte à l'aide de la première concordance venue. » Or j'ai écrit : « le nom du diacre Henoc n'a rien de biblique ; il est d'ailleurs hors de discussion. Il remonte à un vieux celtique **senāco-s* (irl. *senāh*) » et en note, je renvoie aux *Inscr. Brit. Christ.* de Hübner. Il saute aux yeux que j'ai voulu dire que le nom de Henoc remontant à un vieux celtique *senāco-s* (et non *senoc*), nom d'ailleurs bien connu à l'époque chrétienne, ne pouvait être assimilé à son quasi-homonyme de la Bible. M. Fawtier affecte de n'avoir pas compris : il insinue que je ne connais pas le nom biblique et que je n'ai jamais ouvert une Bible ! je serais en droit de lui dire qu'il est impertinent : je me contenterai de lui prouver qu'il est léger et imprudent. La forme Henoc est excessivement rare dans la Bible : il n'y en a guère, je crois, qu'un exemple : Eccli : XLIV, 16 : *Henoc* placuit... La forme courante est Enoch (Genèse : IV, 17, 18 ; V, 18, 19, 21, 22, 23 ; XXV, L ; Exode : VI, 14 ; Nombres : XXVI, 5 ; Eccli. XLIX, 16). Cf. Epître aux Hébreux : XI, 5 ; Enoch ; Epître de Jud, 14 ; Enoch. Dom Gougoud (*Chrét. celt.*, p. 261) remarque que l'exceptionnel destin d'Elie et Enoch a extrêmement frappé l'imagination celtique. Il donne (p. 263) des preuves de la circulation du fameux livre d'Enoch chez les Celtes. Le fragment d'une version de ce livre, ajoute-t-il, s'est conservé dans un manuscrit du VIII^e siècle, d'origine bretonne. En vieil irlandais, on trouve Enoch et Enóc ² (*-óc* imité de la terminaison irlandaise

1. J. Loth, *Mab.*, 2^e éd., I, 267.

2. Whitley Stokes and Strachan, *Thesaurus palaeoh.*, I, 496, 505 ; II, 309 ;

biën connue -óc). En gallois, on peut citer *Enoc* (Livre de Taliessin, Skene, *Four anc. books of Wales*, II, 123, 18).

Même page de la *Réponse*, note 3, à propos d'Umbraphel, M. Fawtier me rappelle aux saines méthodes linguistiques : « je doute d'ailleurs qu'un nom quelconque soumis au traitement auquel M. Loth soumet celui d'Umbraphel ne donne quelque chose de brittonique ». Cette fois, c'est surtout de l'outrecuidance. Tout celtiste, versé particulièrement dans l'étude du brittonique, décomposera ce nom comme moi : il n'y a d'incertitude que pour le sens et peut-être la forme de -phel. Les composés en *ambi-ro*, forme vieille brittonique de *umb-ra*, sont bien connus aussi bien en goidélique (**embi-ro*-) qu'en brittonique. La conservation de *b* est un trait archaïque intéressant. Au surplus, je me suis assez clairement expliqué au sujet de ce nom pour tout esprit attentif, sans qu'il soit nécessaire d'insister.

M. Fawtier (*Réponse*, p. 1-10) résume d'une façon incomplète et inexacte ce que j'ai dit du nom de l'évêque Tigernomalus. « Selon M. Loth, ce nom se trouve avec la même forme... dans une inscription chrétienne... du Cornwall²... les caractères, d'après Hübner, sont du VII-VIII^e siècle. M. Loth remarque d'ailleurs lui-même que l'on trouve la forme Tigernomaglus dans la vie de saint Paul Aurélien écrite en 884 par Wurmonoc. On ne peut donc se servir de la forme Tigernomalus pour dater la Vita Samsonis du VI-VII^e siècle plutôt que du IX^e. » Le fait que le nom se trouve avec la même forme à peu près à la même date, dans une inscription chrétienne du Cornwall — fait déjà fort intéressant à constater — m'a fait tout justement douter qu'il faille assimiler Tigernomalus à Tigernomaglus : « il n'est cependant pas sûr que le second terme soit *maglo-s* (chef), en raison de la concordance de la forme cornique et de la forme bretonne, évidemment indépendantes l'une de l'autre³. » Contrairement à ce que les lecteurs de

1. *La vie la plus ancienne de s. S.*, p. 16.

2. Je l'ai citée : *Conetoci fili Tigernomalus* (*La vie la plus ancienne de s. S.*, p. 18).

3. Une faute dans l'inscription latine pour un nom aussi connu est invraisemblable. On peut penser à un second terme -*amali* pour *samali*-, semblable. Ces composés sont très communs en irlandais. En vieil irl. on a

M. Fawtier pourraient supposer, je n'ai pas fait état de la forme *Tigernomalus* pour dater la vie.

Dans mon étude sur la vie la plus ancienne de saint Samson, j'avais impartialement fait remarquer que la forme *Guedianus*, nom du chef des adorateurs de la pierre levée en Cornwall, ne pouvait guère être antérieure au IX-X^e siècle, plus exactement à la première moitié du IX^e siècle¹, et qu'il y avait là, à n'en juger que par les manuscrits, un argument en faveur de la thèse de M. Fawtier. Mais l'abbé Duine m'ayant rappelé que la forme *Widianus* existait dans la *vita secunda* du IX^e siècle, j'en avais conclu que les manuscrits dont s'était servi l'auteur de cette vie et Baudry² même étaient plus anciens que ceux sur lesquels repose actuellement la *prima*. M. Fawtier déclare tout net que le rédacteur de la *secunda* est un moine neustrien et qu'il n'y a pas à tenir compte de la forme *Widianus*, les scribes francs confondant constamment *gu* et *uu*. Il va même plus loin : s'emparant de la chronologie que j'ai indiquée pour *Guedianus*, il y voit une confirmation de sa théorie.

« En définitive, si l'on doit attacher quelque importance à la graphie de ce nom, nous avons le fait indiscutable des 17 manuscrits de la rédaction B (rédaction la plus ancienne), nous ayant conservé le passage où intervient le comte cornouaillais, qui tous l'appellent *Guedianus*, forme qui ne peut être antérieure au IX-X^e siècle³. »

encore conscience du sens de -*amail*, mais le mot, en réalité, est devenu un vrai suffixe : irl.-moderne : *tighearnmbail* (**tigerno-samali*-), impérial, dominateur (semblable à un chef, primitivement). Notre Tigernomalus, dans ce cas, devrait s'écrire *Tigernamalus*. En vieux breton, il y a de ces composés : *Uur-hamal*, *Uuiu-hamal* (cart. Redon); cf. *Book of Llandav* : *Gur-haval*. *Hamal*, moyen bret. *haval* était usité isolément dans le sens de *semblable*, d'où, par conscience étymologique, la conservation de *h* intervocalique pour *s*. Mais il est fort possible qu'à une époque plus reculée, dans des composés remontant au vieux celtique, *s* ait complètement disparu. Dans les inscriptions oghamiques les plus anciennes (V^e siècle), il n'y a plus trace de *s* intervocalique.

1. L'exemple le plus ancien de *gu*- pour *uu*- est de 833 dans le Cart. de Redon, très riche en noms commençant ainsi : *Guor-gomed*; cf. 834 *Gulugan*.

2. Baudry a pris le nom dans la *secunda*.

3. *Réponse*, p. 9.

Je vais étonner M. Fawtier en lui prouvant qu'il n'a jamais été plus mal inspiré : défaut de méthode, absence de critique sur le texte même, conclusion hâtive, faussée par une étude incomplète de la question en cause : voilà ce qui ressort de son argumentation ; en un mot en raccourti les principaux défauts de sa thèse. Tout d'abord, l'accord des 17 manuscrits prouverait qu'ils remontent à un manuscrit unique, et se sont copiés les uns les autres. S'ils remontaient à des sources différentes et donnaient des versions indépendantes, leur accord sur la forme du nom en question serait plus impressionnant et l'argument aurait plus de poids, sans être le moins du monde décisif. Or M. Fawtier ne nous donne qu'un aperçu très sommaire de ses 17 manuscrits ; il n'a pas essayé de se rendre compte des rapports de dépendance où ils peuvent se trouver vis-à-vis les uns des autres et notamment vis-à-vis du manuscrit de Metz. Ensuite, si la forme Guedianus est bien du IX^e siècle, il ne s'ensuit nullement que la vie le soit. L'abbé Duine lui fait remarquer à ce propos qu'il pourrait tout aussi bien rejeter au IX^e siècle (et plus sûrement au X^e) la *Vta Columbani* de Jonas de Bobbio, mort dans la deuxième moitié du VII^e siècle, car elle mentionne un disciple breton appelé *Gurgar*, forme contemporaine de Guedian, comme *Wurcar* serait une forme contemporaine de Widian¹. La critique de son propre texte, pour ne pas dire *la critique des textes* en général si nécessaire cependant en hagiographie, ne paraît pas préoccuper M. Fawtier, comme j'ai eu déjà le regret de le constater et comme j'aurai encore l'occasion de le faire. Maintenant la forme Guedianus comme la seule sincère et en tirant argument en faveur de sa thèse, il devait se demander si son texte ne recelait pas quelque autre exemple de ce genre de graphie. Or, il y en a un au chapitre premier du livre premier, qui prouve, sans conteste, que la forme sincère est non pas *Guediamu* mais *Wedianus*. On y lit que le père de Samson, Ammon est d'une famille *Demetienne* (*Demetiano ex genere*) et que sa mère Anna est originaire : *Dementia* (ms. de Metz); *Deventia*, (9 mss.). La leçon qu'il faut rétablir est *Deuuentia*,

1. Objections, p. 176 et note.

à décomposer en : *de Uuentia* : elle est de la province de Gwent : sur ce point tout le monde est d'accord. Ce qui a empêché le changement de *Uuentia* en *Guentia*, c'est que les scribes qui ont rajeuni *Wedianus* en *Guedianus* ont pris *deuuentia* pour un seul mot, pour un nom propre *Deuuentia*¹. J'espère que M. Fawtier ne se croira plus obligé désormais de soutenir contre toute vraisemblance que le rédacteur de la *secunda* est un moine neustrien. On ne saurait, en effet, suivant l'expression de l'abbé Duine, commettre une erreur plus achevée et, on pourrait ajouter, moins excusable. « Le critique oublie que nous avons insisté plusieurs fois, depuis la publication dont il présente aujourd'hui la défense, sur le caractère entièrement *dolois* de la *secunda* et il oublie, chose plus grave, que cette rédaction de la seconde moitié du IX^e siècle aurait été écrite difficilement à Pental, monastère ruiné et ravagé par les Normands en 851. Pour saisir l'origine doloise de la seconde rédaction samsonienne, il suffit de remarquer avec quel soin l'hagiographe inscrit le nom de la petite rivière qui passe auprès du monastère, et la légende du puits de la cathédrale, et l'étymologie en calembour du nom de la localité. Il augmente le nombre des miracles dans l'église ou dans la région de Dol. Il insiste sur les rapports du bienheureux avec la royauté bretonne et sur la reconnaissance de la métropole nouvelle par l'autorité *impériale* du roi de Paris ; aussi, c'est la *secunda* qu'a suivie le poète dolois du commencement du X^e siècle ; c'est la *secunda* que les clercs dolois ont répandue dans leur exil ; c'est la seule qu'ils aient gardée dans leur exil ; c'est celle qu'a retouchée littérairement l'archevêque Baudry ; c'est celle dont les manuscrits se rencontrent à la périphérie de la Bretagne². »

Je viens de faire la preuve qu'il a existé des manuscrits plus anciens que ceux que nous possédons. Je signalerai à l'appui,

1. Il faut remarquer que pour Ammon, une ligne plus haut, on lit qu'il est : *Demetiano ex genere* et que *ex* manque dans 6 mss. Les formes correctes au lieu de *Demetia* et *Uuentia* seraient : *Demetā* ou *Demetās* et *Uuentā* ou *Uuentās*. *Gwent* représente *Ventā*. La forme v. gall. *Demet*, moyen gall. *Dyved* suppose également *Demetā*.

2. Objection p. 176.

dans la table des chapitres du livre premier, le nom *Pretannia* (mieux *Pretania*), forme très archaïque et parfaitement correcte du nom indigène de l'île de Bretagne¹. Elle a été évidemment prise pour un barbarisme par les scribes de nos manuscrits et remplacée dans le corps de l'ouvrage par la forme courante *Britannia*. On la chercherait en vain dans le *Book of Llandav* et dans les *Lives of Cambro-british saints*. J'irai plus loin : on peut affirmer sans trop de témérité que nous ne possédons pas la rédaction primitive dans toute sa pureté. Dans une lettre récente, M. l'abbé Duine me donne les raisons qu'il a lui aussi de croire à une rédaction antérieure. « Je croirais volontiers que l'amplificateur du VII^e siècle qui a fait son travail en deux fois (la deuxième partie n'est qu'un *sermo*) n'a pas développé toutes les indications qu'il avait sous les yeux. Ainsi n'a-t-il rien dit du contrat de Saint-Germain-des-Prés avec Pental (*Vita sec. lib. 2, c. 10, 11*), contrat qui devait être mentionné dans la *vita primigenia*, car le synchronisme est exact, et il est inouï de trouver un synchronisme exact dans les *vita* qui ne sont pas à peu près contemporaines du héros. On trouve des fautes chronologiques même dans des pièces comme les *Gesta sanctorum rotonensium*. Et la meilleure preuve que l'Anonyme s'est lassé dans ses efforts de rédaction, c'est qu'il n'a pas *littératuré* tout ce qu'il avait sous les yeux, par exemple la mort du saint (et la *secunda* au contraire, n'a pas manqué de faire le morceau que la *prima* avait négligé). La *prima* annonce la destruction de 4 serpents, mais ne s'arrête à peindre que le cas de 3 serpents. Évidemment l'auteur faisait du développement et trouvait que c'était très difficile. Vers la fin du *liber I*, il marche plus rapidement et peut-être en quelques endroits ne fait-il que reproduire la notice plus brève du diacre Henoc ».

Il y a aussi dans la rédaction que nous possédons des traces évidentes de remaniements et d'interpolations. Le miracle de la colombe envoyée du ciel, se posant sur la tête du saint

1. Cf. p. Loth, *La première apparition des Celtes en Gaule et dans l'île de Bretagne*, *Revue Celt.*, 1922. Deux des mss. de M. Fawtier seulement donnent la table des chapitres qui paraît assez altérée. L'abbé Duine me fait remarquer : *ad amores* pour *ad Ammonem* (Fawtier, *Vie*, p. 93, ligne 8).

pendant qu'on l'ordonne diacre, est reproduit dans le récit de l'ordination épiscopale dans des termes parfois absolument semblables, mais avec de curieuses différences : le narrateur a voulu mettre un peu de variété dans la réédition qu'il en donne, son imagination est courte : je mets les deux textes en regard :

LIB I. 13

Vidit sanctus papa una cum magistro Eltuto columbam cœlitus emissam per fenestram sursum apertam descendere¹ et super Samsonem, non ut est moris avi, fugitare vel volitare, sed semper sine ullo penniculi motu, discurrentibus ubique² per ecclesiam ministris immobiliter stare.

LIB I. 44

Omnes ibi adstantes viderunt columbam cœlitus emissam vocem³ consuetam reddere atque super eum tamdiu immobiliter stare usquequo perfunctus⁴ perfecte est atque ordinatus episcopus, non ut est avibus moris, pro adstantium tumultu et pro ministris per ecclesiam discurrentibus loco movebatur.

On remarquera que le miracle de la colombe, lors de l'ordination épiscopale, est vu par tous les assistants. Mais il s'en produit aussitôt un autre, qui lui n'est vu que par trois privilégiés (lib. I, 44) : *cantante autem illo (Samson) eodem die missam praesentibus omnibus, visum est Dubricio papae et duobus egregiis monachis quasi ignem de ore ac naribus erumpere atque, quod est majus omnibus, ab eo die quando presbyter fuit usque ad felicem finem suum, quando missam cantabat, angeli semper De sancti ministri altaris ac sacrificii apud ipsum fiebant oblationemque cum suis manibus illo solo vidente frangebant.*

Ce dernier miracle eût été à sa place dans le récit de l'ordination de Samson comme prêtre : on le chercherait en vain dans le chapitre qui en traite (lib. I, 15). C'est une addition ou transposition évidente. Le miracle de la colombe en revanche, y est rappelé ; *quale signum quod cœlitus visum est quando dia-*

1. Manque dans texte : var. *descendere* dans 3 mss.

2. Var *undique*.

3. Texte : *vicem* ; var. *vocem*.

4. Il y a plusieurs variantes à *perfunctus* très voisines l'une de l'autre ; j'en cite une : *quoadusque ordinatio episcopalis expleretur atque ita ordinatus episcopus est* (L. M.). Ce sont des explications de *perfunctus est* qui est la bonne leçon : cf. lib. I, 43 ; *perfuncto itaque ab eis secundum morem integro episcopo*.

conatus accepit officium, tale etiam quando presbiteratus functuram accepit (iisdem ou idem) tantum tribus quibus prius fuerat visum... comparuit. Il est plus compliqué lors de l'ordination au diaconat. En effet, tout d'abord, la colombe lorsqu'elle se pose sur la tête de Samson n'est vue que de Dubrice et Eltut. Elle n'est vue par trois personnes que lorsqu'elle se place sur l'épaule de Dubrice pendant qu'il lève la main pour le *confirmer* diacre ¹.

Le comte Guedianus ayant prié Samson de le débarrasser d'un serpent qui désolait la contrée, Samson, avec un seul compagnon, se rend à l'ancre du serpent sur le bord d'un fleuve, y pénètre, lui jette autour du cou sa ceinture et le précipite d'une grande hauteur en le condamnant à mort au nom de Jésus-Christ. Pour reconnaître ce service, le comte fait bâtir un monastère près de l'ancre (lib. I, 80). Ce miracle est reproduit dans ses principaux traits, dans le récit de la fondation de Pental. Le roi Childebert, qui a entendu parler de l'histoire du serpent du Cornwall, et qui lui aussi voit ses domaines ravagés par un serpent également, demande à Samson de l'en délivrer. Celui-ci, avec deux compagnons, se rend à l'ancre du monstre situé près de la Seine (*Sigonam*). Il somme le serpent de venir le trouver, lui jette son *pallium* autour du cou, l'entraîne et lui ordonne de traverser la Seine et de se cacher sous un rocher. Le roi reconnaissant fait édifier *un magnifique monastère à l'endroit où Samson avait chassé le serpent* (lib. I, 58, 59). Il est clair que le nom du monastère devait se trouver dans la rédaction primitive.

Il y a aussi d'évidentes lacunes. J'en ai signalé une importante plus haut d'après l'abbé Duine. Il y en a d'autres si on se rapporte à la *secunda* ².

1. Et non solum hoc, sed etiam episcopo manum ad firmandum eum diaconem super eum levante, illa, quod est mirabilius, *columba, calitus, ut iam dixi*; *emissa in scapulam dexteræ ejus, descendit et, ibi constanter mansit tamdiu donec officium ab episcopo consummaretur totum.* Hoc nemini in ecclesia admirabile fuit quippe quia *nemini visibile fuit nisi tantum episcopo ac magistro supradicto et uni diacono qui calicem tenebat.* Le texte porte *levantem*; var. *levante*. Au lieu de *ibi* le texte a : *ibit*; aucune variante n'est cependant indiquée. (Lib. 3, 13). *Jam dixi* est à noter.

2. Sur la valeur de la *secunda*, cf. J. Loth, *La vie la plus ancienne de S. S.*, p. 2-3.

Eltut joue un rôle important dans la formation et la vie de Samson. On s'attendait à voir mentionner sa mort peu de temps après l'ordination de son disciple à la prêtrise et aussitôt après son passage au monastère de Piron, en tout cas avant son élévation à l'épiscopat. Il disparaît brusquement de la scène. C'est au contraire, aussitôt après que Samson enfant lui a été confié, que l'hagiographe nous fait le récit de la mort du vieillard accompagnée de circonstances merveilleuses (lib. I, 8) : il tient ses renseignements des moines du monastère d'Eltut où il nous dit avoir été lui aussi (ibid. 7).

L'hagiographe ne mentionne pas davantage la mort de Dubrice qui, il est vrai, a pu avoir lieu après l'émigration de Samson.

Les redites et incohérences de la vie, les lacunes même, peuvent être mises sur le compte de la tradition orale dont les méfaits, chez les écrivains les plus sincères, ont été maintes fois constatés ¹.

Mais il n'est pas moins incontestable, d'après ce qui précède, que nous ne possédons pas la rédaction du moine de Dol, vivant dans le même monastère avec le vieillard octogénaire, neveu de Henoc, dans toute son intégrité. L'*ancienneté* de la Vie n'en est pas atteinte, mais je ne me dissimule pas que son *autorité*, dans une certaine mesure, surtout pour des faits d'importance secondaire, en est quelque peu diminuée.

C'est avec une singulière disposition d'esprit, semble-t-il, que M. Fawtier aborde la question des voyages de l'hagiographe aux lieux habités ou visités par Samson en Galles et

1. La mémoire est en jeu chez celui qui rapporte les faits soit par ouï-dire soit comme témoin oculaire, et chez celui qui les recueille et les met par écrit; double source d'erreur, *même si les souvenirs sont récents*. « La mémoire même la plus sûre et la plus tenace, est toujours fuyante par quelque endroit et en même temps invinciblement créatrice. Je sens que j'eserais fort empêché, à l'heure qu'il est, de raconter avec fidélité, les choses de mon enfance et de ma jeunesse et les faits même où j'ai été le plus directement et le plus douloureusement intéressé. — Tout acte de la mémoire altère son objet. — Personne n'est seulement capable d'écrire avec vérité sa propre histoire, il arrive même que, de très bonne foi, nous donnions successivement de notre vie, des versions différentes ». (Jules Lemaître. *Contemporains*, sixième série, p. 98-99.)

en Cornwall. On dirait qu'il assimile le moine de Dol à un voyageur moderne partant pour un voyage d'exploration à la recherche des traces d'un personnage depuis longtemps disparu, dont le souvenir était à peu près complètement effacé : tel certain jeune savant, intimement connu de M. Fawtier, qui n'a rapporté de son expédition dans les mêmes contrées que des hypothèses et des racontars *topographiques*. Les conditions étaient tout autres pour l'hagiographe. Les relations entre Dol et l'île devaient être continues, intimes. Notre moine n'allait pas à l'aventure, son itinéraire était tout tracé. Il n'allait pas dans un pays étranger : dans l'île bretonne il trouvait la même langue, les mêmes mœurs, des traditions et souvenirs communs, de communes aspirations, les mêmes habitudes religieuses.

Bien des siècles après, les rapports ont continué, presque aussi intimes entre l'Armorique bretonne et le Cornwall. J'ai prouvé, dans la Revue Celtique, d'après un document officiel, qu'au temps même de Henri VIII, le cinquième de la population mâle susceptible de payer l'impôt dans la Hundred de Penwith, était originaire d'Armorique.

D'après M. Fawtier, l'hagiographe ne nous apprend guère, en dehors de quelques traditions folkloriques, que des légendes *topographiques*¹. Il me semble, au contraire, que ce que veut nous faire connaître notre Dolois, est suffisamment précis. Il n'est pas allé en Irlande, quoique les relations entre ce pays et le pays de Galles fussent faciles et continues. Le Sud de Galles avait reçu des colonies scotiques. On admet comme un fait certain l'immigration dans cette zone, vers le III^e siècle de notre ère d'une importante fraction de la tribu des Dési.

La *Cell Muine*, le *Moniu* du vieux gallois, plus tard *Mynyw* (Saint David), est mentionné fréquemment dans les vies des saints irlandais. La vie légendaire de saint David nous l'y montre en lutte avec un *magus et satrapa*, *Scotus genere*, du nom de Boia. Certaines inscriptions oghamiques où paraissent

1. J'avais pensé que M. Fawtier mettait en doute la réalité du voyage de l'hagiographe. Il me fait remarquer qu'il n'en est rien (réponse, p. 70). M. Fawtier est vraiment bien indulgent : s'il a affaire à un faussaire, pourquoi l'admettre ?

des noms incontestablement irlandais prouvent la persistance au V-VI^e siècle de certains éléments de cette nation ou peut-être des établissements nouveaux, sporadiquement, dans le Sud¹. C'est en Galles que l'hagiographe a appris qu'au cours de son voyage en Irlande Samson avait séjourné *in arce Etri*². Suivant une suggestion de mon ami R. I. Best, le savant bibliothécaire de la *National Library* de Dublin, j'ai pu l'identifier avec un des endroits les plus célèbres de l'Irlande, *Dún Ét(a)ir* (*Dún Ed(a)ir*), aujourd'hui le promontoire de Howth, à l'extrémité de la baie de Dublin. *Benn Edair* est également bien connu et devait désigner plus spécialement le sommet du promontoire (*benn*, pointe). *Raith Edair* est également dans le voisinage.

Dún Edair répond parfaitement aux données de la Vita. L'*arx Etri*³ était sur les bords de la mer ; Samson s'y embarque et retourne dans le Sud du pays de Galles *vento aquilone* ; sa navigation dure deux jours. M. Fawtier veut bien avouer qu'il est très probable que j'ai raison.

Passant de Galles en Cornwall, Samson, par une navigation heureuse arrive *ad monasterium Docco* (var. *Doccovi*)³. Il avait ses raisons pour s'y rendre. Il y avait, en effet, un monastère du même nom dans le Pays de Galles, qui a subsisté longtemps ; le souvenir en reste encore fort clair dans le nom de deux paroisses : *Llan-Docha Fawr* (*Llan-dochau* le Grand) et *Llan-docha Fach* (*Llan-dochau* le Petit) près de Cowbridge.

1. M. Fawtier remarquant (*Vie*, p. 40) que l'alphabet qu'apprend Samson contient *vicens eleas*, c'est-à-dire *vingt lettres*, en admettant que *eleas* soit une abréviation de *elementa*, a supposé qu'il s'agissait de l'alphabet oghamique, qui comptait 20 lettres. Il n'est pas prouvé que cet alphabet ait compté exactement *vingt* lettres (John Macneill, *Notes on ir. ogh. Inscr. : Proc. of the roy. Ir. AC. XXVII, S. C. n° 15*) ; *vicens* comme en convient M. Fawtier, ne signifie *pas vingt* ; *eleas* pour *elementa* est bien risqué : s'agirait-il de la numération par *vingt* ? *Eleas* rappelle le vieil-irl-*éle*, prière, incantation (Windisch, *Tain bó Cúalngne*, p. 344).

2. *Etri*, avec *e* long, remonte à une forme plus ancienne **Entri*. Le groupe intervocalique *nt*, dans les inscriptions oghamiques les plus anciennes (V^e siècle), est réduit à *d*. Dans les inscriptions bilingues du Pays de Galles, en latin, *nt* réduit est écrit *t*, comme plus tard en vieil-irlandais.

3. Les chartes du *Book of Llandav* mentionnent comme témoins plusieurs

Saint Docco était abbé et évêque d'après les Annales d'Ulster à l'année 472 : *quies Docci episcopi sancti abbatis Britonum*. Le *monasterium Doccovi* du Cornwall était sans doute une filiale du monastère gallois. On fait généralement débarquer saint Samson dans l'anse de Padstow, dans l'estuaire de la Heyl sur la côte Ouest. J'ai montré que les objections de M. Fawtier à cette opinion étaient sans valeur¹. Ce n'est pas cependant précisément dans l'anse même de Padstow que le saint débarque. En effet, quand il se décide à partir pour l'Armorique et à aller s'embarquer sur la côte est, il laisse son navire au monastère où il a abordé².

Il avait simplement remonté un bras du fleuve qui part de la rive nord de l'estuaire et atteint la paroisse de Saint-Kew ; il est navigable jusqu'à Amble et Penpont ; une barque, un *coracle*, par exemple, pourrait même remonter un peu plus loin. Amble est à 1 mille 3/4 de l'église actuelle de Saint-Kew et 2 milles de Lanhoe³. Les terres même du monastère pouvaient toucher le fleuve. D'après une vie de saint Petroc,

abbés du monastère de St *Dochov* ou *Docguinn* (génitif *Docguinni*, *Docunni* ; sur ces formes, cf. f. J. Loth, *La vie la plus ancienne de s. S.*, p. 25) ; p. 140 Eutigrin, abbas Docguinni ; p. 145 Saturn abbas Dochou ; p. 147 Sulgen abbas Docguinni ; p. 148 Sulgen abbas Docunni ; p. 149 Iudhurb abbas Docunni ; p. 152 id. ; p. 175-8 ; 184-7 Saturn abbas Docunni (id. p. 198, 196). Un Saturn abbas Docunni signe dans deux chartes avec l'évêque Trichanus qui paraît avoir vécu au VIII^e siècle. Du temps de l'évêque Joseph et de son successeur Herwald, sacré en 1049 et mort en 1104, il n'y a plus d'abbé ; il y a un *sacerdos* ou *presbyter* : p. 249 Tecguaret sacerdos Docunni ; p. 258, id. ; p. 261 (du temps de Herwald). Catguaret presbyter s. Docunni ; p. 272, Iohannes presbyter S. Docunni. *Docha* dans *Llan-dochau* représente une prononciation populaire de *Dochau*, v. gallois *Dochou*.

1. *La vie la plus ancienne de s. S.*, p. 22-24.

2. Lib. I, 47 : *dimittens* (texte *dimittente*, var. *dimittens*) *in eodem loco navem suam* ; cf. c. 46 : *audientes autem fratres, qui erant in hoc loco* ; deux lignes plus haut, on lit : *ad monesterium quod vocatur Docco... felici perrexit itinere*. Inutile de dire que M. Fawtier n'y a rien vu.

3. A ma prière, le Rev. Tho. Taylor avait demandé des renseignements à ce sujet à son confrère, le Rev. J. D. Jackson, *vicar* de Saint-Kew. C'est la communication de ce dernier que j'ai utilisée. On a découvert dans le *vicarage* même de Saint-Kew une fontaine sacrée (*a holy well*), ce qui en Cornwal n'est pas sans importance.

conservée dans un manuscrit de xv-xvi^e siècle, très pauvre en faits précis, Samson aurait séjourné quelque temps dans le voisinage. Petroc et son compatriote cohabitent quelque temps. L'ermitage de Samson était situé : *secus littus juxta amnem Hailem* : Hail, au moyen âge *Heyl*, était le nom que portaient les rivières Camel et Alan (Allen) réunies *en rencontrant le flot de la mer* (Norris, *Cornish Dramas* II, p. 503).

Échappant un moment à la hantise des *légendes topographiques*, M. Fawtier s'était écrié à propos du *monasterium Docco* : « voilà une *précision* topographique¹ » mais après de laborieuses investigations, il est allé chercher le lieu d'atterrissage du saint « sur la côte septentrionale du Devonshire, non loin d'Ilfracombe, près de la baie de Barnstaple, où commence la grande voie naturelle, suivie aujourd'hui par la ligne du chemin de fer Barnstaple-Exeter qui mène sur la côte méridionale presque exactement en face de la région de Dol² ». Ce qui achève de déterminer son choix, c'est qu'il y a là une petite baie portant le nom du saint : Sampson's Bay : « c'est là, croyons-nous, qu'il faut chercher le lieu d'atterrissage de saint Samson ». Voilà M. Fawtier, à son tour, victime d'une légende topographique !

Dans sa *Réponse* p. 10, note 4, M. Fawtier reconnaît que dans mon identification de *Docco* avec Lanowe près de Saint-Kew, j'ai *philologiquement* raison, mais *cette fort intéressante identification* se heurterait à des difficultés topographiques. « En effet de Lanowe à Saint-Sampson de Golant, où M. Loth s'accorde avec moi³ pour placer le lieu d'embarquement de notre saint

1. *Vie*, p. 59.

2. *Ibid.*, p. 60. La ligne Barnstaple-Exeter se raccorde à Exeter avec d'autres lignes plus importantes.

3. L'étude de M. Fawtier n'est pour rien dans l'opinion que j'ai émise sur le lieu d'embarquement du saint, pour une bonne raison : *c'est qu'il n'y a rien* (*Vie*, p. 60-62). Je me trompe : il y a le nom de la paroisse de saint Sampson sur la rivière Fowey, *mais c'est encore une légende topographique*. J'ai en revanche, montré que *l'embouchure de la Fowey est très vraisemblablement l'endroit d'où Samson s'est embarqué pour l'Armorique*. Au xv^e siècle au témoignage de Lelant, le trajet considéré comme le plus court du Cornwall en Armorique, était de Fowey au passage du Four. Le souvenir de cet événement est marqué par le nom de la paroisse de Saint-Sampson, bien connu

pour l'Armorique, il y a 25 kilomètres¹, une petite journée de marche. Or la *Vita* indique incontestablement que Samson fait un assez long voyage pour aller de Docco à son lieu d'embarquement. C'est pendant ce voyage que se produit le miracle de la résurrection du jockey dans le *Pagus Tricurius* ; le texte s'exprime ainsi : *quadam autem die cum per quendam pagum quem Tricurium vocant deambulare*. Si Docco est Lanowe, il faudrait que l'hagiographe fût peu au courant de la topographie, car Lanowe est dans le *Pagus Tricurius* et en se dirigeant vers le *mare austreum*, on sort du *Pagus Tricurius*, après 10 km. de marche. »

Comme M. Fawtier semble parler sérieusement, je me résigne à faire taire ses scrupules. Il ne ressort nullement du texte que Samson se soit proposé de se rendre en droite ligne, par le plus court chemin, du *monasterium Docco* à son lieu d'embarquement. L'expression *cum deambulare* indiquerait le contraire : il n'a pas de contrat fait, avec délai fixé pour le temps du voyage, avec une entreprise de déménagement, ou de transports : il voyage avec ses propres *impedimenta*, assez sérieux pour s'opposer à une marche rapide : un *plaustrum* pour : *spiritualia utensilia sua atque volumina* : une voiture apportée d'Irlande attelée de deux chevaux². Il faut y ajouter

par le roman de Tristan. La demeure du roi Marc, Lancien, est dans cette paroisse, et c'était à l'église de Saint-Samson que Iseut et Marc allaient faire leurs dévotions. En face, de l'autre côté de la rivière est Sains-Winnow ; dans le voisinage sont des paroisses portant le nom de *Mewen* et *Austole*, deux compagnons, dit-on, de Samson, honorés aussi en Armorique. Si l'hagiographe ne mentionne pas ces lieux, c'est indirectement une preuve de l'antiquité de ces sources. Les paroisses portant les noms de ces saints n'étaient pas encore établies ou ne leur étaient pas encore dédiées (*La vie la plus ancienne de s. S.*, p. 28). Le nom de la paroisse de Saint-Sampson conserve le souvenir d'un fait historique ; c'est tout le contraire d'une légende topographique. Dans les gloses corniques à Smaragdus, gloses du IX^e siècle, au-dessus de *pleps*, le glosateur a écrit *Golant*.

1. De Lanowe à Saint-Sampson (*via Bodmiu* ; M. Fawtier ne précise pas), il y a, m'écrit le Rev. Tho. Taylor, 17 milles 1/2. Il faut en compter 3 de plus, c'est-à-dire 20 milles 1/2 jusqu'à l'embouchure de la rivière de Fowey.

2. Ce détail n'est pas sans intérêt. L'hagiographe aurait pu en faire état, sans doute avec d'autres, pour *corser* le récit du voyage en Irlande.

les bagages de ses compagnons. Divers accidents ont pu ralentir sa marche, l'obliger à plus d'un détour. Il n'a pu, par exemple, se soustraire à une œuvre d'apostolat, comme le renversement de la fameuse idole et la conversion de ses adorateurs. C'est après cet exploit qu'il détruit le serpent qui dévastait le pays ; un monastère est construit près de l'autre du serpent et Samson, pendant la construction, séjourne quelque temps dans l'autre même (Lib. I, 50, 51, 52).

M. Fawtier, après avoir exposé ses doutes au sujet de mes intéressantes identifications, termine par une *boutade*, que je me fais un devoir de citer : « Il y a là une difficulté¹ que M. Loth, qui s'accorde avec moi² pour identifier le *pagus Tricurius* avec les doyennés de *Trigg major* et *Trigg minor*, aurait certainement vue, s'il avait consulté une de ces cartes qu'il me reproche d'avoir exclusivement utilisées aux dépens du *Pipe Roll* ». Evidemment M. Fawtier a cru, comme on dit vulgairement, *me rendre la monnaie de ma pièce* : mais je lui assure que le compte n'y est pas : tant s'en faut. Je lui avais représenté, qu'il avait la fâcheuse habitude de s'en tenir pour les noms anciens à la forme moderne, fréquemment défectueuse, rendant souvent toute identification, ou impossible ou hasardeuse. Il y avait là un défaut de méthode, regrettable chez un historien doublé d'un géographe : je pensais lui rendre

1. On a vu le cas qu'il faut en faire.

2. Je n'avais pas attendu la venue de M. Fawtier pour identifier le *Tricurius* avec *Trigg* et avec notre *Treger* (vieux-celt. **Tri-corio-s*). Il n'en donne d'ailleurs aucune autre raison, semble-t-il, que le nom de *Trigg* : « ... le *pagus Tricurius* que l'on reconnaît, et avec raison, semble-t-il, dans la région désignée sur les anciennes cartes par le nom de *Trigg*, qui subsiste actuellement dans celui des deux doyennés du diocèse de Truro : *Trigg major* et *Trigg minor* (*Vie*, p. 60) ». J'ai cité à l'appui de mon opinion, des formes absolument démonstratives de ce nom, des XII^e, XIII^e, xve-xvii^e siècles. (*Triger-sire*, *Treger-sire*, *Tryger*). Historiquement aussi, il n'y a pas de doute. Ce qu'on appelle aujourd'hui *Trigg minor*, m'écrit le Rev. Tho. Taylor, apparaît dans le *Domesday Book*, comme la *hundred* de *Lesnewth*. Il semble que les limites du *Tricurius* aient varié dans le cours des siècles.

3. J'ai cité des documents d'époques diverses : M. Fawtier trouva plus piquant de me faire jouer spécialement du *Pipe Roll*.

service en le lui signalant. Il le reconnaît par un trait qu'il a cru sans doute spirituel, mais qui se trompe totalement d'adresse. Je renvoie M. Fawtier à la partie de mes *Contributions à l'étude des romans de la Table Ronde*, consacrée au roman de Tristan, à mes études corniques, en particulier à mon travail sur le *Cornique moderne* dans la Revue Celtique. Il pourra se convaincre, que j'ai étudié à fond la topographie du Cornwall. Pour bon nombre de paroisses, j'ai relevé non seulement les noms de villages et lieux dits, mais encore les noms de champs. Je ne me suis pas contenté d'étudier les cartes¹; j'ai parcouru à pied en 1911 et 1912, une partie du sud-est, sud et sud-ouest. J'ai visité la résidence du roi Marc, Lancien, inconnu avant moi; l'église Saint-Sampson où Marc et Iseut faisaient leurs dévotions, église paroissiale de Lancien; j'ai été au Mont; j'ai franchi le Malpas et suis monté à la Blanche Lande, entre deux vaux.

M. Fawtier (*Réponse*, p. 11) se défend du reproche que je lui ai adressé d'avoir l'esprit hanté par les légendes topographiques et m'invite à lire et à méditer les pages 341-342 du compte-rendu de M. Duine, et en particulier la note savoureuse de la page 341. J'ai lu et compris, sans méditation prolongée, ces pages fort claires, mais je n'avais pas attendu leur publication pour croire à la réalité et à l'importance des légendes topographiques. Les études, en particulier, de mes collègues Jullian et Bédier sur les légendes épiques françaises², auraient suffi au besoin à m'éclairer, mais encore, ne faut-il pas crier à la légende, sans motifs sérieux et sans autre raison qu'un véhément désir de justifier une opinion préconçue.

1. Dans sa *Vie*, M. Fawtier les qualifie d'anciennes et n'en cite qu'une du XVIII^e siècle. Les modernes sont d'ailleurs tout aussi instructives, au point de vue purement topographique.

2. Il s'est passé quelque chose d'analogue en Irlande pour les épopées. C'est ainsi que nous voyons Senchán Torpeist, chef des poètes d'Irlande dans la première moitié du VII^e siècle, envoyer ses disciples au tombeau du héros Fergus en Connaught, pour recueillir en entier l'épopée du *Táin bó Cúalnge* (Enlèvement des vaches de Cooley) dont on ne connaissait ailleurs que des fragments. Fergus apparaît lui-même et récite l'épopée. Il est évident que les *filid* (*velit-es*) ou lettrés du lieu avaient su habile-

Je ne m'en dédis pas : M. Fawtier a l'esprit hanté. Déjà¹, à la recherche d'*Arx Etri*, il se détermine à mettre le séjour du saint à *Carnsamps*, au fond de la baie de Ballycastle dans le comté d'Antrim, contre toute vraisemblance, en grande partie à cause du nom de lieu. Comme il est question dans la *Vita* du don à Samson d'un monastère en Irlande dont il avait guéri l'abbé, M. Fawtier en conclut que l'existence de ce monastère a fait naître l'histoire du voyage : nous sommes en présence d'une légende topographique : nous avons vu ce qu'il faut penser de Carnsamps. Quant au monastère, nous n'en connaissons pas le nom et il n'est nullement dit dans le texte qu'il ait été mis sous le vocable de saint Samson, comme l'avance induement notre critique².

Une des raisons pour lesquelles il place encore, comme nous l'avons vu, le lieu d'atterrissage de Samson, non loin d'Ilfracombe en Devonshire, c'est qu'il y a une baie portant son nom : St-Sampson's Bay³. Sur ce point il a été nettement convaincu d'erreur.

« L'histoire même du dragon n'a peut-être pour but que d'amener la fondation du monastère dont la trace subsiste dans le nom de Saint-Sampson-of-Golant⁴. Ce sont là (avec l'histoire de l'idole) des légendes topographiques et rien de plus. » Erreur également manifeste et démontrée en ce qui concerne Saint-Sampson.

Notre critique résume ainsi ses dissertations sur le voyage de l'hagiographe en Cornwall : chacune de ses étapes a donné lieu à la naissance d'une légende : Sampson's Bay a déterminé l'histoire du moine *Winniavus* ; South Hill, celle de la pierre adorée, et Saint-Sampson-of-Golant, celle du dragon⁵.

ment attirer à eux la clientèle et utiliser à cette intention le prestige du héros. La différence essentielle dans la transmission des légendes épiques en France et en Irlande, c'est qu'en Irlande les écoles de poètes, institution officielle, conservaient des légendes nationales remontant à bien des siècles, comme suffirait à le prouver la civilisation qui s'y reflète.

1. *Vie*, p. 47-48.

2. Lib. I, 38, 39. C. 40, il envoie à ce monastère son frère Umbraphel.

3. *Vie*, p. 60 61.

4. *Ibid.*, p. 61-62.

5. *Ibid.*, p. 62.

Pour quelle raison M. Fawtier voit-il dans l'histoire du comte Guedianus et la destruction de l'idole une légende topographique? Parce qu'il y a une paroisse de Gwythian ou Saint-Gwythian. Or l'événement se passe dans le *pagus Tricurius* et Gwythian¹ en est fort loin, dans la *hundred* de Penwith à l'extrémité sud-ouest du Cornwall.

Un des exemples les plus frappants de cette hantise a trait à un miracle du saint à l'île de Lesia qu'on identifie avec Guernesey : l'hagiographe nous montre le saint prêchant à Lesia et s'efforçant de faire abandonner par la population des pratiques traditionnelles mais impies à l'occasion du 1^{er} janvier². Pour M. Fawtier, *c'est apparemment une légende topographique* attachée à Saint-Samson de Guernesey³. Rien de plus naturel au contraire, que la présence du saint dans cette île. Jersey et Guernesey ont été jusqu'à l'époque de l'établissement des Scandinaves en Neustrie en rapports continuels et intimes avec le littoral breton : on peut dire qu'elles étaient bretonnes⁴. Bien mieux : Samson y était fort connu, comme en fait foi le très intéressant récit du livre I, 59. Samson revient en Armorique par mer avec le roi légitime de Domnonia, Iudwal, pour l'aider à reconquérir son royaume ; il aborde aux îles de Lesia et Angia. Là, *beaucoup d'hommes bien connus de lui*, sur ses exhortations, d'un élan unanime, passent avec Iudwal en Bretagne : *Lesiam Angiamque marinas insulas petierunt* atque HOMINES MULTI⁵.

1. Sur la forme de ce nom, cf. J. Loth, *Les noms des saints bretons*. La variante *Goedianus* mérite l'attention. Elle prouve que *Wedianus* est pour un vieux celtique **Weidiano-s* : *ei* vieux-celtique passe par *ē* long à l'époque romaine dans l'île, et *ē* long fermé latin, comme *ei* celtique devient en néo-brittonique, au VII^e-VIII^e siècle gall. *ui*, breton *oi*, *oe*. Ce qui assure la sincérité de *Goedianus*, forme plus récente, c'est la variante *S^{ms} Gothianus* donnée par le *Monasticon* d'Oliver, pour *Gwythian* : *ui*, *oe*, en cornique moyen et moderne se réduisent à *o*.

2. Lib. II, 13.

3. *Vie*, p. 72.

4. Le nom de *Guernesey* a pour origine le breton et gallois *Gwern*, aulnes (v.-celt. **vernā*), nom très commun dans l'onomastique d'Armorique et de Galles. Les Anglais l'ont fait suivre de *ey*, île, avec un suffixe de dépendance : *Guern-es-ey*. *Wern* supplantait l'ancien nom de Lesia.

5. Le texte porte *illi* qui peut s'expliquer. J'ai préféré la var. *multi* donnée par les mss. CDEF.

SANCTO SAMSONI SATIS COGNITI, ejus hortatu unanimes cum Iudualo venerunt ad Britanniam. Rien donc de plus justifié que l'œuvre d'apostolat du saint à Lesia. Il n'y a pas là une ombre de raison pour croire à une légende topographique. Je pourrais citer d'autres exemples d'obsession topographique chez M. Fawtier : on en trouvera plus loin ; ceux que je viens de citer me paraissent suffisamment édifiants.

M. Fawtier revient dans sa Réponse, p. 15, sur la question à divers points de vue si importante de l'épiscopat de saint Samson. Deux questions se posent : Samson a-t-il été réellement ordonné évêque dans l'île et dans quelles conditions ? A-t-il joui de la dignité épiscopale et des prérogatives qui y sont attachées, sur le continent ?

Sur le premier point, M. Fawtier rappelle qu'il a repoussé toute l'histoire de la cérémonie du sacre en raison des circonstances tout à la fois merveilleuses et imprécises dont elle est entourée¹.

Le merveilleux dont la cérémonie est entourée n'a rien qui puisse nous étonner. Il était naturel que l'imagination des admirateurs du saint se donnât carrière dans une occasion si exceptionnelle. Non seulement, suivant la juste remarque de l'abbé Duine, *antiquité* et *vérité* sont deux questions différentes, mais aussi *sincérité* et *vérité* (ou *réalité*) peuvent fort bien ne pas marcher de pair. Le moine dolois croyait sans doute à la *réalité* des miracles attribués au saint fondateur de son monastère, sans qu'on puisse pour cela suspecter sa *sincérité*. Au critique de dégager du merveilleux du récit la part qui peut s'y trouver de *vérité*. C'est ce que n'a pas essayé de faire M. Fawtier. Elle me paraît cependant fort importante.

Les Bretons comme les Scots ne se conformaient point d'après certains témoignages, à la règle canonique qui exigeait la participation de trois évêques au moins à la consécration épiscopale. Il est sûr, par exemple, que saint Patrice en Irlande et saint Ninian chez les Pictes du Sud ont dû consacrer seuls les premiers prêtres qu'ils ont élevés à l'épiscopat, mais la loi canonique a dû être observée de bonne heure.

1. Réponse, p. 15.

En 662, deux évêques bretons assistent Wini, évêque de Winchester dans la consécration de saint Chad ; Finian, évêque de Lindisfarne, s'adjoint également deux évêques pour sacrer Cedd frère de saint Chad¹. Or, il semble bien résulter du récit miraculeux de la consécration de Samson que la règle canonique était observée du temps du saint et qu'elle lui a été, en réalité, appliquée.

Le synode auquel Samson a été convoqué va se réunir : on attend *les évêques*. Samson, la veille, a une vision. Pendant la nuit, il se voit entouré d'une troupe *délicate* et serrée de *candidati* (*candidatorum*)² ; *trois évêques* ornés de diadèmes d'or sur la tête, revêtus de très beaux vêtements de soie pure, vont à sa rencontre et il entre avec eux dans l'église. Comme il le racontait dans la suite, il leur demande humblement leurs noms : ce sont Pierre, Jacques frère du Seigneur et Jean l'Évangéliste³ : ils sont envoyés par le Seigneur pour

1. Bede, *H. E.*, III, 28, 29 (d'après dom Gougaud, *Chrétientés celt.*, p. 203-4).

2. Ces *candidati* sont vraisemblablement les *saints*. L'abbé Duine que j'ai consulté à ce sujet, cite en particulier, pour ce sens, la *Vita Columbani discipulorumque*, de Jonas de Bobbio : la multitude *candidatorum omnium* (de tous les saints : lib. 2, c. 11) ; les troupes [célestes] *candidatorum* (lib. 2, c. 12) ; les chœurs [célestes] *candidatorum* (lib. 2, c. 17). Jonas, croit-il, s'est inspiré de la formule liturgique du *Te Deum* (*martyrum candidatus*) : *candidatus* a ici le sens de *vêtu de blanc*. L'armée des élus *vêtue de blanc* relève de l'Apocalypse (IV, 4 ; VI, 11 ; VII, 13). Le texte de M. Fawtier a : *candidatum* ; 8 mss. ont la bonne leçon : *candidatorum*.

3. Lib. I, 43. *Quadam nocte circumseptari se a delicatis ac densissimis candidatorum turbis cernit et tres episcopos egregios diadematis aureis in capite ornatos atque holosiricis ac pulcherrimis amictos vestibus in faciem sibi assistere atque cum illis ecclesiam pariter ingredi eumque orationis causa compellere. Ingressus itaque ecclesiam, ut ipse postea referebat, horum trium nomina sedule humiliterque percunctatur et hoc responsum recepisse ab eis : Petrum et Jacobum Domini fratrem et Johannem Evangelistam esse : causam vero adventandi eos fuisse a Domino missos ad confirmandum eum maximum praelectum Dei sacerdotem. Perfuncto itaque ab eis secundum morem episcopo, et eorum benedictione accepta illi abierunt et ipse evigilans sensit per spiritum summum se sacerdotem jam factum.*

Le texte de M. Fawtier est très corrompu ; son manuscrit paraît être parmi les plus mauvais. J'ai corrigé d'après les variantes : texte : *candida-*

le consacrer comme très-grand et prédestiné pontife de Dieu. Lorsqu'il eut été complètement ordonné évêque suivant la coutume et qu'il eut reçu leur bénédiction, ils s'en allèrent, et lui se réveillant eut conscience qu'il avait été sacré souverain pontife par le Saint-Esprit. Un ange apparaît aussi à Dubrice en songe, déclarant que saint Samson devait être fait pontife suprême et qu'il plaisait ainsi à Dieu. Les conseillers principaux du synode convoqué par lui, instruits de ce qui s'était passé, sont unanimement d'avis qu'il doit être fait évêque. Samson raconte sa vision. Les sages sont tous d'avis ensuite *qu'il a été fait indubitablement et complètement évêque*¹. Ils décident cependant de le faire asseoir sur le siège épiscopal et de le *confirmer* avec deux autres : *pro fidei firmitate*. La cérémonie s'accomplit ensuite, rehaussée par le miracle de la colombe.

La vision pendant laquelle Samson a été ordonné évêque par les trois apôtres, devait être évidemment l'image préétablie, le récit prophétique de l'ordination telle qu'elle allait être accomplie dans la réalité. Samson est ordonné évêque par *trois apôtres* et se sent régulièrement sacré ; les sages sont de cet avis : il devait donc être, dans la réalité, sacré par Dubrice et deux évêques assistants². D'ailleurs il est certain que la règle canonique n'a pas été violée, car à deux reprises il est question de plusieurs évêques convoqués et arrivant pour la cérémonie (*episcopisque ad consuetum expectatis convenit — venientibus autem illis episcopis*, lib., I, 43).

Reste l'ordination de trois évêques à la fois, que M. Fawtier déclare impossible *dans un pays où il n'y en a jamais eu plus*

tum ; diadematis ; ingredi eum orationis ; ingresso ; nominibus ; après recepissee il manque quelque chose. À missi ; maxima ; benedictiones illo accepto, j'ai préféré missos, maximum, eorum benedictione accepta.

1 ... *atque episcopum eum integrum per hoc miraculum factum indubitanter credentibus...*

2. Il est remarquable que le miracle du feu sortant par la bouche et les narines du saint, lors de la messe chantée à l'issue de l'ordination, a été vu par Dubrice et deux moines éminents (*visum est Dubrucio papae et duobus egregiis monachis*) : s'agirait-il des deux assistants, de deux abbés-évêques ?

de sept ou peut-être même quatre (*Réponse*, p. 15). Il faut constater d'abord qu'elle n'a rien de contraire à la discipline ecclésiastique, car en 678 Théodore archevêque de Canterbury, si implacable pour les infractions canoniques des Celtes, consacre lui-même trois évêques, *inordinate solus*, suivant l'expression d'Eddi¹. Est-il inadmissible que cet usage ait été conservé en Galles au milieu du VI^e siècle encore, en admettant qu'à une époque postérieure, par exemple au VIII-IX^e, il ait fatalement disparu et qu'à cette époque il n'y ait pas eu plus de sept ou même plus de quatre évêques dans ce pays ?

Du temps de Samson l'état de l'île de Bretagne est tout autre qu'au VIII-IX^e siècle. Tout l'ouest de l'île depuis l'extrême sud jusqu'à la Clyde est au pouvoir des Brittones. La Dumnonia a un roi breton au début encore du VIII^e siècle². Le breton est parlé concurremment avec le saxon à la fin du VII^e et sans doute encore au début du VIII^e siècle, en Somerset³ et peut-être aussi sporadiquement en Wiltshire et Dorsetshire. Si on en croit la chronique anglo-saxonne, les Anglo-saxons ne se seraient emparés de Gloucester, Cirencester et Bath qu'en 577. En tout cas rien ne séparait encore les Bretons du sud et de l'ouest de ceux du nord avant la bataille de *Cair-legion* (Chester) qui a eu lieu suivant la chronique anglo-saxonne (sans grande autorité) en 607, et d'après les Annales Cambriae en 613. Les conquêtes des Angles dans le nord-est paraissent avoir été assez lentes et longtemps précaires. Si le royaume de Northumbrie a été fondé vers 547, d'après Bède, ce serait Oswald qui aurait solidement uni en un tout les deux provinces de Deira et Bernicia, ce qui est confirmé par Nennius, entre 635 et 664⁴. En 633, le roi breton Catwallon avait renversé un moment la puissance des Angles de Northumbrie et s'était même emparé d'York. Le royaume

breton d'Elmet (région de Leeds) subsiste jusqu'en 613¹. Dans le nord-ouest tout le territoire entre le golfe de Solway et la Clyde reste au pouvoir des Bretons jusqu'au VIII-IX^e siècle. Les Annales Cambriae signalent même un roi breton de Strat-clut (vallée de la Clyde) en 974.

Le nord-est même paraît avoir été en plein VII^e siècle, le théâtre de luttes acharnées entre les Bretons, les Angles et les Scots. Le grand poème lyrico-épique, connu sous le nom de *Gododîn*², dont le noyau remonte au VII^e siècle, quoique la rédaction que nous en possédons ne soit pas antérieure à la fin du IX^e siècle, nous transporte en effet, à cette époque, au nord-est, au-delà de l'Humber, dans la région des [*V*]otadeni de Ptolémée (mieux *Votadini*) et plus au nord dans la région d'Edimbourg ; des contingents de *Din-eidin* (Edimbourg) prennent part à la lutte. Il y est question notamment d'un roi Scot de Dalriada, Domnall Brecc, tué en 642³.

Dans un pays aussi vaste et aussi troublé, où suivant les alternatives de luttes continuelles, d'importantes régions changeaient souvent de maîtres, les besoins du culte et les soucis de l'apostolat justifiaient largement, au VI^e siècle, la persistance de l'usage de la consécration de trois évêques à la fois. Il devait y avoir sans aucun doute un nombre assez important d'évêques indigènes dans les pays mixtes, moitié chrétiens, moitié payens ; puis, même après la conversion des envahisseurs au christianisme, dans les pays bilingues ; d'aucuns même pouvaient être privés de leurs sièges ou dans l'impossibilité de les occuper. Il n'est pas le moins du monde prouvé que les deux évêques bretons qui assistent l'évêque de Winchester, Wini, dans l'ordination de saint Chad, aient

1. Bède, *H. E.* IV, 23. Suivant Nennius (*Hist. Br.*), apud Petrie (*Mon. hist. brit.*, p. 76), Ceretic, qui doit être le roi dont les *Ann. Cambr.*, annoncent la mort en 616, aurait été expulsé d'Elmet par Edwin, fils d'Alli en 616.

2. *Gododîn* est la forme du moyen-gallois pour le vieux-gall. *Guotodîn*, donnée par Nennius et aussi par les Généalogies galloises du X^e siècle.

3. Skene, *Four anc. Books of Wales*, II, 86, 26 ; 91, 6. Cf. Adamnan, *Vita Col.* III, p. 261 (éd. Reeves). Cf. Whitley Stokes and Strachan, *Thes. palaeoh.* II, 279.

1. *Vita Wilfridi*, XXIV, p. 35 (ap. Dom Gougaud, *Chrét. celt.*, p. 205).

2. Lettre d'Adhelm évêque de Shirburn en 707 à Geruntius (*Geron-tios* = *Gerent*), roi de Dumnonia (Baeda, *H. E.* V, 18).

3. J. Loth, *Le brittonique en Somerset, à la fin du VII^e et au commencement du VIII^e siècle*, *Rev. Celt.*, XX, 340.

4. Bède, *H. E.*, IV, 23.

été des évêques du Pays de Galles, ni même de la Dumnonia. La région galloise proprement dite, d'ailleurs sensiblement plus étendue vers l'est qu'elle ne devait l'être un siècle plus tard, mieux à l'abri des invasions que mainte autre région bretonne, jouissant d'un grand prestige par l'importance de ses monastères, pépinières de religieux entreprenants et lettrés, était tout désignée pour jouer un rôle prépondérant dans l'organisation du clergé breton à tous les degrés. C'était la ruche principale d'où essaimaient moines et dignitaires ecclésiastiques pour les autres régions de langue bretonne, notamment la Dumnonia insulaire et l'Armorique¹. Il ne faut pas oublier non plus que dans les régions où Bretons et Anglo-Saxons étaient mêlés, l'état de guerre a fait place, à certaines époques, à une mutuelle tolérance et même parfois à des relations amicales. On signale des alliances entre rois payens et rois bretons chrétiens.

Sacré régulièrement évêque dans l'île, Samson ne pouvait voir contester son ordination par le clergé breton d'Armorique. Mais était-elle valable aux yeux des évêques francs ? M. Fawtier (*Réponse*, p. 15) soutient que non et renvoie à un canon du concile de Tours (567) visant particulièrement

1. J'ai mis en relief le rôle prépondérant joué par le Pays de Galles dans l'organisation du Culte en Armorique et en Cornwall, dans mes : *Noms des saints bretons*, p. 132. On remarquera que l'hagiographe ne fait aucune mention de conflit avec les Anglo-saxons : Galles et Cornwall n'étaient pas en contact direct avec eux à cette époque. Comme je l'ai exposé dans l'ouvrage que je viens de citer (p. 141-146), nos grands saints n'ont nullement été *contraints d'émigrer* ; ils ont été appelés en Armorique pour la plupart par les besoins religieux des Bretons émigrés et de leurs descendants. Ils ont été les organisateurs du culte. Il est illogique de faire coïncider les émigrations bretonnes avec l'arrivée de ces saints en Armorique. La plupart ne paraissent que dans le cours du VI^e siècle. Les Bretons étaient déjà installés en grand nombre dans la péninsule, dans la seconde moitié du V^e siècle. Dans un pays comme l'île dépourvue, après le départ définitif des Romains, de toute unité administrative, de tout gouvernement fort, en proie à l'anarchie, les *raids* brusques des envahisseurs à travers l'île, dès le premier tiers du V^e siècle, avaient déterminé une panique inévitable et avec le reflux des populations de l'est et du centre vers les régions plus éloignées, un fort courant d'émigration dont les vagues vont battre jusqu'aux rivages de la Galice.

l'épiscopat breton. Ce canon défend bien d'ordonner évêque Breton ou Roman en Armorique sans la volonté ou les *litterae* (litterae) du métropolitain et des co-provinciaux, mais il ne conteste nullement la dignité épiscopale à ceux qui ont été ordonnés suivant les usages en cours dans la zone bretonne. En réalité, comme m'en fait la remarque l'abbé Duine, le concile voudrait voir les évêques bretons venir à l'assemblée conciliaire, dont ils ne se souciaient point¹. Les évêques francs n'ont sans doute pas été plus intransigeants sur ce point que les évêques anglo-saxons². Mansuetus, *évêque des Bretons* (sans indication de siège) signe avec eux au concile de Tours en 461. Léontius, évêque de Saintes, accueille Saint-Malo, sans difficulté, sans enquête préalable. On ne voit pas d'ailleurs pourquoi les évêques francs auraient exclu Samson, évêque reconnu par le roi de Paris, possesseur d'une abbaye sur les bords de la Seine, en relations avec l'évêque de Paris³. Et de fait, le Samson qui signe au concile de Paris (556 ou 556-573) ne peut être que le nôtre. Mgr Duchesne, dans une note du III^e volume des *Fastes épiscopaux*, 2^e éd. p. 229 (que M. Fawtier ne cite pas), a reconnu qu'après avoir dépouillé ou reconstitué toutes les listes épiscopales de l'ancienne Gaule jusqu'à la fin du IX^e siècle, le *Samson de Dol et celui du Concile de Paris, sont les seuls évêques qu'il ait rencontrés, et qu'il y a donc lieu de les identifier, puisqu'ils ont vécu dans le même temps et dans la même contrée*. M. Fawtier le nie en se fondant principalement sur le fait que le martyrologe de Saint-Wandrille, copié en 772, donne seulement le titre d'abbé à saint Samson (*Dolo monasterio depositio sancti Samsonis abbatis*). Or Saint-Wandrille est près de l'abbaye de Pental, fondée par saint Samson et en bons rapports avec elle⁴. Une remarque préliminaire s'impose. Le rédacteur du

1. C'est là, semble-t-il, le grief le plus sensible des évêques francs contre les évêques bretons ; les pères du Concile de Soissons, dans leur lettre au pape Nicolas I^{er} (866) le formulent expressément.

2. Dans sa sixième réponse à s. Augustin de Canterbury, le pape Grégoire l'autorise à ne pas se montrer très exigeant vis-à-vis des Bretons au point de vue de l'ordination épiscopale (Bède, *H. E.*, I, 27).

3. Là-dessus, voir la *Vita secunda*.

4. *Réponse*, p. 17-17 ; *Vie*, 53, 76.

martyrologe, comme l'a dit l'abbé Duine ¹, à moins d'être initié aux particularités ecclésiastiques de la Domnonée, ne pouvait supposer que le chef d'une abbaye eût la dignité épiscopale, et il devait d'autant moins deviner la vérité sur ce point, qu'au milieu du VIII^e siècle, l'évêque du monastère de Dol ne songeait guère à parcourir la Neustrie, les Bretons formant alors un monde à part, en hostilité avec les Francs. Il semble d'ailleurs que de bonne heure les Bretons se soient désintéressés de Pental ou y aient été bien faiblement représentés : dans une réunion ecclésiastique de Rouen qui se tient en 688 ou 689 d'après Mgr Duchesne et où figurait sans doute l'abbé de Pental, parmi les quatre abbés présents, aucun ne porte un nom breton.

Ce qui est surtout grave, c'est que le manuscrit de 772 n'est qu'une copie représentant un travail original des moines de Fontenelle ; il est donc fort possible que la rédaction originale accordât à Samson le titre d'évêque *que lui donnent les versions postérieures du martyrologe hiéronymien* ². A ce propos l'abbé Duine, dans son compte rendu, citait un exemple bien propre à rendre circonspect lorsqu'on est en présence d'omissions de ce genre. Dans un livre d'heures dolois de la

1. Duine, *Compte rendu*, 344-48.

2. Au moment où je termine ce travail, l'abbé Duine me communique cette note de dom Wilmart, de l'abbaye de Farnborough, spécialiste des questions martyrologiques. « Je n'ai pas le moyen d'approfondir ce cas complexe et ne voudrais pas trop préciser. Mais à première vue, en comparant les différents témoignages du Hiéronymien, je croirais que la notice primitive et fondamentale était :

VII^e siècle :

« In Britannia

† ? Dolo monasterio ? »

depositio sancti Samsonis episcopi.

« Le rédacteur du ms. de Berne (type qui commande ces « bréviaires ») a écrit, en changeant légèrement :

In Britannia

Sancti Samsonis confessoris.

« Celui du ms. de Wissembourg, mieux renseigné, a proposé une notice nouvelle :

Dolo monasterio

depositio sancti Samsonis abbatis. »

fin du XIV^e siècle est mentionnée la fête *Gobriani abbatis*. Or, en ces temps, la légende de Gobrien, reçue à Dol, racontait positivement que ce saint avait eu le caractère épiscopal et qu'il avait été consacré par l'archevêque de Bretagne.

M. Fawtier (*Réponse*, p. 21) ne veut pas faire au *savant auteur des Bréviaires et missels des églises et abbayes bretonnes de France l'injure de lui expliquer la différence entre un martyrologe, livre fondamental pour l'exercice du culte et un livre d'heures, livre de messe d'un particulier* (il le sait bien mieux que moi, remarque-t-il modestement) ; mais il avance imprudemment que pour donner raison à l'abbé Duine « il faudrait qu'il vous cite UNE BÉVUE de martyrologe et non pas seulement un livre d'heures du XIV^e siècle ».

L'abbé Duine le satisfait au delà de ses espérances. Il lui pose d'abord une question préliminaire : « si les martyrologes anciens sont des œuvres d'une telle perfection, comment se fait-il qu'on ait tant de mal à en établir de bonnes éditions critiques ? » L'abbé Duine poursuit : « Dans la préface du martyrologe hiéronymien (auquel M. Fawtier emprunte ses armes), l'un des éditeurs, Rossi, n'avoue-t-il pas son impuissance à utiliser les martyrologes historiques tant que la critique n'en sera pas faite ? Et n'est-ce pas pour collaborer à la solution de ces difficultés que dom Quentin a écrit son admirable ouvrage sur les *Martyrologiques historiques du moyen âge* ? » M. Fawtier se serait contenté d'une seule BÉVUE : l'abbé Duine lui en sert six, en se restreignant au domaine des études bretonnes. Il relève des bévues encore plus étonnantes dans les calendriers liturgiques de notre province, composés pour les besoins du culte, et qui devaient être à l'abri de fautes plus faciles à comprendre sous une plume étrangère : *Mélaine évêque* qualifié *abbé* ; *Aubin*, de même ; *Maudez* (non pontife) qualifié *évêque* ; *Samson* qualifié *martyr* etc.

Dans un *bréviaire* de Nantes, du XV^e siècle, en tête de l'office de saint Mélaine de Rennes, on lit : *Melani episcopi ANDE-GAVENSIS*. « Les ouvrages liturgiques les mieux calligraphiés et les plus employés dans des cérémonies saintes, comme les

1. *Objections*, p. 182.

sacramentaires, les missels, les bréviaires, avec leurs calendriers soignés et indispensables, offrent des BÉVUES parfois énormes. Que M. Fawtier me permette de le renvoyer à mon *Inventaire liturgique de l'hagiographie bretonne*, qui doit paraître à la fin de cette année ». L'abbé Duine conclut en ces termes : « après cela, nous sommes autorisés à déclarer la faillite d'une thèse, qui repose sur une insertion martyrologique incomplète — et non pas même sur le *manuscrit original* de cette insertion, mais seulement sur une *copie* qui porte : *sancti Samsonis abbatibus* ».

M. Fawtier sent si bien que la mention martyrologique incomplète, dont il fait si largement état, ne saurait être d'un grand poids, en face du fait, que Samson, abbé de Dol, et Samson évêque, signataire au Concile de Paris, sont contemporains, qu'aucun autre évêque de ce nom n'est signalé à cette époque, que vers cette époque, vraisemblablement aussi, se place la fondation de Pental par Samson de Dol en vertu d'un acte royal : qu'il a essayé de vieillir très-sensiblement notre saint ou de le rajeunir encore davantage : M. Fawtier est pour la première solution. D'après l'hagiographe, Eltut a eu pour disciple Samson ; il vivait encore lorsque Samson a été ordonné prêtre. Or Eltut, toujours d'après notre moine dolois, aurait été ordonné prêtre par saint Germain d'Auxerre, mort en 448. Dans ces conditions, Samson a dû venir en Armorique au début du vi^e siècle et n'a guère pu être en rapports avec Childebert (ni signer au concile de Paris), ce qui explique que Grégoire de Tours l'ignore, qu'il ne soit pas mis en rapport avec saint Paterne d'Avranches¹.

Eltut, d'après la *Vie*, a bien été ordonné prêtre par saint Germain, mais dans sa jeunesse². L'âge canonique pour la prêtrise dans l'île de Bretagne, au v^e siècle, ne peut être fixé que très approximativement. Le concile d'Arles de 524 fixe ainsi l'âge des ordinations : 25 ans pour le diaconat, 30 ans au moins pour la prêtrise ou l'épiscopat (*Maassen, Concil. aevi merov.*

1. Réponse, p. 35.

2. Lib. I, 7 : ... et ipse Germanus ordinauerat eum in sua iuventute presbyterum. La *Vita secunda* (l. I c. 4) le dit aussi.

p. 36). Il en est de même du Concile d'Orléans en 538 (eod. loc. p. 75)¹. On peut admettre qu'Eltut a été ordonné prêtre à 30 ans, c'est-à-dire lors du second voyage de saint Germain dans l'île, c'est-à-dire vers 447, ce qui mettrait sa naissance en 417. La date exacte de la mort de saint Samson est incertaine. D'après la *Vita secunda*, il meurt peu de temps après son second voyage à Paris au cours duquel il se rencontre avec saint Germain de Paris dans son monastère de Paris ; le monastère aurait été achevé vers 558 (*Gallia christ*, tome 7, col. 416). D'un autre côté, Samson assiste au Concile de Paris sur la date exacte duquel on peut hésiter (556-573). Mgr. Duchesne le placerait vers 561 ou après. On ne saurait rien arguer de l'absence de Samson au Concile de Tours (567). La date de 566 que propose l'abbé Duine pour la mort du saint, paraît acceptable. Il semble avoir atteint un âge avancé ; si on lui donne 85 ans, sa naissance se reporte à l'année 480, et son ordination à l'an 510, si on lui applique la règle des 30 années. Eltut est un vieillard quand on lui amène Samson enfant : il est question d'envoyer Samson à l'école quand il a cinq ans. Il faudrait pour qu'Eltut assistât à l'ordination de Samson le faire vivre jusqu'à 93 ans : ce qui n'est pas tout à fait impossible. On peut d'ailleurs supposer, non sans vraisemblance, que Samson a été ordonné diacre et surtout prêtre avant l'âge ordinaire. Ce n'est pas sans exemple : saint Rémy, né en 437, fut ordonné évêque en 459, par conséquent à 22 ans. Un mérite et des vertus éclatants, sans parler de circonstances exceptionnelles, pouvaient motiver des dérogations aux habitudes canoniques². D'après la *Vita*, tel a du être le cas de Samson. C'est à cause de son humilité, de sa charité plus qu'humaine (*ultra, ut ita dicam, humanum modum*), que

1. Au iv^e siècle, le pape Sirice demandait 35 ans pour la prêtrise et 45 ans pour l'épiscopat, d'après Thomassin. L'*Hibernensis*, la collection canonique fameuse qui paraît datée du viii^e siècle (l. I, c. 11), donne comme âge de la prêtrise 30 ans. Je dois ces renseignements sur la date des ordinations à l'obligeance de l'abbé Duine.

2. Le Concile de Toulouse de 1056 fixa également 30 ans pour les prêtres, abbés et évêques, 25 pour les diacres : à moins qu'une piété et une sagesse extraordinairement avancées ne portent l'évêque et le clergé à prévenir le temps (Thomassin, *Discipline*, t. II, p. 161).

son maître Eltut, qui voyait rayonner en lui l'esprit du Christ, demande à Dubrice, à la grande joie des frères, de l'ordonner diacre ¹. Aussitôt après, l'hagiographe entame l'histoire des démêlés de Samson avec les deux neveux d'Eltut ², et il l'interrompt brusquement pour arriver à l'élévation de Samson à la prêtrise ³.

Il n'est pas inutile de faire remarquer qu'en ce qui concerne l'ordination d'Eltut par saint Germain, l'hagiographe paraît rapporter une tradition qu'il tient des moines du couvent du saint ⁴.

Quant à ses ordinations par Dubrice, elles sont inconciliables avec la date de la mort de ce dernier, si on la place, avec les *Annales Cambriæ*, en 612 ⁵, ce que M. Fawtier admet sans invoquer d'autre autorité. Ces *Annales* doivent être prises en sérieuse considération, mais pour le VI^e et le VII^e siècle, leur témoignage a besoin d'être contrôlé. Comme on le verra plus loin, aucun des documents que nous possédons sur Dubrice ne peut prévaloir contre l'autorité de la *Vita*. Aussi est-il d'une bonne critique de rectifier la date des *Annales Cambriæ*. La date de 522 pour la mort de Dubrice, proposée par l'abbé

1. Lib. I, 12.

2. La forme du nom d'Eltut est quelque peu inquiétante. En Armorique, il a deux formes, l'une avec *i* dans : *Aber-ildut*, *Lann-ildut* ; l'autre avec *e* bref : *Ploerdut*, pour *Plo-eltut*, Morbihan. Un *i* bref peut devenir, dans cette situation, *e* en breton, mais non *i*. En outre *El* est assuré, à la fois par la forme de la *Vita* et par de nombreux exemples : *El-iud*, *T-el-iau*, *El-gnou*, *El-guarui*, *El-guoret*, *El-beharn* etc. (*Book of Llandav*). En gallois moyen, on trouve *Elldud*, *Iltyd*, *Llann-ulltud* : deux formes sont confondues, l'une avec *e*, l'autre, semble-t-il, avec *i* bref, qui peut provenir de l'autre, à cause de l'influence de *ü* (*y*) ; une autre forme brittonique et non goidélique, comme on l'a dit, avec *i* long est également certaine (J. Loth, *Mabin.*, 2^e éd. II, p. 314-228 ; *B. of Ll.*, p. 342).

3. Lib. I, c. 15 : *Nam non longe post biduo adhuc anno. ... presbiterii ordinem ab eodem episcopo qui in diaconatu — illum fungi venerat, magistro rogante ac Deo volente, ut ille dignus esset, digne accepit.* Le texte est altéré. Au lieu de *fungi venerat*, 5 mss. portent *fungiverat* ; 9 ont *dignus erat* qui est la bonne leçon. *Non longe post* ne se rapporte peut-être pas au diaconat, mais à une remarque du chapitre précédent.

4. Lib. I, c. 7.

5. *Annales Cambriæ* donnent la même date pour *Conthigirn* (Kentigern) et *Dibric*.

Duine, peut être acceptée comme date approximative. Ce qui n'empêche pas M. Fawtier d'accuser l'abbé Duine d'établir une chronologie qui ferait vivre Dubrice 121 ans au moins (*Réponse* p. 17). Dubrice a dû mourir peu de temps après le départ de Samson pour l'Armorique : il est mourant quand ce dernier va le visiter (*Vita* sec. I, 7, c. 19).

La liste des évêques de Llandav aurait pu nous fournir pour Dubrice une base chronologique approximative, si elle méritait confiance, mais elle ne peut être prise au sérieux avant l'épiscopat de Catguoret contemporain du roi de Glewissing Fernmail, fils de Iuthail, fils lui-même de Morcant roi de Glamorgant et de Glewissing, ou tout au plus celui de Trichan. Les *Annales Cambriæ* font mourir Fernmail en 775. Catguoret lui survit quelque temps, car il est en rapport avec les fils et successeurs de Fernmail ; Gurgavarn et Athruis ¹. Les généalogies du Harléian 3859, rédigées au X^e siècle, nous donnent la filiation d'un certain nombre de rois de cette famille ² : elles sont d'accord en cela avec les données du *Book of Llandav*. Elles constituent un complément sérieux aux *Annales Cambriæ*, et un sérieux moyen de contrôle, quoique les généalogies des différentes familles se croisent fréquemment. Comme en Irlande, les généalogies des chefs de principautés ou de clans constituent une littérature officielle rédigée depuis une époque parfois assez reculée avec le plus grand soin ³.

Avant Catguoret et Trichan ⁴, on n'a aucun point d'appui sérieux. On peut constater, par exemple, de grossiers anachronismes, trahissant une maladroite falsification. On nous montre Oudoceus recevant des terres de *Iuthail rex*, *Morcanti filius et filii ejus Fernvail atque Mouric* ⁵. Or, comme nous venons de le voir, Iuthail vivait au VIII^e siècle, tandis que Oudoceus est le deuxième successeur de Dubrice : il suit immédiatement

1. *Book of Ll.*, p. 208, 210, 212.

2. J. Loth, *Mabinogion*, 2^e éd. II, p. 326.

3. Nous pouvons pour les généalogies des rois de Powys remonter jusqu'au début du VI^e siècle (*Ibid.*, p. 326-328).

4. Pour Trichan, on peut admettre qu'il vivait du temps de Iuthail et lui a survécu car il est en rapport avec Fernvail (*B. of Ll.*, p. 202, 204).

5. *Book of Ll.*, p. 186-7, 191.

Teliau. Pour Berthguin, successeur d'Oudoceus, il n'y a également rien de sûr ; c'est ainsi que d'après une charte, il envoie Guidnerth qui avait tué son frère Merchion, au bout des trois années de pénitence imposées par Oudoceus, à l'archevêque de Dol, en Cornouailles (*usque ad archiepiscopum Dolensem in Cornu-galliam*¹). Au nombre des anciens évêques de Llandav après Dubrice, nous voyons figurer *Teliau, Oudoceus, Ubelviu, Aidan, Iunabui, Arguistil, Gurvan*, qui sont donnés tous comme disciples de Dubrice². Nous verrons que suivant toute vraisemblance Dubrice n'a pas été évêque de Llandav. A propos des relations entre saint Germain d'Auxerre et Eltut, M. Fawtier avance que la *Vita Samsonis* a sur ce point fait un emprunt à une *Vita Illuti*, plus ancienne que celle que nous possédons et à laquelle il a pris également l'histoire d'Isanus et d'Ato-clius (cette *Vita Illuti* plus ancienne, jusqu'ici ne me paraît exister que dans l'imagination de notre critique). Puis il ajoute³ : « soit que l'on adopte l'opinion des partisans de l'ancienneté de la *Vita s. Samsonis*, soit que l'on adopte la mienne, sur la date de celle-ci, on est obligé de convenir qu'un texte plus ancien que la *Vita s. Samsonis* mettait en rapport *Iltud* et saint Germain d'Auxerre. Il est fort vrai que l'on ne peut concilier ces rapports avec l'existence de Dubricius au temps d'Iltud, mais sur ce dernier, nous sommes fixés puisque l'hagiographe se donne comme écrivant à une époque où Dubricius est encore vivant et qu'il ignore l'existence de celui-ci, quoiqu'il ait été en Galles ». Quoique j'aie fait beaucoup de critique de textes en diverses langues, en grec même dans ma jeunesse, à l'Ecole des Hautes Études, sous la direction du redoutable M. Tournier (redoutable aux textes, bienveillant aux disciples), après l'avoir tournée et retournée en tous sens, j'en suis encore à me demander quel est le sens caché de cette phrase d'une structure si nouvelle. Un de mes amis, professeur dans une Faculté des Lettres, après l'avoir lue et relue devant moi, m'a résumé son impression

1. *Book of LL.*, p. 181.

2. *Ibid.*, p. 180. Comereg qui succède à Iunabui a été abbé de Mochros après Dubrice.

3. *Réponse*, p. 35, note 1.

par un mot que j'atténue en : *galimatias*. Consulté, l'abbé Duine l'a d'abord considérée comme une perle digne d'être enchâssée dans les *Hisperica Famina*. Puis, à ma prière, il s'est remis à la disséquer.

Le résultat de l'opération, dont il ne se porte pas garant, est malheureusement celui que j'appréhendais. L'hagiographe en question est bien le moine dolois, auteur de la plus ancienne Vie de saint Samson, ce qu'il me répugnait d'admettre. Il n'y a pas en effet, dans toute la Vie une ligne, un mot, qui autorise à dire que l'hagiographe se donne comme écrivant à une époque où Dubrice était encore vivant. D'un autre côté, s'il prétend écrire du vivant de Dubrice, ce qu'il n'a pas dit cependant, comment peut-il ignorer son existence, lui qui fait ordonner Samson, diacre, prêtre, évêque par Dubrice ; qui le fait nommer *pistor*, du monastère de Piron, puis abbé par le même saint, dont Samson guérit l'ami, le diacre Morin, au cours d'une visite au monastère de Dubrice ?

Je laisse au lecteur le soin de conclure et à M. Fawtier celui de se mettre d'accord avec lui-même.

Quoi qu'il en soit, un fait reste acquis : c'est que Samson a été abbé, ce que personne ne conteste, et évêque du monastère de Dol, ce qu'on peut tenir pour démontré. Deux évêques, au moins, parmi ses successeurs ont possédé cette double qualité : *Tigernomalus* et *Loucherus*. C'est à la requête de son évêque Tigernomalus que le moine de Dol déclare écrire la vie de saint Samson. Tigernomalus réside au monastère : il préside la fête du saint à l'occasion de laquelle l'hagiographe prononce son panégyrique : c'est à Tigernomalus que par trois fois il l'adresse¹.

L'évêque Loucherus est lui aussi au monastère (*in illo sanctissimo atque optimo loco in quo sanctus Samson quiescit in pace*) ; il est avec les moines à l'office de nones, lorsqu'un incendie éclate dans la boulangerie ; il se précipite de ce côté avec les moines : portant la croix et la crosse de Samson, ils invoquent le saint. Aussitôt survient une pluie torrentielle qui éteint le feu. L'hagiographe tient le fait d'un témoin oculaire.

1. Lib. II, 1 : *o beatissime papa Tigernomale* ; plus bas : *ceterum, papa* ; c. 2 : *o beatissime papa Tigernomale*.

Le manuscrit de Metz porte : *cum uno ac sancto venerabili episcopo Louchero irruentes*. Mais six manuscrits dont un des plus anciens, le ms. B donnent sans aucun doute la bonne leçon : *una cum sancto ac venerabili episcopo Louchero* ¹. M. Fawtier s'en tient à la leçon du ms. de Metz, avec le sens de : *un évêque — Louchero*. « Conçoit-on, s'écrie-t-il, s'il avait voulu (l'hagiographe) désigner un évêque de Dol le prédécesseur de Tiger-nomal, qu'il eût employé des mots : *cum uno sancto venerabili episcopo Louchero* ? » M. Fawtier a sûrement lu la variante : *una cum sancto* —, car immédiatement après *Louchero*, il ajoute entre parenthèses : [var. *Leuchero*]. Il a donc le choix entre deux alternatives : ou il a en cette occasion totalement manqué de critique, ou il a volontairement passé sous silence la variante, parce qu'elle suffisait à ruiner son argumentation. Il a même été plus loin : il a modifié, sans le dire, dans son sens, le texte du ms. de Metz, qu'il cite : au lieu de : *cum uno ac sancto venerabili episcopo* qu'on ne pourrait guère traduire que par : *avec un seul et vénérable évêque*, ce qui serait absurde, il lit : *cum uno sancto ac venerabili episcopo*.

M. Fawtier cite avec complaisance la remarque de Mgr Duchesne : que le biographe de notre saint « ne le présente nullement comme le fondateur d'un évêché, comme le premier d'une série épiscopale. L'idée de diocèse ², de *parochia*, ne se révèle nulle part ». Cette remarque est parfaitement conciliable avec l'existence d'abbé ayant la dignité épiscopale, et la preuve en est que Mgr Duchesne se prononce lui-même dans ce sens, ce que M. Fawtier se garde bien de dire : « Il semble que les communautés de Dol et de Pental aient eu souvent à leur tête, après Samson comme de son temps, des abbés revêtus de ce caractère ³ », (le caractère épiscopal). De fait, la juridiction de saint Samson, au début, n'a guère dû s'exercer que sur le monastère qu'il avait fondé et ses dépendances immédiates. Elle a pu commencer à s'étendre d'abord, grâce aux libéralités du roi Iudwal, à la restauration duquel Samson

1. Lib. II, 15.

2. *Fastes ép.*, 2^e éd. II, p. 385.

3. *Fastes ép.*, 2^e éd. II, p. 383.

avait pris une part prépondérante. Le diocèse de Dol donne bien l'impression d'avoir été formé peu à peu par des agrandissements successifs et parfois disparates : il ne repose sur aucun ancien groupement territorial ni administratif ancien. C'est là, semble-t-il, sa seule différence avec l'évêché de Tréguier dont l'origine monastique est cependant si fortement marquée. Elle se reflète aujourd'hui même dans le nom breton de la ville de Tréguier : *Lan-dreger* c'est-à-dire le monastère du pagus **Tri-corio-s*. Le pays même sur lequel s'est étendue la juridiction de l'abbé-évêque s'appelle *Treger*. Tréguier comme Dol a été à l'origine un monastère-évêché ¹.

M. Fawtier (*Réponse*, p. 23) reconnaît que si l'on établissait qu'il y a eu des abbés-évêques en Galles et en Cornwall, en un mot dans tous les pays celtiques, on donnerait quelque probabilité à l'existence de cette institution en Bretagne, pays celtique. Or, leur existence en Armorique bretonne, dépendance religieuse de la Bretagne insulaire, est certaine. Une conclusion s'impose, c'est que cette institution a été commune à tous les peuples bretons, ainsi qu'aux Irlandais.

J'avais cité ² à l'appui de l'existence d'abbayes-évêchés en Galles, un passage des *Leges Wallicae* ³, texte qui repose sur le manuscrit le plus ancien des Lois où sont mentionnées pour le seul pays de Dyvet : *septem domus episcopales*. M. Fawtier a raison lorsqu'il dit (*Réponse*, p. 17) qu'il ne s'agit nullement d'évêchés, mais de lieux sur lesquels l'évêque de Menevie avait autorité. J'avais d'ailleurs nettement déclaré moi-même ⁴, qu'en Galles, à l'époque historique, c'est l'évêque avec une juridiction et un diocèse nettement définis qui apparaît ; le

1. Cf. Ferdinand Lot, *Mélanges*, p. 84. Il est d'avis que Tréguier est un monastère qui a conservé ce caractère après même les réformes de Nominée. Les objections de M. Fawtier (*Réponse*, p. 207, note 1), ne me paraissent pas convaincantes. Pour le monastère de saint Briec, il n'y a aucune preuve qu'il ait été le siège d'un évêque à diocèse avant Nominée ; mais il me paraît probable que les abbés avaient la dignité épiscopale.

2. *La vie la plus ancienne de s. S.*, p. 13.

3. Aneurin Owen, *Anc. Laws II, Leg. Wall.* II, cap. XVIII. La citation de M. Fawtier est tirée de l'édition, assez défectueuse comme texte, de Wotton.

4. *La vie la plus anc. de s. S.*, p. 12.

diocèse est co-extensif avec la principauté. J'ajoutais qu'il y avait eu sûrement une époque où les abbés de monastère même sans diocèse avaient la dignité épiscopale et qu'il y avait un souvenir de cet état de choses dans des vies légendaires de saint David, saint Teliau, saint Patern ¹.

Les *septem domus episcopales* de Dyvet doivent être considérés comme un souvenir de cette époque ; *domus episcopalis* est la traduction exacte du gallois et breton *escop-ty*, évêché, mot à mot : *maison d'évêque*. Il y a plus qu'un souvenir, la constatation nette d'un fait sans doute fréquent au ^v^e siècle, dans la mention des annales d'Ulster à l'année 472 : *quies Docci episcopi sancti abbatis Briionum*. Docco est évidemment abbé du monastère qu'il a fondé et qui portait son nom, monastère qui a subsisté longtemps, dont le nom survit dans le nom de la paroisse de *Llan-dochau* en Galles ; il avait une filiale en *Llan-dobou*, devenu depuis Lanowe, en Cornwall.

On a évidemment le droit de récuser le témoignage du biographe de saint Teliau, quand il nous le montre ² élevant à la dignité épiscopale un grand nombre de ses disciples, les envoyant à travers le pays et divisant entre eux les diocèses (*parrochias*) selon les besoins du clergé et du peuple ; mais le fait en lui-même n'a rien d'in vraisemblable à une époque où, comme au milieu même du ^{vi}^e siècle, l'île était encore pour une bonne partie bretonne, à plus forte raison, lorsqu'elle l'était encore entière jusqu'au pays des Pictes. Nous avons vu que six des disciples de Dubrice figurent dans la liste des évêques de Llandav. C'est évidemment invraisemblable. Il me paraît probable que plusieurs d'entre eux ont été simplement abbés à dignité épiscopale, et qu'en l'absence de toute liste de succession régulière, on s'est servi de leurs noms pour en constituer une. Comereg qui figure comme huitième successeur de Dubrice est donné en même temps comme abbé de Mochros, monastère fondé par Dubrice. Aucun autre abbé n'est mentionné entre Dubrice et Comereg ³.

1. Haddan and Stubbs, *Councils* II, 142-149, émettent la même opinion.

2. *Book of Ll.*, p. 115. Il en est de même de Dubrice, *ibid.*, p. 71.

3. *Book of Ll.*, p. 71. Comme cela paraît certain, *Cimuïreg*, nom d'un témoin (*ibid.*, 75, 175) représente *Comereg* ; ce dernier nom montre une

Il n'y a aucun doute, comme le nom seul suffirait à le prouver, que l'évêché de Llandav ait été d'abord un monastère : le monastère sur la Tav (vieux-gall. *Tam*). La liste des évêques du *Book of Llandav* ainsi que diverses chartes indubitablement fabriquées, en attribue la fondation à Dubrice ¹. Une première présomption contre cette attribution, c'est qu'aucune église ne lui est dédiée ; en dehors de *Henlann Dibric*, Herefordshire ² (plus exactement en Erging). On compte, au contraire 22 *Lann-Teilau* dans l'évêché et en dehors de l'évêché. La vie légendaire mais instructive de Dubrice ne fait aucune mention de cette prétendue fondation, ni même d'un séjour à Llandav. Il séjourne pendant sept ans à Henlann (vieux monastère) ; de là, il passe à *Inis Ebrdil* où il était né ³. Il fonde l'abbaye de Mochros, puis, fatigué, se démet de ses fonctions épiscopales et va mourir à Enlli. C'est seulement en 1120 que l'évêque Urban s'avise de transférer le corps à Llandav, pour des motifs assez clairs et qui n'étaient nullement désintéressés : rehausser le prestige de son évêché et aussi confirmer ses droits sur des églises du Herefordshire ⁴.

Dans le *De primo statu Landavensis ecclesiæ*, Dubrice devient archevêque après avoir été sacré évêque par saint Germain et saint Loup ⁵. Ce sont là autant d'additions à la vie de Dubrice, faites pendant la querelle des évêchés de saint David et saint Teliau. L'abbaye que Dubrice paraît bien avoir fondée, c'est Mochros : c'est le point central et saillant de sa vie ; le récit en fait foi.

Il est à *Inis Ebrdil* ; il a choisi le lieu où il va établir son monastère. Un ange lui apparaît et l'invite à parcourir en

forme du ^{vi}^{-vii}^e siècle : *e* pour *ei* vieux-celt., devenu plus tard *ui*, indique une époque antérieure nettement au ^{viii}^e siècle.

1. Gwenogvryn Evans, dans son édition du *Book of Ll.*, p. xxvi, en fait la remarque. Il est aussi d'avis que c'est Teliau qui a fondé Llandav et cite la charte où signe Nobis.

2. *Book of Ll.*, p. 275. Henlann est sur la Wye (*super ripam Guy*).

3. *Inis Ebrdil* paraît identifié avec *Matle* appelé aussi *Mais mail Lochon* (*Book of Ll.* p. 79). *Matle* est aujourd'hui *Madley* en Herefordshire. *Ynys Eurdil* est près de *Matle* (bonus locus) (*Archaeol. Cambrensis*, 1864, p. 95).

4. *Book of Lland.*, p. 80-84.

5. *Ibid.*, p. 68-69.

entier le terrain qu'il a choisi : là où il trouvera une truie blanche couchée avec ses pourceaux, il devra fonder, au nom de la sainte Trinité, une demeure et un oratoire. Dubrice parcourt en tous sens le terrain avec ses disciples ; à l'endroit d'où bondit une truie avec ses pourceaux, il fonde oratoire et demeure et les entoure. Il y vit un grand nombre d'années prêchant et instruisant peuple et clergé ¹. C'est de là qu'il va mourir à Enlli (Bardsey). Abbé de Mochros, il était en même temps évêque, faisant probablement fonction d'évêque régional, et jouissant d'une certaine prééminence sur certaines abbayes. D'après la *Vita Samsonis*, il visite le monastère d'Eltut ². Il exerce son autorité sur celui de Piron. Il y passait à peu près tout le carême ³. Samson est nommé *pistor* ⁴ du monastère. A la mort de Piron, Dubrice rassemble les moines et avec leur consentement, le nomme abbé ⁵. C'est dans son propre monastère, sans doute Mochros, qu'il reçoit Samson, lors de la maladie du diacre Morin ⁶.

Le monastère sur la Tav a dû être fondé après Mochros, et par suite d'interventions royales, la prééminence dont jouissait Mochros a dû passer à Llandav. En tout cas Dubrice n'a rien à faire avec Llandav : le témoignage des Notes Marginales à l'Evangélaire de saint Chad est sur ce point décisif. L'authenticité de ces documents, la plupart du ix^e siècle, ne peut être mise en doute. L'évêque Nobis qu'il ne faut pas confondre avec Nobis, évêque de Mynyw en 840 et mort en 872 ⁷,

1. *Book of Ll.*, p. 81.

2. *Vita Sams.*, lib. I, 13, 15.

3. *Ibid.*, c. 33.

4. *Ibid.*, c. 34.

5. *Ibid.*, c. 36. Il me paraît probable que l'*insula* de Piron devait être dans le voisinage de Mochros ; peut-être même *Inis Ebrdil*.

6. *Ibid.*, I. II, 7, 8.

7. Nobis figure dans la liste avant Pater. Il n'est sûrement pas à sa place. En effet l'évêque Pater figure dans un acte daté de 955 dont le fond paraît authentique. Le fait se passait du temps du roi *Nogui*, fils de *Guriat* (*Book of Ll.* p. 217-220). Or *Guriat* paraît dans une charte d'Aethelstan de 932, avec la suscription *subregulus* (de Gray Birch, *Cart. saxon.*). Il est à remarquer que dans la collection des chartes de Llandav, on dit : *Nobis nonus decimus* ; mais il n'y a absolument aucun acte le concernant.

signe : *episcopus Teiliau* ; sa signature est suivie de celle de : *Saturngwid, sacerdos Teiliau*. Un autre document sûrement du ix^e siècle donne comme témoin : *Teliau* (le saint est pris à témoin), ainsi que toute la famille monastique de Llandav : *tota familia Teliaui* ¹. L'Evangélaire paraît avoir été écrit vers 700. Les Notes Marginales ont été écrites pendant le séjour de l'Evangélaire à Llandav. Il a pris le nom de saint Chad, après son transfert à Lichfield, au cours du x^e siècle. Il est à remarquer qu'aucun de ces documents n'a été utilisé dans le *Book of Llandav*, ce qui s'explique, les actes méritant quelque attention, figurant dans ce dernier livre, n'ayant commencé à être rédigés que dans le premier tiers du x^e siècle, au plus tôt ². L'Evangélaire, d'après le premier extrait en marge avait été acheté par Gelhi, fils d'Arihtiud, à Cingal, pour un excellent cheval (*equum optimum*), pour le salut de son âme ; il l'offre à Dieu et le place : *sur l'autel de saint Teliau* ³. On peut donc conclure qu'au ix^e siècle, à Llandav même, il n'était nullement question de Dubrice comme évêque ; le fondateur du monastère est Teliau, et les évêques ses successeurs, au ix^e siècle, sont essentiellement des abbés de ce monastère.

1. *Book of Ll.*, XLIII ; XLVI.

2. En dehors de l'Evangélaire de Saint-Chad, il y a eu vraisemblablement cependant, à Llandav, des documents anciens dont il ne restait que des débris dont le rédacteur du cartulaire a fait un détestable usage. Bon nombre de noms propres ont une forme antérieure au ix^e siècle. Les noms dont le premier terme remonte à un vieux celtique **cuno-* ont *con-* jusqu'à la fin du VIII^e siècle ou les toutes premières années du IX^e (*Concenn* encore sur le pilier d'Élized roi de Powys entre 700 et 750 : *Concenn* est arrière petit-fils d'Élized). Dès le début du IX^e siècle, au lieu de *con-*, on trouve *cin-* (*cön-*). Or, le *Book of Ll.* présente bon nombre de noms en *con-*, à côté de noms en *cin-*. On a de même *Iud-* et *Id-*. Parmi les noms très archaïques, j'ai déjà cité *Comereg* évolué en *Cimuireg* : c'est le seul nom en *com-*. On peut citer encore : *Lugua[r]ch* (p. 221) qui est devenu *Loumarch* (p. 218), puis en gallois-moyen *Llywarch*. Ce nom remonte à un vieux-celtique **Lugu-marco-s*, comme je l'ai déjà supposé : *Luguarch* mal lu pour *Lugu-varch* ou même *Lugumarch* est sûrement antérieur au IX^e siècle. *Lugobi* (p. 76) est pour *Lugovi* = **Lug-ov-io-s* : les formes plus récentes sont : *Liugui*, p. 235 ; *Legui*, *ibid.* ; *Leui*, p. 232 : moyen-gall. *Llywy* : cf. gaulois *Lugoves*. *Luguni* dans *Brinn Luguni* (p. 207) doit être lu : *Luguui*.

3. *Book of Ll.*, XLIII. 1.

Les choses ont dû se passer dans l'île de Bretagne lorsque le culte chrétien a commencé à s'organiser, comme en Irlande dans le premier et le second siècle qui ont suivi sa conversion. En Irlande, chaque tribu a eu peu à peu son évêque principal (*prim-escop*¹). Ce *prim-escop* devait être l'évêque du territoire de la tribu, différent des abbés-évêques proprement dits dont la juridiction ne s'étendait pas hors de l'enceinte du monastère et de ses dépendances, ou des évêques claustraux attachés au monastère par un abbé n'ayant pas la dignité épiscopale et soucieux d'échapper à la juridiction de l'évêque de la tribu. Il a dû en être à peu près de même en Bretagne. Comme je l'ai supposé², les chefs ont dû tenir la main à ce que l'abbé d'un monastère qui avait leurs préférences, pourvu de la dignité épiscopale, eût la prééminence et l'autorité religieuse sur tout leur territoire et par conséquent sur les autres abbayes de leurs domaines.

L'évêque principal a eu, lui-même, dans les pays bretons, comme résidence³ au moins au début, un monastère. A l'intérieur des royaumes à frontières à peu près définies que nous connaissons en Galles, à l'époque historique, il y a eu de puissantes tribus et des clans avec lesquels il fallait compter. Certaines principautés, à l'époque historique même, paraissent tantôt indépendantes, tantôt sous la suzeraineté d'un chef plus puissant, tantôt momentanément annexées à d'autres, suivant les besoins d'un partage entre héritiers, ou les fluctuations de guerres continuellées. Quelques-unes nous sont connues. Le *Book of Llandav* nous signale des rois d'Erging (Archenfield en Herefordshire), de Glewising (approximativement le district entre le cours inférieur de l'Usk et de la Towy). Etguin, fils de Gwriat, est roi non de tout Gwent mais de la moitié de ce royaume : *Gwent is coit* (Gwent au-dessous du bois) ; l'autre moitié est *Gwent uch Coit* (Gwent au-dessus du bois). Dyved était aussi divisé en deux parties. Etguin vit du

1. Dans Gougoud, *Chrétientés cell.*, p. 216, l'auteur cite à l'appui *Riagal Padraic*, publié par O'Keeffe dans *Ériu*, I, 1904, pp. 216-224.

2. *La vie la plus anc. de s. S.*, p. 12-13.

3. C'est encore, semble-t-il, le cas de Dubrice.

temps de l'évêque Joseph, sacré en 1022 (*Book of Ll.*, p. 255-256). Du temps de Guillaume le Conquérant, Caratoc est roi d'*Ystratyw*, *Guent uch Coit* et *Gunnlyuc*. Riderch est roi d'*Euyas* et *Guent is coit* (*Book of Ll.*, p. 279).

La logique veut, d'accord avec quelques faits caractéristiques, que le nombre des évêques de territoire ait été au moins égal, à une époque reculée, au nombre des divisions territoriales de quelque importance, sans parler d'un certain nombre d'abbés-évêques. Comme celles des principautés, les limites des diocèses ont dû être quelque peu flottantes. Ce sont des monastères qui ont été, en général, le berceau de ces évêchés¹.

L'organisation du culte a été assurément la même dans la Dumnonia insulaire qu'en Galles et en Armorique. Réduite au Devon et au Cornwall au cours du VIII^e siècle, elle est de plus en plus soumise à l'influence de l'église d'Angleterre au cours du IX^e. Or, à part la lettre d'Adhelm à Geruntius roi de Domnonia, en 707, nous n'avons guère de documents sur l'histoire religieuse du Cornwall, une fois le Devon conquis, qu'au cours du IX^e-X^e siècle. Le document le plus important est la lettre par laquelle Kenstec annonce à l'archevêque Ceolnoth, en reconnaissant la suprématie du siège de Canterbury (833-870), qu'il a été élu à un siège épiscopal en Cornwall : *ad episcopalem sedem in gente Cornubia in monasterio quod lingua Bretonum appellatur Dinuuirin*. D'après M. Fawtier (*Réponse*, p. 25), le Rev. Tho. Taylor, le principal tenant de la thèse des monastères-évêchés en Cornwall, n'aurait pour l'appuyer que ce seul texte². Il est cependant par lui-même assez important. Si le siège épiscopal en question est Lan-Alet (saint German's), il est de toute évidence

1. Mon travail était terminé et je n'avais plus qu'à le retoucher quand j'ai reçu, grâce à l'obligeance de l'abbé Duine, un tirage à part de l'article de Dom Gougoud, paru récemment dans la *Revue Mabillon*, sur : *La question des abbayes-évêchés bretonnes*. Ce travail embrasse, en réalité, toute la question des abbayes-évêchés, en général, et la traite avec autant de jugement que de science. Pour l'Armorique, l'auteur reconnaît une abbaye-évêché à Dol, peut-être à Tréguier. Il est d'avis aussi que l'abbaye-évêché a dû exister en Cornwall.

2. Haddan et Stubbs sont en faveur de cette thèse comme je l'ai dit plus haut.

qu'on a affaire à une abbaye-évêché¹. Il y aurait eu dans ce cas transfert de Kenstec de Dinwrin à Lan-Alet ; mais il serait bien invraisemblable que Kenstec n'en fit pas mention dans sa lettre à Ceolnoth ; il serait plus surprenant encore que ce fussent les moines de Dinwrin qui eussent le droit d'élire l'évêque du monastère de Lan-Alet. La vraisemblance est que Dinwrin avait à sa tête un abbé-évêque, ou, à côté de l'abbé, un évêque élu par les moines, résidant au monastère et exerçant sa juridiction sur le territoire relevant de Dinwrin². Cette hypothèse prend une singulière consistance du fait que, comme l'établit le Rev. Tho. Taylor, le domaine propre de Kenstec n'est ni celui du monastère de Saint-Petrock ni celui du monastère de Lan-Alet. Il comprenait des terres de valeur en Gerrans, Saint-Gluvias, Budock, Mabe, Mylor, Philleigh, Saint-Just-in-Roseland, Ruan Lanyhorn. Ces terres passèrent en vertu de la charte promulguée par Edouard le Confesseur en 1050 au siège d'Exeter et sont encore administrées par une Commission ecclésiastique au profit d'Exeter et d'autres sièges.

En ce qui concerne Saint-German's, une charte de 1018 du roi Cnut, accorde à son évêque Burhwold des terres en Landrake et Tiniel, celles de Tiniel devant être utilisées comme l'évêque le jugerait convenable. Il est frappant que ces terres ont été administrées par le Prieuré de Saint-German's jusqu'à la dissolution du monastère en 1539 et n'ont jamais été annexées à Exeter.

En 994 le roi Aethelred accordant des garanties de liberté à l'évêque Ealdred pour son siège en Cornwall lui fait don du monastère (*locus*) et domaine de Saint-Petrock³.

Le Rev. Tho. Taylor constate que les terres enlevées au

1. Sur Lan-Alet, cf. Duine, *Le schisme breton*, p. 12, note 1 ; et dans *Annales de Bret.*, avril 1913, p. 351, note 1 ; et cf. Haddan and Stubbs, *Councils*, I, p. 696.

2. *Dinwrin* n'est sûrement pas pour *Din-Gerens*, *Gerrans* : sa situation est inconnue. Il me paraît probable, d'après le domaine qui semble lui avoir appartenu en propre, que le monastère devait être situé non-loin de Truro et de Falmouth.

3. Haddan and Stubbs, *Councils*, I, p. 683-6.

Cornwall pour doter Exeter proviennent de trois sources différentes et n'ont jamais été tenues par un seul et même évêque jusqu'en 1056 : il n'y en a pas le moindre indice. De plus les conditions de tenure de ces domaines étaient entièrement différentes, comme le montre le Domesday Book. Le Rev. Tho. Taylor en conclut qu'il a existé en Cornwall, à une certaine époque, trois importants monastères-évêchés. La seule justification de l'annexion de ces terres à Exeter, c'est qu'elles étaient terres épiscopales ; or, il ressort du Domesday Book, qu'elles étaient aussi monastiques, puisqu'elles étaient exemptes de toute redevance, ce qui a été la règle pour les terres monastiques en Cornwall.

Il est vraisemblable que ce sont les monastères de Saint-Petrock de Bodmin, de Din-uurin et de Lan-Alet (Saint-German's) qui ont été, à une certaine époque, les sièges de ces évêchés. Au XIII^e siècle, Guillaume de Malmesbury¹ déclare ne pas connaître la succession des évêques de Cornwall, et ne rien avancer, si ce n'est qu'il y a eu un siège épiscopal, à saint Petrock confesseur, dont le monastère se trouve chez les Bretons septentrionaux sur la mer, sur la rive du fleuve qui est appelé Hegelmude (*embouchure de la Heyl*). Il ajoute que certains disent que c'est à Saint-Germain, sur la rive du fleuve Liner (aujourd'hui Lynher), sur la mer dans la partie Est (sud-est). Les *quidam* qui situaient un siège épiscopal à Saint-Germans ne se trompaient pas, dit dom Gougau, à qui j'emprunte cette citation². Assurément, mais je crois que ceux qui plaçaient le siège épiscopal à Saint-Petrock n'avaient pas tort non plus : les deux sièges ont coexisté, mais Guillaume de Malmesbury, à l'époque où il vivait, ne pouvait admettre que l'un ou l'autre.

La vie de saint Petrock, reposant sur un manuscrit du XV^e-XVI^e siècle¹, document sans grande autorité en général,

1. Cornubiensium sane pontificum succiduum ordinem nec scio nec appono, nisi quod apud sanctum Petrocum confessorem fuerit episcopatus sedes. Locus est apud aquilonales Britones supra mare juxta flumen quod dicitur Hegelmude. Quidam dicunt fuisse ad sanctum Germanum, juxta flumen Liner, supra mare in Australi parte.

2. Dom Gougau, *La question des abbayes-évêchés bretonnes*, p. 95.

et assez vide, nous a conservé cependant le souvenir d'une époque où il y avait en Cornwall, des abbés-évêques *sans diocèse*. Petrock, après avoir visité son compatriote Samson, se rend : *ad cellam Wethnoci* (mal lu *wethmoci*) *episcopi*. On lit un peu plus loin : *unde etiam lingua gentis illius Land-uethnoch adhuc usque hodie dicitur* ¹. *Lann-uethnoc* est une forme plus archaïque que celle du Domesday Book : *Lan-wehenoc* (mal lu *Lan-wenehoc*) et *Lan-guiheno-c*. Wethnoc paraît bien être une forme du ix^e, tout au plus du x^e siècle ². Les terres de Lan-wethnoc sont celles de la paroisse actuelle de Lanhydrock. Ce passage de la vie de saint Petrock a donc, en réalité, une importance qu'on serait tenté, *a priori*, de lui refuser.

Au x^e siècle encore, le Cornwall paraît posséder deux évêques au moins, en même temps. L'un, *Cunan*, *Conan* signe dans plusieurs chartes comme évêque : en 934 ; 937. En 932, un autre évêque signe avec lui : *Mancant*, qu'il faut lire vraisemblablement *Maucant* (de Gray-Birch, *Cart. saxon.* I, p. 380 ; 400, 404, 424, 425). Une charte d'Aethelstan de 936 précise que Conan est évêque de Saint-Germain's ³. Haddan et Stubbs (*Councils* I, 676 note) signalant la présence de *Mancant* évêque, dans la charte de 932, datée de Middleton, se demandant s'il s'agit d'un évêque sans siège du Cornwall ou d'un évêque du pays de Galles : le nom qui doit être lu plutôt *Morcant* serait en réalité peut-être d'après eux celui de Marchlwys, évêque de Llandav.

La correction de *Mancant* en *Morcant* ne peut être sérieusement soutenue : *Maucant* est vraisemblablement la bonne leçon ; c'est un nom bien connu. L'identifier avec *Marchlwys* est vraiment par trop fantaisiste. Le *Brut y Tywysogion*, à l'année 926 nous signale trois évêques accompagnant Hywel Dda à Rome : Martin évêque de Mynyw, Mordaf évêque de Bangor, et : *Marchlwys escob Teilau*. Ce dernier serait mort en

943. Les Triades des *Ancients Laws* (*Myv. arch.*, p. 603-2) remplacent Marchlwys par Blegewryd, archidiacre de Llandav, dans le voyage à Rome. Le *Book of Llandav* ne connaît pas de *Marchlwys* mais bien un évêque *Marchluid* : p. 246 : après *Gucaun* : *MARCHLUID EPISCOPUS Landaviæ* : tempore filiorum Morcant : *Ouein, Idguallaun, Catell, Cinmin. Morcant Hen*, roi de Glamorgan, meurt en 972. Gucaun est sacré en 982 ¹ et meurt aussitôt, de sorte que Bledri lui succède en 983 ² ; il est évêque jusqu'en 1012 et remplacé par Joseph dont le successeur est Herwald, sacré en 1059. La liste des évêques de Llandav a besoin d'être entièrement remaniée. A partir de Gucaun elle est sincère. Entre Libiau qui meurt en 929 ³ jusqu'à Gucaun, on peut placer avec certitude : Gulfrid ⁴ et Pater ⁵. Aucun acte ne concerne Marchluid. Il peut se placer entre Libiau et Gulfrid, ou mieux entre Pater et Gucaun ⁶, c'est-à-dire entre 972 et 982, après la mort de Morcant Hen, ce qui s'accorderait avec la date donnée pour Marchluid.

Maucant et Conan signent dans la charte de 932 avec des *subreguli* Howel, Iudwal, Morcant, Wrgeat. *Wrgeat* est une graphie anglo-saxonne pour *Guriat* (*w* = *gw* ; *g* représente *jod* ⁷ ; *ea* donne le timbre de *a* gallois après *jod*). Il est très pro-

1. *Book of Llandav*, p. 246.

2. *Ibid.*, p. 25.

3. *Book of Ll.*, p. 240 : il meurt dans la 3^e année de son ordination.

4. *Book of Ll.*, p. 223. Dans une charte figure, avec Catell filius Artmail, rex Guenti, *Gulfrid*. Or Catell meurt en 943, d'après les *Annales Cambriae*. Il y a un autre Arthmail fils de Nongui, du temps de Gucaun (*B. of Ll.* p. 243).

5. *Ibid.*, p. 218. L'évêque Pater figure dans un acte de l'an 955 avec le roi *Nogui* (Nougui) fils de Guriat et père d'Arthmail qui vivait du temps de Gucaun (*ibid.*, p. 243).

6. Pour la période qui précède Libiau, on peut ranger dans l'ordre suivant les évêques : Catguoret, Grecielis, Cerenhir, Nobis, Nud, Cimeilliauc (mort en 926 : *B. of Ll.*, p. 236). Le compilateur (*ibid.*, p. 181) place Berthguin après Oudoceus, ce qui est très douteux, et après un long intervalle, Grecielis, puis Cerenhir (*Cerentirus ep.*, p. 184) : avant Trichan, la liste ne mérite aucune confiance. Les délimitations de terres en gallois accompagnant de prétendues chartes de toute époque, même du temps de Dubrice, sont d'une langue de transition du xi^e au xii^e siècle.

7. *Book of Ll.*, p. 218, 243, 245. Il y a un autre Guriat, père d'Etguin roi de Gwent-is-coit qui vivait du temps des évêques Bledri et Joseph.

1. J. Loth, *La vie la plus ancienne de s. S.*, p. 25-26.

2. Cf. dans le Cartulaire de Landevennec, 33 : *Lan-uethnoc* ; en 1241 : *Lan-guezhenoc* en Pleyben (cf. J. Loth, *Les noms des saints bretons*, p. 24).

3. Apud Haddan and Stubbs, *Councils*, I, 276 : *Erexit in ecclesiam s. Germani Conanum episcopum anno Dni. 936, nonis Dec.*

bable qu'il s'agit d'un roi de Gwent père de Nougui : ce dernier figure dans une charte datée de 955 avec l'évêque Pater. Iudwal est probablement le roi qui aurait été tué en 943, en même temps que son fils Elised, d'après les *Annales Cambriae*.

Conan étant évêque de Saint-Germain's, Maucant doit être à Saint-Petroc : *Din-wrin* paraît avoir disparu à cette époque. Il y a en Cornwall, d'après le monasticon d'Oliver (p. 441), une paroisse de Mawgan¹.

M. Fawtier avait avancé dans sa première étude² que l'hagiographe, Breton cependant, ne savait rien, sauf la fondation de Dol, du rôle de Samson en Armorique. Comme on ne pouvait manquer de lui objecter qu'il s'étend en tout cas longuement sur le fait le plus important qui se soit passé, du temps du saint, en Domnonia : le renversement de Commor et la restauration de Iudwal, il ajoute que du rôle de Samson en Armorique, « il (l'hagiographe) ne nous raconte qu'un trait... qui se passe en France ». C'est cependant en Armorique que s'est passé le premier acte de ce drame : l'usurpation du trône par Commor ; c'est en Armorique, que Samson a recueilli les plaintes du peuple au sujet du renversement et du meurtre de Jonas ; c'est également en Armorique que s'est dénoué le drame par le soulèvement de la population et l'intervention de Samson en faveur de l'héritier légitime Iudwal, la défaite et la mort du tyran.

M. Fawtier va jusqu'à reprocher à l'hagiographe de n'avoir plus de miracles du saint à raconter, lui qui en est si prodigue dans ses récits d'outre-mer. L'hagiographe cependant déclare lui-même (lib. I, 54) qu'il va se borner, qu'il choisira parmi les faits extraordinaires celui qu'il estime le plus merveilleux, et il entame alors le récit de l'intervention du saint en faveur

1. Cf. J. Loth, *Les noms des saints bretons*, p. 90. Il y a deux paroisses de Saint-Mawgan en Cornwall : l'une en Pydre, l'autre en Kerrier. Si *Mancant* était la bonne leçon, le nom serait cornique, car le Pays de Galles qui connaît *Maucan*, n'a pas ce nom. On a lu parfois *Rumancant* le nom d'un fidèle du roi Eadgar, à qui ce roi donne des terres en Devon et Cornwall en 967. De Gray Birch, *Cart. sax.* III, p. 473, lit : Wulfnoth *Rumuncant*.

2. *Vie*, p. 75.

de Iudwal. Le don du miracle n'est d'ailleurs pas tari chez Samson, non plus que chez l'hagiographe le goût du récit miraculeux. A peine entré dans le palais de Childebert, Samson guérit un *energuminus* qui se trouve être un *très grand comte* (I, 54). Aussitôt après vient le miracle de la coupe empoisonnée (I, 55), qui est suivi lui-même de deux autres (I, 56, 57). Il est vrai que ces prodiges se passent à la cour du roi de France, mais n'était-ce pas le théâtre le mieux choisi pour faire valoir les vertus les plus extraordinaires du saint sur le continent ? A Dol même (lib. II, 12) l'hagiographe nous montre le saint n'ayant pour tout aliment pendant le carême que trois hosties, ce qui passerait difficilement pour un fait naturel. D'ailleurs, il déclare (lib. II, 3) qu'il serait impossible¹ de dire combien d'infirmités, de malades de corps et d'esprit, ont été guéris par l'intercession du saint auprès de Dieu : ils sont innombrables les grabats, couches, laissés au monastère par les malheureux guéris. Il attribue, en particulier, à l'intercession du saint après sa mort, le brusque arrêt d'un incendie qui menaçait le monastère de destruction : il tenait le fait d'un témoin oculaire.

Dans sa *Réponse* (pp. 27-34), M. Fawtier est plus catégorique encore au sujet du conflit de Commor et Iudwal, et de l'intervention de Samson dans la lutte, que dans sa *vie de saint Samson* : là, il n'allait pas jusqu'à dire que la *Vita* avait tout inventé, mais il croyait avoir donné des raisons de croire qu'elle avait pu inventer (p. 71) ; ici, elle a réellement inventé. L'hagiographe, d'après lui, a pu connaître le nom de Commor, ce personnage étant légendaire en Bretagne ; le nom de Iudwal fils de Jonas, une généalogie a pu le lui fournir. (Pourquoi aurait-il été chercher dans une généalogie, un nom aussi commun chez tous les Bretons ?). Nous ne savons pas, selon lui, quand ces personnages ont vécu, nous ne savons même pas s'ils sont contemporains (p. 34). Dans sa *Vie* il voyait dans Commorus le Cunomorus de Grégoire de Tours, lequel sauva Macliau des embûches de son frère Chanao, et

1. L'expression : *vel nostris temporibus*, indique qu'il s'agit des miracles opérés par le saint de son vivant et après sa mort.

dans Iudwal, Vidimaclus ou plutôt Iudimaclus, allié du chef breton Waroch (*Weroc*) dans sa lutte contre Clotaire II. Il en résultait évidemment que l'hagiographe avait dénaturé l'histoire. Je n'ai pas eu de peine à démontrer que Cunomorus et *Vidimaclus* (et non *Iudimaclus*) n'avaient rien à faire avec Commor et Iudwal. Les deux histoires, en outre, n'ont à peu près rien de commun ; de plus, il n'est pas question de Vidimaclus (mieux *Vidimaglus*) avant 587¹. Dans sa *Réponse* (p. 33), M. Fawtier trouve que Commore est *un personnage peu clair* : « il n'est pas Breton, car les Bretons le qualifient d'*externus* ; son nom d'autre part doit être brittonique, quoique M. Loth ne le dise pas ». Ce sont des Bretons de Domnonia qui le traitent d'*externus*, ce qui ne prouve nullement qu'il ne soit pas Breton : il peut venir de Broweroc, ou de la Cornouaille armoricaine, ce qui explique parfaitement que les Domnonéens le considèrent comme un étranger : si M. Fawtier y tient, on peut même le faire venir de chez les Bretons insulaires. Quant à l'assertion de M. Fawtier en ce qui me concerne, elle prouve décidément qu'il est distrait non seulement dans la lecture des manuscrits mais aussi dans celle des écrits de ses contradicteurs. J'ai dit p. 8 : ce nom (*Commorus*) est composé de la particule *com-* (particule comparative et aussi intensive), jointe directement au mot suivant : cf. *Commaglo-s* donnant *commel* aujourd'hui dans saint-*Caradec-Tregomel* (Morbihan) ». De même que *com-maglo-s* a donné *Commel*, mais *Cuno-maglo-s* : *Con-vel* (St Convel, Les-Convel ; gallois *Cynvael* ²) ; de même **Com-māro-s* a donné *Commōr*, moderne *Commeur*, mais *Cunomāro-s* : *Con-veur*. *Conveur* existe dans le nom de *Plougonveur*, paroisse des Côtes-du-Nord, modifié aujourd'hui fâcheusement en *Plou-gonver*. Quant au vieux-breton *Commōr* = **Com-māro-s* ³ (très-grand), on le

1. *La vie la plus anc. de s. S.*, p. 8.

2. Cf. J. Loth, *Les noms des saints bretons*, p. 27-28.

3. L'irlandais moyen *com-mōr*, grandement (la longueur de l'o de *-mōr* indique qu'on avait conscience de la valeur de l'adjectif composé) : dans *Cath Catharda*, ligne 2971, édition des *Irish Texts* ; *com-mōrad*, action de glorifier (Kuno Meyer, *Contributions to Irish Lexicography*). Le gallois moyen *cym-mawred* (*Myv. Arch.* I, 141) paraît signifier *grandeur* et remonte à **com-māriā*.

retrouve dans le nom de la commune actuelle des Côtes-du-Nord, *Tre-gomeur*, à 13 km. au nord-ouest de Saint-Brieux. Ce nom, au moyen-âge, a été orthographié de façon fantaisiste (*Tregoumer*, *Tregoumar*) mais il y a une graphie qui indique bien la prononciation actuelle : *Tre-gomoer* ¹.

M. Fawtier a été bien mal inspiré en cherchant *une légende topographique* dans le nom de *Comore ar miliguet*, Comor le Maudit, nom d'une motte et d'un château en ruines, en Peder nec, canton de Begard, Côtes-du-Nord, dont parle Bertrand d'Argentré ². *Comore* est une forme demi-savante et littéraire, puisée dans quelque vie de saint et popularisée, forme contraire aux lois de la dérivation bretonne. D'ailleurs ce Comore littéraire est surtout connu par la légende de sainte Tryphine et de son fils *Tremeur* (*Treveur* ; en vieux-breton *Trech-mor*).

Le récit de la révolution qui amena le rétablissement de la royauté légitime en Domnonia est d'une clarté et d'une logique irréprochables chez l'hagiographe. Samson trouve la population dans le deuil. On lui apprend qu'un tyran étranger s'est emparé du pays, a fait mettre à mort le roi légitime Jonas, en ayant eu soin de se concilier par des moyens déloyaux le roi et la reine de France ; qu'il leur a livré pour être tenu en captivité et être mis à mort le fils de Jonas, Iudwal, mais que ce prince était encore vivant. Il est clair que Commor a réussi à rendre suspect le prince dont il a fait tuer le père et que, par ses artifices, il se protège contre un retour de la fortune en le faisant tenir provisoirement en captivité. L'intervention de Samson, à la suite des doléances des habitants, en faveur du roi légitime auprès du suzerain, est toute naturelle ; c'est en outre une preuve du crédit dont il jouissait déjà auprès des habitants de la Domnonia. Il gagne la faveur du roi par ses qualités personnelles. Dès lors, la fondation de Pental, sur la basse Seine, par suite d'une donation royale, n'a rien qui puisse surprendre, tandis que autrement le voyage de Samson est sans objet et la consti-

1. *Evêchés de Bret.*, III, p. 84, etc. ...

2. *Histoire de Bretagne*, p. 135. Cf. Fawtier, *Vie*, p. 67, note 4.

tution d'une dépendance de Dol à l'extrémité opposée de la Neustrie parfaitement inexplicable. M. Fawtier (*Réponse*, p. 35) le reconnaît : *il est impossible de résoudre cette énigme*.

Quant aux raisons qui ont amené le roi à concéder au saint la fondation d'un monastère à Pental plutôt que dans le voisinage immédiat de Paris, elle nous échappent ; on pourrait hasarder à ce sujet diverses conjectures assez oiseuses. Peut être Samson a-t-il eu aussi des raisons de s'éloigner de Paris. Pour l'hagiographe, c'est un don du roi : sa volonté suffit et il ne se soucie point d'en rechercher les mobiles. Il en profite pour prêter à Samson un nouveau miracle, qui n'est guère qu'une réédition du miracle du serpent détruit à la prière du comte cornouaillais Wedianus. Ici, comme là, un monastère est élevé à l'endroit où a eu lieu la destruction du monstre.

La suite du récit ne soulève aucune difficulté. Samson avec Iudwal, après avoir descendu la Seine jusqu'à la mer, ce que l'hagiographe juge inutile d'indiquer, gagne les îles de Lesia et Angia dans lesquelles on s'accorde à voir Guernesey et Jersey. Là beaucoup d'hommes de lui connus, ce qui n'a rien de surprenant, ces îles étant en rapport très intime avec le continent armoricain², sur ses exhortations, d'un élan unanime, partent avec Iudwal pour la Bretagne. Le soulèvement contre l'oppresseur était évidemment préparé. Ensuite (*die quadam*) sur l'intercession de Samson, Dieu donne la victoire à Iudwal, de telle façon qu'il abat lui-même d'un coup le tyran Commorus et qu'il règne ensuite dans toute la Domnonée. La phrase très simple par laquelle l'hagiographe nous expose ce dénouement provoque chez M. Fawtier les plus étonnants commentaires. Après s'être demandé quand Commor et Iudwal ont vécu, il confirme ainsi ses doutes : « L'hagiographe était-il mieux renseigné que nous ? Je n'en suis pas extrêmement sûr, car il semble bien écrire assez longtemps après la mort de Iudwal. Voici, en effet, comment il termine le récit de cette révolution dynastique : « *et ipse [Judualus] postea in tota cum suis sobolis* [var. *cum sua sobole*] *regnaverit* [var. *regnavit*]

1. Voir plus haut, p. 4.

2. Voir plus haut, p. 4-5.

Domnoniam [var. *Domnonia*]¹. Conçoit-on un auteur écrivant quelques années seulement après l'événement qui parlerait ainsi ? » M. Fawtier cite inexactement et ne paraît guère connaître la valeur des verbes latins dépendant de *ut* : voici le texte complet (lib. I, 59) : « *quadam die, sua sancta intercessione, victoriam Judualo Deus dedit [ITA]² UT Commorum injuste violentem uno ictu prostraverit* et ipse postea in tota cum sua sobole *regnaverit* Domnonia ». *Regnaverit* a la même valeur temporelle que *prostraverit*, et ces deux verbes ne se comprennent pas sans *ut*, que M. Fawtier a supprimé. Le sens est des plus clairs et ne prête nullement aux gloses de M. Fawtier : « un certain jour par suite de sa sainte intercession (à Samson), Dieu donna la victoire à Iudwal, de telle façon qu'il abattit Commor l'injuste oppresseur et qu'ensuite il régna avec sa lignée dans toute la Domnonée ». Oui, l'hagiographe écrivant quelques années seulement après l'événement (quelque cinquante années) a pu parler ainsi.

Un des grands arguments de M. Fawtier pour tenir toute cette histoire pour suspecte et même pour prétendre que Samson n'a pu vivre à l'époque de Childebert, qu'il est venu en Armorique au début du VI^e siècle, c'est que Grégoire de Tours ne dit rien de la lutte de Commor et Iudwal, qu'il ignore Samson, et que la vie de saint Patern d'Avranches par Fortunat garde également au sujet de notre saint un silence absolu.

J'ai déjà fait remarquer que Grégoire de Tours connaissait assez bien ce qui se passait dans le sud-est de la Bretagne en raison des luttes continuelles des Bretons du pays de Weroc contre les Francs, luttes qui mirent en péril la domination franque à plusieurs reprises, mais qu'en revanche il paraissait ignorer l'existence de la région domnonéenne, dont l'attitude vis-à-vis des Francs paraît avoir été plus pacifique. Grégoire, dit M. Fawtier³, a connu en particulier Prætextatus, évêque

1. *Réponse*, p. 34.

2. J'ai adopté les variantes donnant évidemment des leçons préférables au texte : *ita* manque ; *Commotum* ; *violentem* ; *suis sobolis* ; *Domnoniam*.

3. *Réponse*, p. 30.

de Rouen, dans le diocèse duquel se trouve Pental. Il aurait dû être renseigné par lui sur une pareille fondation. Il résulte, en réalité, de tous les passages de l'*Historia Francorum* où il est question de Prætextatus¹, que Grégoire s'est vivement intéressé au côté dramatique de la vie et de la mort tragique de Prætextatus. Mais, comme me l'écrit l'abbé Duine, aucune ligne ne permet de dire que l'évêque de Rouen se soit entretenu avec l'évêque de Tours de l'administration de son diocèse ou des abbayes qui y étaient² établies. Si on s'étonne que Prætextatus ne lui ait pas parlé de Samson et de Pental, on peut trouver presque aussi étrange son silence au sujet des Bretons, qu'il a sûrement connus lors de son bannissement à Jersey ou Guernesey.

Quant au silence de Fortunat sur Samson, l'abbé Duine (*Objections*, p. 120) l'explique de façon à satisfaire notre exigeant critique lui-même. Paterne (saint Pair d'Avranches) est mort à l'âge de 83 ans. Sa *Vita* par Fortunatus a été composée une trentaine d'années au plus tard après sa mort. Marcian à qui elle est dédiée était probablement abbé du monastère de Saint-Jouin où Paterne et Scubilion avaient reçu leur première formation : Fortunat a pu y puiser ses principaux renseignements. Il a pu en recevoir aussi de la famille du saint qui appartenait à l'aristocratie poitevine, ainsi que des prélats qui l'avaient connu ou avaient entendu parler de lui. Les synchronismes de la *Vita* sont irréprochables, chose rare dans l'ancienne hagiographie. Fortunatus avait donc eu toutes chances d'être bien et copieusement renseigné. « Cependant quel est le résidu historique de la *Vita Paterni* ? Assez peu de chose. Notre critique qui tient pour suspect l'Anonyme Samsonien, parce que celui-ci ne surabonde pas de détails sur l'activité du

1. *Hist. Fr.* (édition Arndt et Krush, M. G. H., *script. rer. merov.* t. I), lib. v, 18 ; l. VII, 16 ; l. VIII, 20 ; l. VIII, 31, 41 ; l. IX, 20 ; l. IX, 39.

2. Lib. IX. Prétextat est parmi les signataires de la lettre adressée à Radegonde (ces signataires sont : avec Prétextat : Eufronius de Tours, Germanus de Paris, Félix de Nantes, Domitianus d'Angers, Victor de Rennes et Domnolus du Mans). C'est une lettre purement religieuse en faveur de son monastère de femmes.

saint dans la péninsule, devrait, au même compte, exprimer une défiance au moins aussi rude vis-à-vis du texte de Fortunat et le traiter comme une composition très lointaine des événements. En effet, le saint neustrien fut treize ans évêque d'Avranches. Or l'hagiographe se contente, outre la guérison d'une Rennaise qui était muette, de célébrer l'épiscopat de Paternus en quelques formules générales et rapides, d'une latinité anormale (si nous en possédons le texte exact) et dont le sens pourrait être le suivant : *il s'employa si bien à la construction d'églises nouvelles ou à la restauration des anciennes, mettant tant d'empressement à rebâtir des maisons et à recommander la pratique de la culture, pourvut si largement à l'entretien des pauvres, qu'il fut admirable en tout point et unique entre tous les hommes.* Ne dirait-on pas une simple épitaphe ? L'écrivain s'attarde de préférence au tableau poétique et partiellement légendaire, croyons-nous, de la mort et des funérailles ! *Pas un mot de la présence de Paternus au concile de Paris où cet évêque fut en contact avec le prélat de Dol.* Pas un mot des Bretons qui pourtant devaient être assez connus dans ces parages au beau milieu du VI^e siècle. — Alors pourquoi s'étonner du silence sur Samson dans un tel document ? » Comme le dit ailleurs l'abbé Duine : le reliquat historique de la vie de saint Samson, par comparaison, n'est donc pas si méprisable.

J'ajouterai que si la distance entre Dol et Avranches est si peu considérable qu'aujourd'hui, si on en croit M. Fawtier ou ses garants, on peut apercevoir du rocher d'Avranches *la flèche*¹ de la cathédrale de Dol, il y avait entre les Bretons du Dolois et les Gallo-Romains d'Avranches et même du Rennais, une barrière morale autrement solide et difficile à franchir : celle de la langue, des mœurs, du sentiment national et des habitudes religieuses. Les évêques gallo-romains n'existaient pas aux yeux des Bretons dans lesquels ces évêques

1. La cathédrale de Dol n'a pas de flèche ; elle a des tours. J'ai contemplé le Mont Saint-Michel, du haut d'Avranches et porté mes regards vers Dol, mais, comme je n'ai pas des yeux de lynx, je n'ai pas aperçu les tours de la cathédrale. Le clocher du monastère de Samson était assurément beaucoup plus humble et il a fallu certainement à Patern une *vue miraculeuse* pour le découvrir.

voyaient de leur côté des étrangers suspects au point de vue religieux par-dessus tout.

M. Fawtier a d'autres raisons de suspicion. Il rappelle au sujet de la *mala regina*, qui créa tant d'embarras à Samson, la remarque de Mgr Duchesne. Après avoir constaté que ce que nous raconte la *Vita* sur la reine Ultrogothe et Childebart n'est guère d'accord avec les dires de Grégoire de Tours, au sujet de ces deux personnages, Mgr Duchesne ajoute : « il semble plutôt que l'on ait en tête le souvenir de Chilpéric et de Frédégonde. » Observation extrêmement juste, s'écrie M. Fawtier, « mais la confusion est difficilement explicable, si la source de notre auteur sur cette histoire est la *Vita* du diacre Henoc, un contemporain et probablement un témoin ¹ ». Tout d'abord, il n'est pas le moins du monde prouvé que, pour la partie continentale, la *Vita* repose sur une rédaction écrite de Henoc : c'est le contraire qui est probable, comme je l'ai montré précédemment ² ; la source doit être orale ; dès lors, la remarque de M. Fawtier est sans objet. L'anonyme a assurément manqué de sobriété et de mesure dans son roman de la *mala regina*. On y découvre sans peine, suivant les expressions de l'abbé Duine ³, l'influence qu'il a subie de ses lectures littéraires et des petites nouvelles qui circulaient sans doute de monastère en monastère sur le compte d'une Frédégonde ou d'une Brunehaut. De plus, il est fort possible que Samson ait eu réellement à souffrir d'une opposition dangereuse à ses projets de la part de la reine circonvenue peut-être par des agents de Commor, et que l'hagiographe l'en ait punie en lui prêtant les traits et les mœurs d'une Frédégonde.

La politique de Childebart ne me paraît pas non plus aussi inexplicable qu'à M. Fawtier. « Voilà un roi franc, s'exclame-t-il, qui cherche, suivant la politique de sa maison, à mettre sous sa domination la Bretagne ; pour cela il laisse agir Commor contre Jonas ; puis, quand la politique qu'il soutenait triomphe, il s'empresse de combattre son meilleur partisan pour

rétablir la dynastie bretonne ¹ ». Commor a pu représenter Jonas comme un danger pour la domination franque et tromper le roi par des rapports mensongers. Eclairé par Samson sur le caractère et peut-être les véritables projets de Commor, Childebart favorise simplement l'entreprise de restauration de Samson en faveur de Iudwal. En aucun cas la suzeraineté de Childebart sur la Domnonée n'était mise en péril. On ne voit pas d'ailleurs que ses forces aient été engagées dans la lutte.

Le qualificatif *judex* appliqué par l'hagiographe à Commor a éveillé l'attention ombrageuse de notre vigilant critique. Il n'est pas éloigné d'y voir un argument contre l'ancienneté de la *Vita*. L'hagiographe qualifie le chefcornouaillais, Wedianus, de *comes*, Jonas, de *præsul* : « il semble bien qu'il ait dans la tête l'idée d'une hiérarchie : le *præsul* héréditaire, un roi ; le *comes* à la tête d'un *pagus* ; et au-dessous, le *judex*. Ce serait fort intéressant, car le *judex* inférieur au *comes* est une institution carolingienne ². » Or, « il suffit d'ouvrir le glossaire de Du Cange aux mots *comes* et *judex*, et de consulter les lexiques des *Vitæ sanctorum ævi merovingici* dans la collection allemande *in-quarto*, pour constater que Commor n'est nullement diminué hiérarchiquement par la qualification dont il est l'objet ³ ».

M. Fawtier n'est décidément pas heureux dans ses gloses sur le latin de notre hagiographe. Il maintient encore, dans sa Réponse ⁴, au vocable *privatus* le sens de *leude*. L'abbé Duine et moi nous avions repoussé cette interprétation ⁵, *privatus* dans le sens de *leude* étant inconnu. « Ils oublient, prétend M. Fawtier, que le texte donne *privatum plorantem*. » Il faudrait, selon lui, si ce terme était un nom propre : *Privatum nomine*

1. Réponse, p. 32.

2. Rev. Celt., t. XXXIX, p. 309.

3. Objections, p. 79.

1. Réponse, p. 33.

2. Réponse, p. 33-34.

3. Abbé Duine, Objections, p. 178-179.

4. P. 8, note 9.

5. J'avais proposé sans y attacher la moindre importance de lire : *virum privatum*, qui pouvait passer pour une traduction de la locution galloise courante : *gar priod*, homme marié (*vir privatus*), ce qui est le cas du personnage en question. Je crois mon hypothèse inutile. *Privatus* est un nom propre bien connu dans les Inscriptions latines.

plorantem. L'abbé Duine lui fait observer que la *Vita secunda* donne justement cette formule, ce qui suffirait à clore le débat, mais il y voit une correction élégante du second rédacteur, qui a craint qu'on ne comprît : *Samson vit un particulier qui pleurait*. La locution *Privatum plorantem* lui semble appartenir au style de l'auteur qui écrit également *episcopo Louchero* et non *episcopo nomine Louchero*. Cependant l'emploi de *nomine*, en pareil cas, paraît habituel chez l'hagiographe : lib. I, c. 1. *Ammon nomine*; *Anna nomine*; c. 2 *Henocus nomine*; c. 46 *Junia-vus nomine*; c. 7 *Eltuti nomine*; c. 20 *Piro nomine*; c. 53 *Jonam nomine*; c. 1 *Afrella nomine*¹. *Guediano* (lib. I, c. 48) cependant n'est pas accompagné de *nomine*. Le manuscrit de Metz donne *Umbraphel* également sans *nomine*, mais 9 manuscrits le présentent. Je croirais en somme à une omission involontaire du scribe de l'archétype des manuscrits existants.

M. Fawtier, qui paraît attacher tant de prix à certaines expressions de la *Prima*, fait bon marché des études si consciencieuses de l'abbé Duine sur le style, le vocabulaire et la syntaxe de cette Vie, qui *s'accordent parfaitement avec l'idée qu'on pouvait se faire d'un compatriote de Gildas et d'un contemporain de Grégoire de Tours*. « Cette affirmation, d'après notre critique, ne s'appuie en réalité, que sur une expression « *qui sent assez fort les VI-VII^e siècles* »². Le lecteur qui ne connaîtrait le mémoire auquel il est fait allusion paru en janvier 1915 dans les *Annales de Bretagne*, que par le jugement sommaire de M. Fawtier, ne soupçonnerait pas qu'il comprend sur la langue et la littérature de l'Anonyme Samsonien une étude de quarante pages *in-octavo*, dont les quinze dernières forment un lexique. C'est donc un essai des plus sérieux qui a reçu des spécialistes le meilleur accueil.

M. Fawtier trouve cependant que les conclusions de l'abbé

1. 5 mss. n'ont pas *nomine*.

2. *Réponse*, p. 11. Il s'agit de l'expression « *o beatissime sedis apostolicae episcopo Tigernomale* à rapprocher (lib. II, 1 et 2) de *o beatissime papa Tigernomale*. M. Fawtier disserte là-dessus p. 11, note. M. l'abbé Duine n'a avancé qu'une chose : c'est que l'expression paraît avoir été plus courante aux VI-VII^e siècles que dans la suite. Il n'est donc pas surprenant que M. Fawtier ait pu en citer un exemple analogue et postérieur.

Duine sur les sources littéraires sont beaucoup plus intéressantes : « 1^o l'anonyme n'offre aucune trace de lectures postérieures à la fin du VI^e siècle ; 2^o il sait la gloire de saint Martin et évite d'en prononcer même le nom. »

M. Fawtier prétend, sur le premier point, retourner contre l'abbé Duine ses propres arguments. Ce dernier avait relevé une remarquable similitude d'expressions d'abord dans les très humbles excuses de notre hagiographe au début de son œuvre et celles de *Cogitosus* dans la plus ancienne vie de sainte Brigitte ; puis, entre un passage du même prologue et un autre de la préface à la Vie de saint Patrice par Muirchu *Maccu-Mächtheni*. Or, *Cogitosus* a vécu entre 640 et 680, et Muirchu a écrit son œuvre avant 698. Convaincu de l'ancienneté de la *Vita Samsonis* et se fondant aussi sur une expression de l'œuvre de *Cogitosus* et de Muirchu, un diminutif (*ingenioli*) que l'hagiographe, très friand de ce genre d'expression, n'eût pas manqué de s'approprier, s'il avait eu leurs œuvres sous les yeux, l'abbé Duine avait conclu¹ que c'est l'Irlandais qui avait profité de l'œuvre du Breton. D'après M. Fawtier (*Réponse*, p. 12, note 3²), l'abbé Duine aurait supprimé ce rapprochement dans ses *Origines Bretonnes*, parce qu'il *génait la thèse de l'auteur*, de sorte que ces rapports, devenus si importants subitement aux yeux de notre critique, auraient passé inaperçus, si, dans mon mémoire, innocemment sans doute, je ne les avais rappelés, en y insistant. Or loin de renoncer à ces rapprochements, comme tout lecteur de M. Fawtier ne manquerait pas de supposer, et de les passer délibérément sous silence, ce qui, en pareil cas, à mon avis, seroit un manque de loyauté, l'abbé Duine y est revenu depuis. Retrouvant dans la préface des *Collationes* de Cassien, que l'Anonyme, *Cogitosus* et Muirchu ne pouvaient ignorer, les métaphores dont il avait fait état, il avait été amené à reconnaître que les trois auteurs pouvaient ne pas dépendre les uns des autres, mais *avoir une*

1. Duine, *Saints de Domnonée*, p. 6, n. 7.

2. Je cite *in-extenso* (*Réponse*, p. 12, note 3) : « il est vrai que ce rapprochement a complètement disparu dans les *Origines bretonnes* ou il génait la thèse de l'auteur. Heureusement, M. Loth dans son mémoire insiste sur ces rapports qui sans cela seraient facilement omis. »

source commune. Et c'est précisément ce que j'ai supposé dans mon mémoire, et telle est encore aujourd'hui mon opinion, quoique la plus ancienne vie de saint Samson ait pu être connue de très bonne heure en Irlande¹. On voit de quel côté est la bonne foi dans cette discussion ; on ne peut que regretter dans une controverse de ce genre l'emploi de procédés qu'on pardonnerait tout au plus à des *avocassiers* de mauvaises causes. Dans ses *Objections*, p. 172 l'abbé Duine les relève en termes qui auraient pu être plus sévères.

M. Fawtier est particulièrement heureux du silence, constaté par l'abbé Duine, de l'hagiographe sur saint Martin : il y voit un effet des démêlés des évêchés de Dol et de Tours. « Le moine dolois aurait ainsi pressenti, deux siècles à l'avance, que l'évêché de saint Martin et celui de saint Samson s'opposeraient avec une telle violence, ou bien, si l'on se refuse à admettre une telle intelligence de l'avenir, ne serait-ce pas que ce Breton du VII^e siècle serait en réalité un Breton d'une époque plus tardive². » Pourquoi, répond l'abbé Duine, l'Anonyme samsonien aurait-il parlé de cet évêque du IV^e siècle ? Ne pourrait-on lui reprocher avec tout autant et même plus de raison, de taire par exemple le nom de saint Patrice, surtout lors du récit du voyage de Samson en Irlande ?

1. *La plus ancienne vie de Saint Samson*, p. 30-31. En note je citais une lettre de l'abbé Duine qui approuvait absolument ma restriction sur la possibilité d'une source commune. Il m'apprenait qu'il avait étudié un nombre assez considérable de prologues et qu'il croyait qu'il y avait pour ces préfaces, que l'on pouvait grouper par familles et qui avaient de curieux traits de ressemblance, des modèles communs. Il citait à l'appui le *Scintillarum liber* de Defensor, moine de Ligugé, qui vivait dans la première moitié du VIII^e siècle. M. Fawtier (p. 13, note 1) nous dit que l'œuvre de Defensor n'a aucun rapport avec les *manuels d'hagiographie* de Duine, cette œuvre étant un recueil de citations « comme on en a des centaines d'exemplaires au moyen âge ». L'abbé Duine a parlé non de *manuels d'hagiographie*, mais de *manuels de littérature*, où on apprenait la bonne manière d'être hagiographe, rhéteur sacré. Au lieu de *manuels*, mettons *répertoires*, et suivant l'expression même de Duine, en parlant de l'œuvre de Defensor, « des sortes d'anthologie de maximes et sentences ». Je ne crois pas d'ailleurs qu'il nous reste des *centaines d'exemplaires* de ce genre de composition remontant comme l'œuvre de Defensor, à la première moitié du VIII^e siècle.

2. *Réponse*, p. 13.

L'abbé Duine qui avait noté son silence sur saint Martin, s'était bien gardé d'en tirer aucune conclusion : et pour cause. « C'est une chimère de s'imaginer que les églises bretonnes mettaient leur indépendance à rejeter le culte d'un bienheureux dont la renommée était universelle et qui avait été l'introducteur de la vie monastique en Gaule. Les Irlandais en firent l'oncle de saint Patrice et l'honorèrent presque à l'égal des grands saints indigènes. Les Bretons les plus attachés à leur métropole l'accaparèrent non moins habilement au profit de leurs propres légendes, comme le fait l'hagiographe de saint Magloire. Jamais la querelle archiépiscopale n'a porté atteinte aux dédicaces dont saint Martin était nanti dans plusieurs églises du *pagus Dolensis*¹. »

M. Fawtier, qui s'applaudit ici du silence de l'hagiographe, le lui reproche au contraire, en maint endroit. Il lui en veut moins parfois pour ce qu'il dit que pour ce qu'il ne dit pas. Il eût voulu un historien : il ne trouve « *en fin de compte qu'un hagiographe et, ce qui est plus grave, un hagiographe breton*². » Il le justifie, sans s'en douter, une ligne plus haut : « il faut bien considérer que l'auteur avant tout avait pour but d'édifier. » Beaucoup de Vies de saints d'une haute antiquité et d'une incontestable authenticité sont d'une désespérante pauvreté en événements historiques. C'est le cas, par exemple, de la vie la plus ancienne de sainte Brigitte, écrite cependant au VI-VII^e siècle ; c'est aussi celui, comme nous venons de le voir, de la vie de saint Patern d'Avranches. Les hagiographes sont surtout des panégyristes, préoccupés d'exalter les vertus chrétiennes de leurs héros et ils ont pour but principal, unique souvent, l'édification des fidèles. Des événements de leur temps qui, pour nous, seraient d'un intérêt passionnant, ne

1. *Objections*, p. 175. Dans des chartes du Cart. de Redon du IX^e siècle, on rencontre le nom propre *Merthin* = *Martinus*, en composition ; *Merthin-hael*, *Merthin-hoiarn*, le dérivé *Mert(h)inan*. Ce sont assurément des emprunts fort anciens. Il y a eu une refonte de *Merthin* en *Marthin* d'après *Martinus* ou *Martin* dans : *Lan-varzin* en Plozevet. *Loc-marzin* en Trégunc ; *St Marzin* en Plougonvelin (J. Loth, *Les noms des saints bretons*, p. 88).

2. *Vie*, p. 56. Notre moine ne voulait être qu'hagiographe et ne pouvait être que breton.

les préoccupent pas : et puis à quoi bon en entretenir leurs contemporains qui les connaissent aussi bien qu'eux ¹.

Rien n'est plus curieux, je crois, et plus caractéristique des procédés de polémique de M. Fawtier que la façon dont il interprète et commente un passage du sermon prononcé le jour de la fête de saint Samson, dans lequel le moine dolois se félicite de voir le culte du saint se répandre suivant son désir et celui de ses frères : « *ce grand saint dont nous faisons mention et dont la fête aujourd'hui, comme nous le désirions tant, se met à briller chez beaucoup de Bretons et de Romans au delà et en deçà de la mer, au ciel et sur la terre* ². » M. Fawtier dénature d'abord le passage dans une certaine mesure en le coupant maladroitement et en l'ornant d'un fâcheux barbarisme : *cujus* (Samsonis) *festivitas apud multos Britannorum Romanorum que ultra citraque mare...* CLAREXIT. Il en fausse le sens, car *clarescit* indique que la célébration de la fête de saint Samson est en voie d'expansion, mais non que son culte ait pris brusquement le développement foudroyant dont s'indigne comiquement M. Fawtier : « Et cela, s'exclame-t-il, 50 ans à peine après la mort de Samson. » Pourquoi d'ailleurs le culte d'un saint qui avait joué un rôle si important en Armorique, ne fût-ce que lors de la révolution dont il a été question, connu à la cour du roi de France, ayant laissé des souvenirs très vivants outre-mer, ne se serait-il pas répandu avec une rapidité insolite ? « Le saint avait des fondations ou des donations en Romanie et jusque sur les bords de la Seine, et ces églises affiliées à l'abbaye-évêché de Dol, constituèrent des foyers de culte immédiat. Il en fut de même pour les enclaves que le saint possédait dans toute la Domnonée péninsulaire. En Irlande et en Grande-Bretagne des maisons religieuses se rattachaient au souvenir de Samson et le panceltisme n'était pas à cette époque

1. Adamnan, dans sa *Vita Columbae*, aurait pu, en quelques lignes, trancher la question de la langue, des mœurs, et de l'origine des Pictes, qui a fait couler des flots d'encre : il ne nous apprend à peu près rien sur leur compte. On peut le regretter, mais peut-on le lui reprocher ?

2. Lib. II, c. 11 : *egregius sanctus de quo nobis mentio est et cuius festivitas apud multos Britannorum Romanorumque ultra citraque mare, et ut ita dicam, in caelo et in terra, nobis satis desiderantibus hodie feliciter clarescit*. M. Fawtier a aussi des distractions en lisant son propre texte : il porte correctement *clarescit*, et il n'y a pas de variante.

un vain mot. Le monde dolois était toujours en communication avec le monde d'outre-mer, comme nous le rappelle le voyage transmarin de l'hagiographe lui-même. C'est aussitôt après sa mort que le culte de Samson a commencé dans tous ces lieux, de même que sa légende orale a pris naissance de son vivant même, en Romanie et parmi les insulaires ¹. » J'ajouterai que la part prépondérante prise par Samson à la restauration de Iudwal a dû rapidement le faire connaître d'un bout à l'autre de l'Armorique et que Iudwal et ses successeurs ont dû tenir à honneur de propager, dans leurs domaines propres et ceux qui en dépendaient, le culte du saint libérateur ².

M. Fawtier part de cette expansion rapide du culte samsonien pour prêter à l'hagiographe le calcul astucieux d'un prudent partisan de la prééminence de Dol au IX^e siècle et à l'abbé Duine, une naïveté. Après l'exclamation qu'elle lui a arrachée et que j'ai reproduite plus haut, il ajoute : « De même la prophétie d'Iltud ³ : « en augustum omnium nostrorum CAPUT, en pontifex SUMMUS multis citra ultraque mare profuturus, en egregius OMNIUM BRITANNORUM sacerdos. ». », au sujet de laquelle M. Duine écrit *imprudemment* : « ce passage lyrique permettait tous les développements postérieurs sur l'archiépiscopat du saint dans la grande et la petite Bretagne », rappelle à l'esprit *non prévenu* le vieil adage juridique : « *is fecit cui prodest*. » Le vieil adage cité dans cette phrase ultra LABORIEUSE s'applique de toute façon assez mal à l'hagiographe. Il était assez naturel, que lors de la grande querelle autour de

1. Abbé Duine, *Objections*, p. 185. Mention est faite de notre saint dans un calendrier-obituaire rédigé antérieurement à 816 à York ou non loin de là à Ripon, Yorkshire (Fawtier, *Vie*, p. 25).

2. L'abbé Duine fait remarquer que le succès cultuel de saint Samson est pour la Bretagne primitive ce qu'a été celui de saint Yves pour la Bretagne ducale : cinquante ans après son décès l'official de Tréguier était connu partout et allait entrer dans les calendriers les plus divers. Il ne faut pas oublier toutefois que l'auréole de saint Yves se compose de rayons divers : les uns, lui appartiennent en propre ; d'autres ont été empruntés à d'autres auréoles par suite de la confusion de plusieurs noms avec celui du saint chez les Bretonnants (Ewen, Eozen, Ervoau, etc.).

3. J'ai corrigé le prophète en la prophétie (au sujet de Samson enfant, lib. I, c. 11). J'ai rétabli aussi la bonne leçon *augustum* que donnent 10 mss. à la place d'*angustum* du ms. de Metz, que conserve M. Fawtier.

l'archiépiscopat dolois, ses partisans s'emparassent d'une prophétie sortant d'une bouche aussi auguste que celle d'Eltut, qui, à leurs yeux, justifiait clairement leurs prétentions : c'est ce qu'a voulu dire l'abbé Duine *évidemment*. Quant aux expressions grandiloquentes, magnifiant Samson enfant, elles sont de mise dans une prophétie. Si on devait trouver quelque part chez notre moine le genre d'allusions et de prétentions voilées que découvre dans ces hyperboles l'œil soupçonneux de notre critique, ce serait assurément dans le sermon prononcé en présence de l'évêque Tigernomalus et de tous les moines assemblés, le jour de la fête de saint Samson, document auquel plusieurs critiques, M. Fawtier notamment, n'ont peut-être pas accordé une attention suffisante. On peut le parcourir en entier : on n'y trouvera rien de pareil. Au contraire, les épithètes appliquées au saint n'ont rien d'hyperbolique. En dehors de *sanctus*, je relève : c. 2 : *tanti viri virtutes — optimi utputa viri* ; c. 4 : *egregii ac beatissimi viri sancti Samsonis* ; c. 14 : *egregius sanctus* ; c. 15 : *electe Dei*. Le contraste entre le langage si simple du panégyriste et le langage métaphorique de la prophétie prouve clairement qu'il ne faut pas prendre à la lettre les expressions hyperboliques qu'il met dans la bouche d'Eltut et aussi qu'il n'y a pas la moindre raison d'y voir une prédiction faite après coup ou en voie de réalisation.

La rapide extension du culte de saint Samson donne une singulière force à un argument nouveau que vient d'ajouter l'abbé Duine à ceux déjà si solides et à coup sûr amplement suffisants qui militaient en faveur de l'ancienneté de la *Vita S.* Il lui a été suggéré par l'*Inventaire liturgique* de l'hagiographie bretonne qu'il achève en ce moment et dans lequel il donnera une édition critique des deux préfaces qui furent chantées à des messes de saint Samson jusqu'au XII^e siècle, l'une à la vigile, l'autre au jour de la fête. Cette double préface de la messe propre du Bienheureux est en étroite parenté avec la *Prima vita* : « ou l'hagiographe a copié le liturgiste, ou celui-ci a puisé dans celui-là, ou tous les deux se sont servi d'une source commune antérieure. Préférer la première ou la troisième hypothèse c'est avouer qu'une notice samsonienne a précédé le travail de l'Anonyme, et ce dernier se voit justifié

dans son affirmation relative à une rédaction primitive. Prenons la seconde hypothèse : le liturgiste a suivi l'hagiographe (ou, ce qui revient au même pour la discussion, le liturgiste ne fait qu'un avec l'hagiographe), celui-ci n'a donc pas écrit au IX^e siècle, comme le voudrait M. Fawtier, — à moins de prétendre que la liturgie doloise attendit quelque cent trente ans pour composer la messe solennelle du saint patron : proposition éminemment absurde. L'on se voit ainsi dans l'obligation de reporter la *Vita Samsonis* au commencement du VII^e siècle, à l'heure où le culte devait prendre une extension nouvelle, qui est marqué à la fois par le tableau de la dévotion populaire, tracé dans le *sermo* de notre anonyme, et par le souci de l'abbaye-évêché d'avoir une *vita* plus développée et plus *littérature*. De nos trois hypothèses, que le critique choisisse celle qu'il voudra¹ ».

L'état de la doctrine religieuse de l'hagiographe a fourni à l'abbé Duine un argument sur lequel M. Fawtier se tait et dont j'ai cependant signalé l'importance² : c'est qu'il représente le stade théologique du temps de Grégoire le Grand. Il n'a pas subi l'influence de la discipline pénitentielle de Colomban, mort en 615³.

En somme, malgré les ressources d'une imagination fertile en expédients servie par des connaissances variées, en dépit de la souplesse d'une dialectique parfois habile, plus souvent captieuse, M. Fawtier a échoué dans la tâche qu'il s'était proposée : l'innocence de l'hagiographe breton a triomphé de ses habiletés.

D'après son étude préliminaire sur les différentes rédactions de la vie de saint Samson, dans laquelle il a paru faire preuve de connaissances adéquates à son sujet, de conscience et de jugement, réserve faite au sujet de l'auteur de la *Vita secunda* et de ses sources, on était en droit de supposer que M. Fawtier avait fondé sa thèse sur une étude patiente, minutieuse et approfondie de la *Vita primigenia* à laquelle, en somme, il ramène toutes les autres, et la seule qui lui paraisse digne

1. *Objections*, p. 184.

2. La vie la plus ancienne de saint Samson, p. 30.

3. Duine, *Les saints de Dommonée*, p. 10, note 20.

d'examen. Or, ce qui lui a surtout manqué, comme je l'ai indiqué au début de cette étude, ce qui frappait d'avance son travail de stérilité, c'est qu'il n'a fait, en réalité, aucun travail critique sérieux, ni sur ses manuscrits, ni sur son propre texte; il l'a assez souvent mal lu ou lu trop rapidement; il n'a fait aucun effort pour éclaircir des passages obscurs importants et en corriger d'autres qui s'imposaient à son attention et étaient évidemment douteux ou corrompus; il n'y a trace d'aucun travail philologique approfondi sur la langue et le style de l'hagiographe; il ne paraît même pas en comprendre la nécessité. Une autre cause sérieuse d'appréciations erronées, c'est qu'il n'avait qu'une connaissance superficielle de l'état des pays celtiques à l'époque où nous transporte la vie de saint Samson.

J'ai constaté aussi chez lui de fâcheux procédés de critique et de discussion auxquels il fera prudemment de renoncer: *il ne joue pas franc jeu*; il biaise, il ruse, cite parfois inexactement ou incomplètement les textes ou les propos de ses contradicteurs et en triomphe avec ostentation; il comprend mal, semble-t-il, quand il a intérêt à le faire; sa dialectique tourne à la sophistique: bref, on a l'impression (non fondée, je l'espère), qu'il est moins soucieux de *trouver la vérité* que de *paraître l'avoir*; moins préoccupé d'avoir vraiment raison que de mettre ses adversaires en fâcheuse posture aux yeux de *bienveillants et confiants lecteurs*.

Aux services qu'il a rendus par sa première publication, à laquelle j'ai rendu justice, il en ajoute un autre par sa Réponse: avec une passion toujours en éveil, il a recherché et mis en relief la plupart des points litigieux de la *Vita*¹, et contraint la critique à les soumettre à un examen nouveau, plus serré, plus approfondi, à *les passer au tamis de la discussion la plus minutieuse et la plus sévère*². Il aura ainsi largement contribué à la solution d'une controverse ouverte dès 1890 par Mgr Duchesne, d'une indiscutable importance pour les origines bretonnes et, en particulier, pour l'organisation des églises celtiques insulaires et continentales.

1. *Vie*, p. 1-29.

2. Duine, *Objections*, p. 186.

ADDENDA ET CORRIGENDA

Page 8, ligne 34, *appprofondie* lire *approfondie*.

P. 9, l. 6, *mirabiliora*, lire *mirabiliose*.

P. 9, l. 9, lire *pie legere ac diligenter faciebat*.

P. 14, l. 3, *cantandans*, lire *cantandam*.

B. 14, note 3, l. 4, au lieu de 18, lire 68.

P. 14, note 4, l. 1, *des Samson*, lire *de S. Samson*.

P. 16, l. 4, *Montigny*, lire *Martigny*.

P. 17, note 2, l. 2, *C. barwn*, lire *Cf. barwn*.

P. 18, note 1, l. 1, pas de virgule après *desperato*; l. 2, lire *cum sua sorore*; l. 3, lire *femini* (au lieu de *feminini*).

P. 22, l. 19, *Vta*, lire *Vita*.

P. 22, l. 33, *Guediamu*, lire *Guedianus*.

P. 23, l. 27, lire *gardée après leur exil*.

P. 24, note, l. 4, au lieu de *ligne 8*, lire *ligne 11*.

P. 25, l. 25, *De*, lire *Dei*.

P. 26, l. 2, le texte porte *isdem*. La bonne leçon est *iisdem* ou *idem* que donnent les variantes. L'édition Mabillon donne *idem*.

P. 26, l. 6-7. La colombe se place sur l'épaule, non de Dubrice, mais bien de Samson.

P. 26, l. 14, au lieu de 80, lire 50.

P. 26, note 1, l. 3, supprimer les virgules après *ejus* et après *et*.

P. 26, note 1, l. 8, au lieu de *Lib. 3*, lire *Lib. 1*.

P. 30, l. 20, après *cf.*, supprimer *f*.

P. 32, note 3 de la page 31, lire *S^t Winnow*; l. 7, *ces sources*, lire *ses sources*.

P. 32, note 1, l. 1, *Bodmiu*, lire *Bodmin*.

- P. 34, ligne 13, *inconnue*, au lieu de *inconnu*.
 P. 35, l. 13, *indument*, au lieu de *indument*.
 P. 47, note 2, l. 4, lire t. I, col. 946-7.
 P. 51, l. 19, *mettre*, au lieu de *mette*.
 P. 52, l. 8, *ces*, au lieu de *des*.
 P. 61, l. 3, 1050, au lieu de 1059.
 P. 66, l. 24, lire *Commel*.
 P. 67, l. 22, le mot *Parisius* ne figure ni dans la 1^{re} ni dans la 2^e Vita. Le mot *Francia* paraît dans la seconde *vita* (l. 11, c. 3 et 20).
 P. 68, l. 6, lire *elles*.
 — l. 17, lire *jusqu'à la mer*.
 P. 68, n. 1, le renvoi est à la ligne 14.
 P. 74, note 2, l. 1, lire *apostolicae* au lieu de *apestolicae*.
 P. 75, note 2, l. 2, lire *où*, au lieu de *ou*.
 P. 79, note 1, la mention de *Samson* dans le martyrologe du Yorkshire n'est peut-être qu'une addition pratiquée à Reims en 816-846.
 P. 80, l. 32, les préfaces liturgiques de la messe de S. Samson se trouvent dans les mss. suivants :
 Bibl. Nat. Lat. 12052 (x^e siècle).
 — Lat. 11589 (x^e-xi^e s.).
 — Lat. 2297 (xi^e s.).
 Bibl. d'Angers, ms. 91 (xi^e s.).
 Bibl. Mazarine, ms. 421 (xii^e s.).
 Le monument le plus ancien contient des fautes qui montrent que nous n'avons pas le manuscrit original. Le seul manuscrit 2297 contient à la fois les deux préfaces. Une forme un peu abrégée se rencontre dans les débris d'un missel du xi^e siècle, d'origine anglaise. Donc, nous connaissons jusqu'ici six témoins de l'ancienne messe de S. Samson (note de l'abbé Duine).
 P. 81, l. 11, lire *marquée*, au lieu de *marqué*.